

SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES



BILAN D'ACTIVITES 2015

Mars 2016

SOMMAIRE

Edito	P. 3
Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	P. 4
Le portrait du territoire	p. 5
Le panorama des Pays en France	p. 7
L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	P. 8
La gouvernance du Syndicat mixte	p. 10
Les moyens du Pays	p. 14
La gestion des compétences et formations	p. 15
Le débat d'orientation budgétaire 2015	p. 16
Les ressources financières	p. 17
La Cohésion Sociale	P. 18
Habiter au Pays	p. 19
Colorons le Pays	p. 21
Territoires à Energies Positive pour la Croissance Verte	p. 22
L'espace Info Energie	p. 24
Le Contrat Local de Santé	p. 26
Le contrat de ville de Bédarieux	p. 28
La veille éducative	p. 28
Le réseau de service public	p. 29
Un orchestre, des artistes, une nouvelle création	p. 30
Le Développement Economique	P. 31
L'entreprise	p. 32
L'Opération Collective de Modernisation	p. 34
Un projet culturel à vocation économique	p. 35
L'agriculture : diversification et développement	p. 35
Le développement touristique	p. 38
La qualification de l'offre et l'accompagnement des porteurs de projets	p. 38
Les projets structurants	p. 39
L'offre de nature et l'itinérance	p. 43
Deux projets-phares structurants oenotouristiques	p. 48
La promotion et la mise en marché de l'offre touristique	p. 49
Promouvoir le territoire « Qui communique quoi dans le cadre du SLODT ? »	p. 50
Le contrat de Pays	p. 57
Deux appels à projets régionaux pour mobiliser des fonds européens	p. 58
Conclusion	P. 60
La revue de presse	P. 61

EDITO



Le bilan d'activités du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles témoigne de l'articulation et de l'impact de nos actions sur le territoire.

Notre Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles fête ses dix ans... Le Pays est aujourd'hui reconnu pour ses actions qui participent à la cohésion sociale et au développement économique.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles représente un territoire de 100 communes pour 75 326 habitants et 1 892 km².

Sept communautés de communes et le Conseil départemental financent la mise en œuvre de notre projet de territoire « Vivre ensemble au Pays ». Le Pays est là pour conseiller et accompagner les porteurs de projets publics ou privés et impulser une dynamique. Qu'il s'agisse d'économie, de patrimoine, de culture, de services à la population et de santé, de tourisme, d'environnement et d'habitat, le Pays apporte une valeur ajoutée.

Cette année, le Pays a été retenue à deux appels à projets régionaux permettant de mobiliser des fonds européens sur deux programmes : Leader (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) et ATI (Approches Territoriales Intégrées) et à un appel à projet national « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Plus de six millions d'euros vont ainsi être injectés pour appuyer les projets et accompagner le développement durable du territoire.

Le Pays à travers sa destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut-Languedoc vient d'obtenir le label « Vignobles & Découvertes ».

Sept communes (La Livinière, Siran, Cessero, Azillanet, La Caunette, Minerve, Vélioux) sur les communautés de communes Le Minervois et Pays Saint-Ponais franchissent une première marche et rentrent en Opération Grand Site !

Le Pays vient d'être retenu également « Pôle de pleine nature » sur des fonds européens sur les trois communautés de communes Grand Orb, Orb-Jaur et Pays Saint-Ponais.

Nous savons également que le Pays Haut Languedoc et Vignobles a donc reçu un avis favorable du Conseil national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et rejoint ainsi les 184 villes et pays de ce réseau national réuni le 19 février dernier.

Le jury a salué un engagement local en faveur du patrimoine qui s'inscrit dans le temps ; à partir d'aujourd'hui le territoire va bénéficier du savoir-faire et de l'expérience de ce label.

Je pense que l'on peut se réjouir de cette année d'exception. C'est le fruit d'un travail collectif, partagé. Enfin, vous m'avez réélu lors du comité syndical du 21 mai dernier et je tiens à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez depuis la création du Syndicat mixte.

Francis BOUTES,
Président du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le Territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

La carte d'identité du territoire

Président : Francis Boutes

Nom : Pays Haut Languedoc et Vignobles

Région : Languedoc-Roussillon

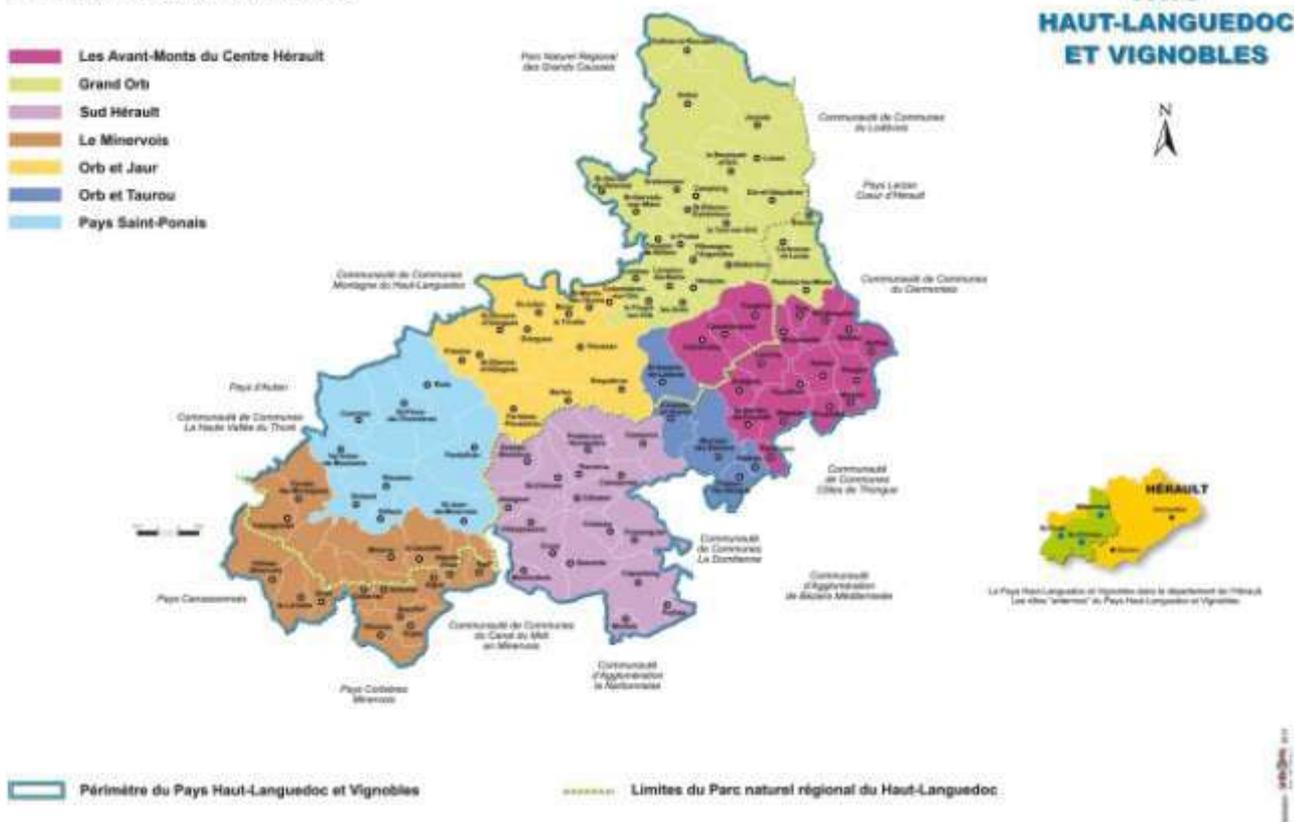
Département : Hérault

Structure juridique : Syndicat mixte ouvert

Date de création : juin 2005

Le périmètre du Pays couvre 100 communes pour une superficie de 1 892 km² soit le 1/3 du département pour une population de 75 326 habitants (Insee 2012).

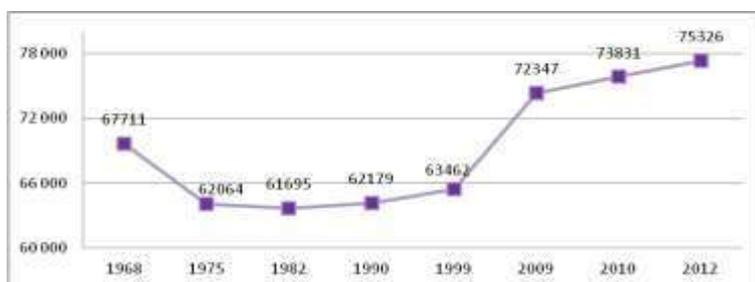
Communautés de Communes



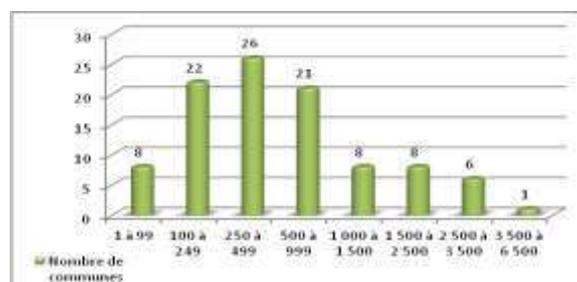
- Les 7 communautés de communes : Les Avant-Monts du Centre Hérault, Grand Orb, Sud Hérault, Le Minervois, Orb-Jaur, Orb et Taurou, Pays Saint-Ponais.
- Les 100 communes du Pays : Agel, Aigne, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarieux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlenças-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causses-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozels, Cessenon-sur-Orb, Cesseroles, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pézènes-les-Mines, Pierrerue, Poilhes, Le Poujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Etienne- d'Albagnan, Saint-Etienne-Estrechoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billière, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhan, Vélioux, Verreries-de-Moussans, Viéussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.

Le portrait du territoire

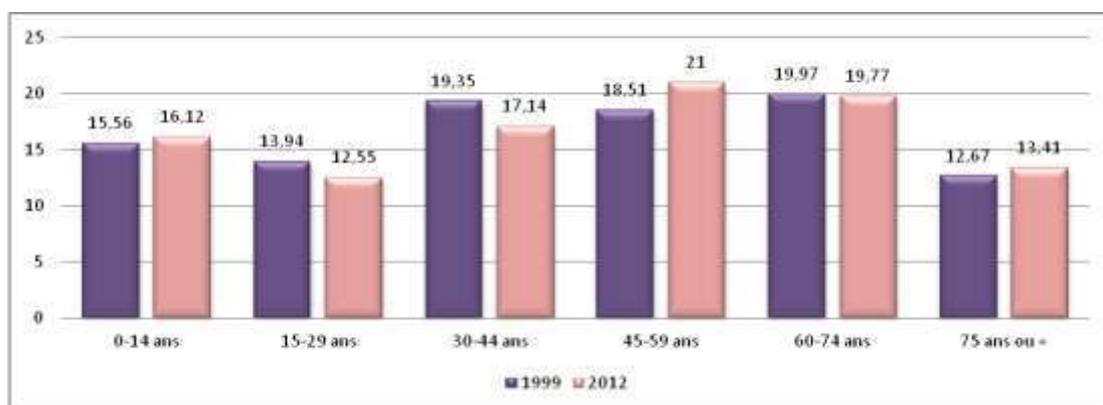
Evolution de la population du Pays Haut Languedoc et Vignobles de 1968 à 2012 (source INSEE)



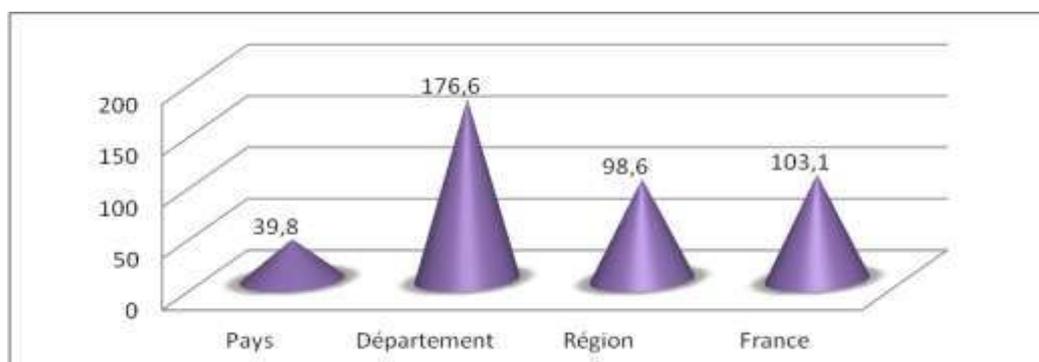
Répartition des habitants par catégorie de communes au Pays (source INSEE)



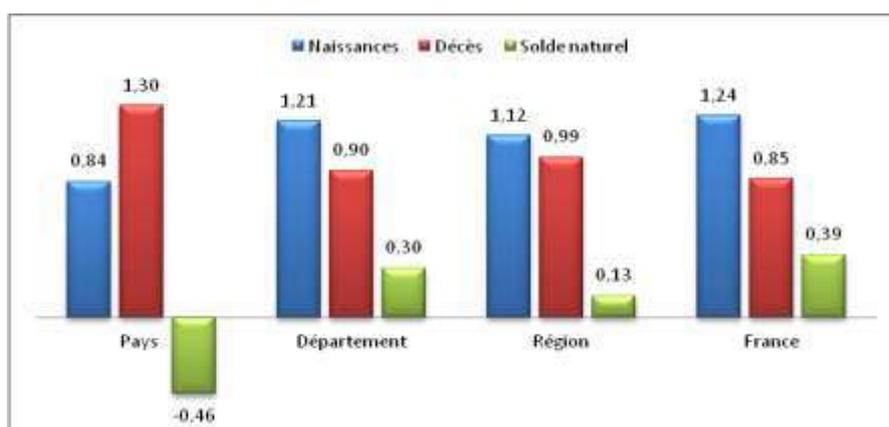
Répartition des tranches de population en % entre 1999 – 2012 (source INSEE)



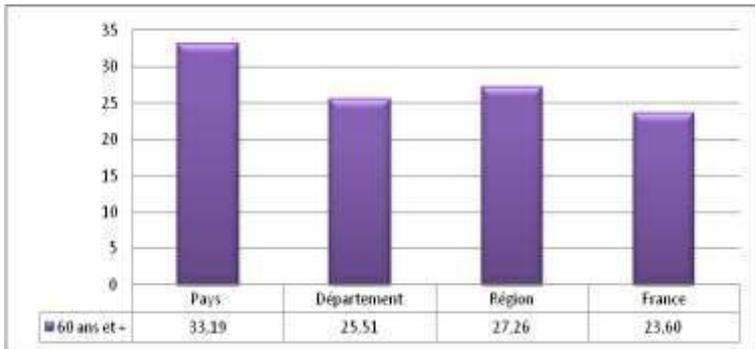
Evolution comparée de la densité en 2012 (source INSEE)



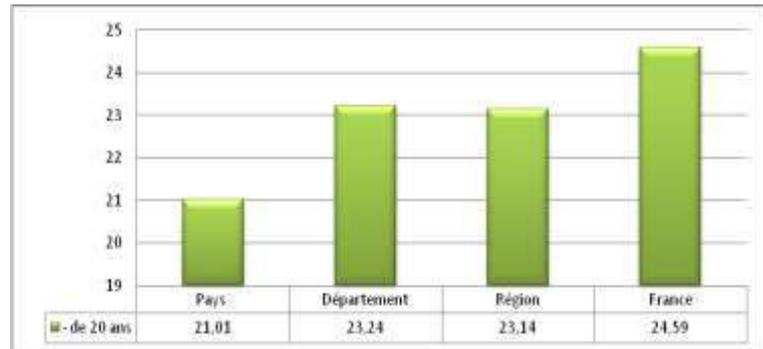
Comparaison du nombre de naissances, de décès et du solde naturel en 2014 en % (source INSEE)



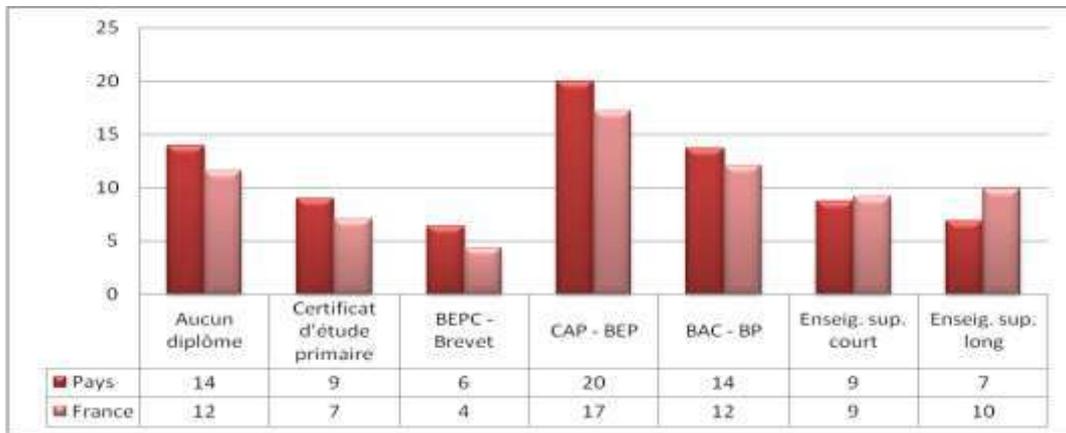
Comparaison en % des plus de 60 ans en 2012
(source INSEE)



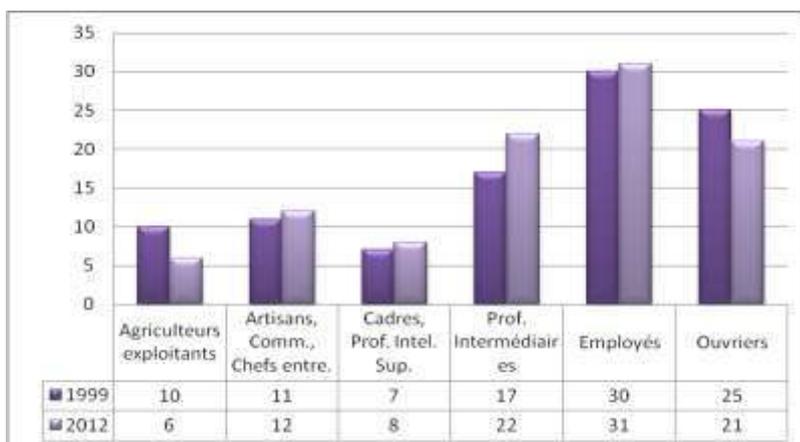
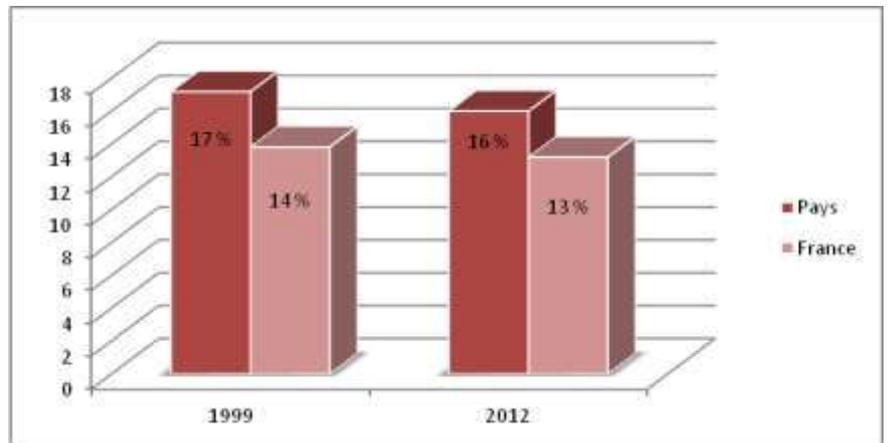
Comparaison en % des moins de 20 ans en 2012
(source INSEE)



Comparaison des niveaux de diplômes en % Pays et France en 2012 (source INSEE)



Evolution comparée du chômage en 1999 et 2012 (source INSEE)



Répartition des actifs par catégories en % en 1999 et 2012 (source INSEE)

Le panorama des Pays en France

Au 1^{er} Janvier 2015, on dénombre 385 Pays, Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR), CDDRA (Contrats de développement durable Rhône Alpes) et territoires organisés. Ils couvrent plus de 80 % du territoire national et concernent environ 50 % de la population française.



Les caractéristiques des territoires de projets

Au niveau national

Démographique

➤ Moyenne : 73 000 hab.

Physique

➤ Moyenne : 1 300 km²

Juridiques

➤ Pôle territorial : 26 %

➤ Syndicat mixte fermé : 24 %

➤ Syndicat mixte ouvert : 13 %

➤ Association : 28 %

➤ Autres / Informelle : 9 %

Notre Syndicat mixte

➤ Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles : 75 000 hab.

➤ Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles : 1 892 km²

➤ Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles : ouvert

L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

« Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a pour objet : les études, ~~les~~ animations ~~et~~ ~~ou~~ la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ses orientations ».

Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, "un espace de projets".

C'est pourquoi le Syndicat mixte du Pays élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement, conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil de Développement et les acteurs du territoire. Ces politiques de développement et ces orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et un Cadre Stratégique 2014-2020 voté en mars 2014 par le Comité Syndical.

- ❖ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est :
 - un territoire de projets,
 - un espace supra-communautaire et infra-départemental,
 - un outil de développement du territoire (animation, ingénierie...),
 - un lieu fédérateur,
 - une valeur ajoutée.
- ❖ Le Pays a un effet de masse critique
- ❖ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles n'est pas :
 - un nouvel échelon de collectivité territoriale.

La charte de développement

Axe 1 : Renforcer notre identité commune

- Chantier 1 - Le développement des échanges internes et externes
- Chantier 2 - Un effort constant de communication auprès de tous
- Chantier 3 - Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

Axe 2 : Développer et valoriser nos productions économiques

- Chantier 4 - Le développement d'une logique d'écotourisme
- Chantier 5 - Le soutien à une agriculture raisonnée
- Chantier 6 - La valorisation des ressources naturelles.

Axe 3 : Répondre aux besoins de meilleures conditions de vie et d'activité

- Chantier 7 - La préservation de notre environnement
- Chantier 8 - L'intégration des populations
- Chantier 9 - Le développement de la formation et des compétences
- Chantier 10 - Une politique de développement économique.

Axe 4 : Maîtriser l'aménagement de l'espace et de l'environnement

- Chantier 11 - La maîtrise de notre urbanisation
- Chantier 12 - La maîtrise du développement économique
- Chantier 13 - La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

A la suite de la stratégie élaborée sous couvert de la Charte de développement du Pays, le Cadre Stratégique 2014-2020 se présente sous deux axes :

- Cohésion Sociale,
- Développement Economique.

Le cadre stratégique 2014-2020

Axe	Thématiques	Enjeux	Objectifs
COHESION SOCIALE	Habitat Logement Cadre de vie	1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité	1. Réduire l'habitat indécent et indigne 2. Favoriser les travaux d'adaptation 3. Développer l'offre locative et publique
		2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens	4. Sauvegarder la qualité architecturale et la préservation du patrimoine local 5. Maintenir l'humain dans le centre ancien 6. Accompagner les politiques d'aménagement
		3. Concourir à une gestion durable des ressources	7. Lutter contre la précarité énergétique 8. Informer, sensibiliser et éduquer
	Services à la population	4. Vivre en bonne santé	9. Maintenir et renforcer les soins de premiers recours et la prise en charge des urgences 10. Améliorer le parcours de santé des personnes âgées 11. Développer et renforcer les services de prévention de proximité 12. Améliorer l'accès aux soins par le biais de la télémédecine
		5. Améliorer les services aux familles	13. Densifier les services à la petite enfance 14. Prévenir les difficultés éducatives
		6. Garantir l'accès de tous aux services publics	15. Rapprocher les services de la population 16. Améliorer la mobilité
	Culture	7. Créer du lien social	17. Renforcer la médiation 18. Œuvrer pour l'épanouissement personnel à travers la pratique artistique
		8. Rendre la culture de qualité accessible	19. Proposer la culture partout 20. Offrir la culture pour tous
		9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique	21. Faire de la création l'écho de l'identité patrimoniale 22. Favoriser la transmission du patrimoine immatériel par la création

Axe	Thématiques	Enjeux	Objectifs
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Economie	10. Développer les partenariats publics/privés	23. Favoriser l'émergence de projets de territoire 24. Animer le réseau des entreprises
		11. Soutenir les filières	25. Accompagner les mutations professionnelles 26. Susciter les innovations collectives
		12. Construire l'offre immobilière d'entreprise	27. Structurer l'offre immobilière 28. Organiser la reprise des entreprises
	Tourisme	13. Consolider et développer une offre de qualité	29. Qualifier les acteurs 30. Optimiser la qualification de l'offre d'hébergement 31. Accompagner les projets structurants 32. Valoriser l'offre patrimoniale 33. Développer l'offre nature 34. Structurer l'offre oenotouristique
		14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique	35. Mettre en réseau l'offre de « thermalisme » et du bien-être 36. Organiser et qualifier l'accueil touristique 37. Promouvoir la destination 38. Elaborer une politique marketing 39. Mettre en marché
		15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet	40. Fédérer et animer le projet territorial 41. Assurer une veille territoriale 42. Mettre en œuvre la gouvernance
	Patrimoine	16. Connaître et partager le patrimoine	43. Poursuivre la connaissance et la recherche appliquée 44. Sensibiliser la population 45. Former les professionnels
		17. Préserver le cadre de vie	46. Sauvegarder et valoriser le patrimoine 47. Promouvoir une architecture de qualité 48. Accompagner les politiques d'aménagement
		18. Dynamiser le patrimoine	49. Interpréter le patrimoine 50. Animer les patrimoines 51. Affirmer l'identité culturelle du Pays

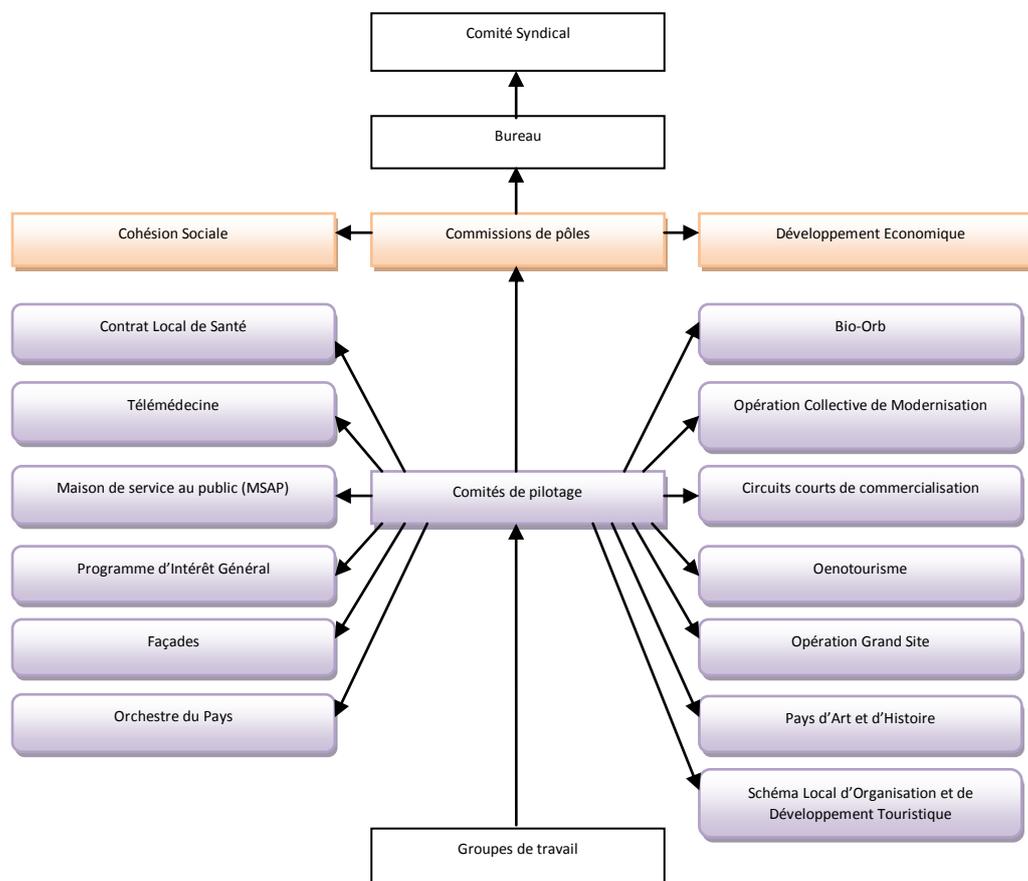
Les niveaux d'intervention du Pays

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

- en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation,
- en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire,
- en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques,
- en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

La gouvernance du Syndicat mixte

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont sept communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.



Le Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenus par les communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le Bureau est composé de quinze membres.

La présidence est assurée par Francis BOUTES, Président de la Communauté de communes « Les Avant-Monts du Centre Hérault », Maire de Gabian.

Des commissions thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement.

Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative et se répartit autour de quatre collèges : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

Le bureau est composé de 15 membres

- Francis Boutes, Président,
- Marie-Pierre Pons, Vice-présidente,
- Jean Arcas, Vice-président,
- Isabelle Gil, Vice-présidente,
- Yves Fraïsse, Vice-président,
- Luc Salles, représentant de la communauté de communes Grand Orb,
- Josian Cabrol, représentant de la communauté de communes Pays Saint-Ponais,
- Martine Olmos, représentante de la communauté de communes Le Minervois,
- Marie-Aline Edo, représentante de la communauté de communes Grand Orb,
- Gérard Baro, représentant de la communauté de communes Orb et Taurou,
- Martine GIL, représentante de la communauté de communes Orb et Taurou,
- Daniel Galtier, représentant de la communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault,
- Kléber Mesquida, représentant du Conseil départemental de l'Hérault,
- Jean-Luc Falip, représentant du Conseil départemental de l'Hérault,
- Catherine Reboul, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

Le comité syndical

Communautés de Communes	Titulaires	Suppléants	Communautés de Communes	Titulaires	Suppléants
Orb-Jaur	Francine MARTY Jean-Pierre BERRAUD Jean ARCAS	Franck LIGNON Jacques FERNANDEZ Thérèse SALAVIN	Sud Hérault	Isabelle GIL Marylène FAIVRE Gilbert LE PETITCORPS Jean-Christophe PETIT	Jean-Noël BADENAS Pierre BARDY Gilbert RIVAYRAND André FRANCES
Les Avant-Monts du Centre Hérault	Daniel GALTIER Francis BOUTES Alain SICILIANO Bernard VIDAL	Dominique BEDOS Jacques HUC Guy ROUCAYROL Michel SALLES	Orb et Taurou	Gérard BARO Martine GIL Norbert ETIENNE	Robert SOUQUE Jean-Louis MADALLE Edith ALBERT
Grand Orb	Roland BASCOUL Yves ROBIN Marie-Aline EDO Luc SALLES	Francis BARSSE Jean-Louis LAFAURIE Michel KINDIG Yvan CASSILLI	Représentants du Conseil départemental de l'Hérault	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Catherine REBOUL Vincent GAUDY Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGO Audray IMBERT	Claude BARRAL Pierre BOULDOIRE Yvon PELLET Claudine VASSAS MEJRI Renaud CALVAT Dominique NURIT Louis VILLARET Nicole MORERE Bernadette VIGNON Sylvie PRADELLE
Pays Saint-Ponais	Josian CABROL Alain MOULY Michaël ANDERS	Marc COINTRE Pierre DONNADIEU Francis BARTHES			
Le Minervois	Yves FRAISSE Martine OLMOS Jean-Pierre BARTHES	René CAUQUIL Jean-Louis BELLIDO Patrice ORTEGA			

Date et lieux des comités syndicaux :

- Vendredi 23 janvier 2015 – Salle Jean Moulin à Murviel-lès-Béziers,
- Lundi 23 février 2015 – Salle Jean Moulin à Murviel-lès-Béziers,
- Jeudi 21 mai 2015 – Salle Jean Moulin à Murviel-lès-Béziers,
- Mardi 13 octobre 2015 – Salle Georges Brassens à Cessenon-sur-Orb,
- Jeudi 10 décembre 2015 – Salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb.



21 mai 2015



13 octobre 2015



10 décembre 2015

Selon un cadre précis organisationnel, les projets se valident après le passage devant différentes instances (comités de pilotage et commissions) où les membres de la société civile siègent au titre du Conseil de développement avant d'arriver devant le Comité Syndical.

Les réunions des commissions thématiques

Commission Cohésion Sociale présidée par Isabelle Gil, membre de la Communauté de communes Sud Hérault, adjointe à Capetang :

- ✓ vendredi 4 décembre 2015 à Cabrerolles.

Commission Développement Economique présidée par Jean ARCAS, Président de la Communauté de communes Orb-Jaur, Maire d'Olargues :

- ✓ mercredi 18 février 2015 à Lamalou-les-Bains,
- ✓ mardi 24 novembre 2015 à Olargues.

Les réunions des comités de pilotage

Thème	Date et lieu	Président(e)
Contrat Local de Santé et Télémedecine	15 janvier à Murviel-lès-Béziers 23 juin à Murviel-lès-Béziers 10 décembre à Saint-Chinian	Gérard BARO
Relais de Services Publics	23 novembre à Béziers (CD 34)	Martine GIL
Programme d'Intérêt Général	4 décembre à Cabrerolles	Marie-Aline EDO
Façades	13 mars à La Tour-sur-Orb 19 mai à La Tour-sur-Orb 21 juillet à La Tour-sur-Orb 8 octobre à La Tour-sur-Orb	Marie-Aline EDO
Bio-Orb	21 juillet à Olargues	Jean ARCAS
Opération Collective de Modernisation	9 décembre à Saint-Chinian	Jean ARCAS
Label Vignobles et Découvertes	5 novembre à Faugères	Jean ARCAS
Opération Grand Site	12 janvier à Siran 7 juillet à Cessero	Jean ARCAS
Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique	24 novembre à Olargues	Jean ARCAS

La conférence des présidents

Lors du Comité syndical du 21 mai, Francis Boutes, Président du Syndicat mixte a proposé d'ajouter un article au règlement intérieur du Syndicat mixte stipulant afin que « le Syndicat mixte soit en résonance avec les Communautés de communes, il est convenu de tenir deux fois par an une conférence des Présidents de Communautés de communes avec les membres du Bureau ».

Sous la présidence de Francis Boutes, la première séance de travail a réuni les présidents et directeurs des communautés de communes avec le bureau du Syndicat mixte et l'équipe de direction le 15 octobre 2015 à l'Hôtel de ville de Cessenon-sur-Orb.

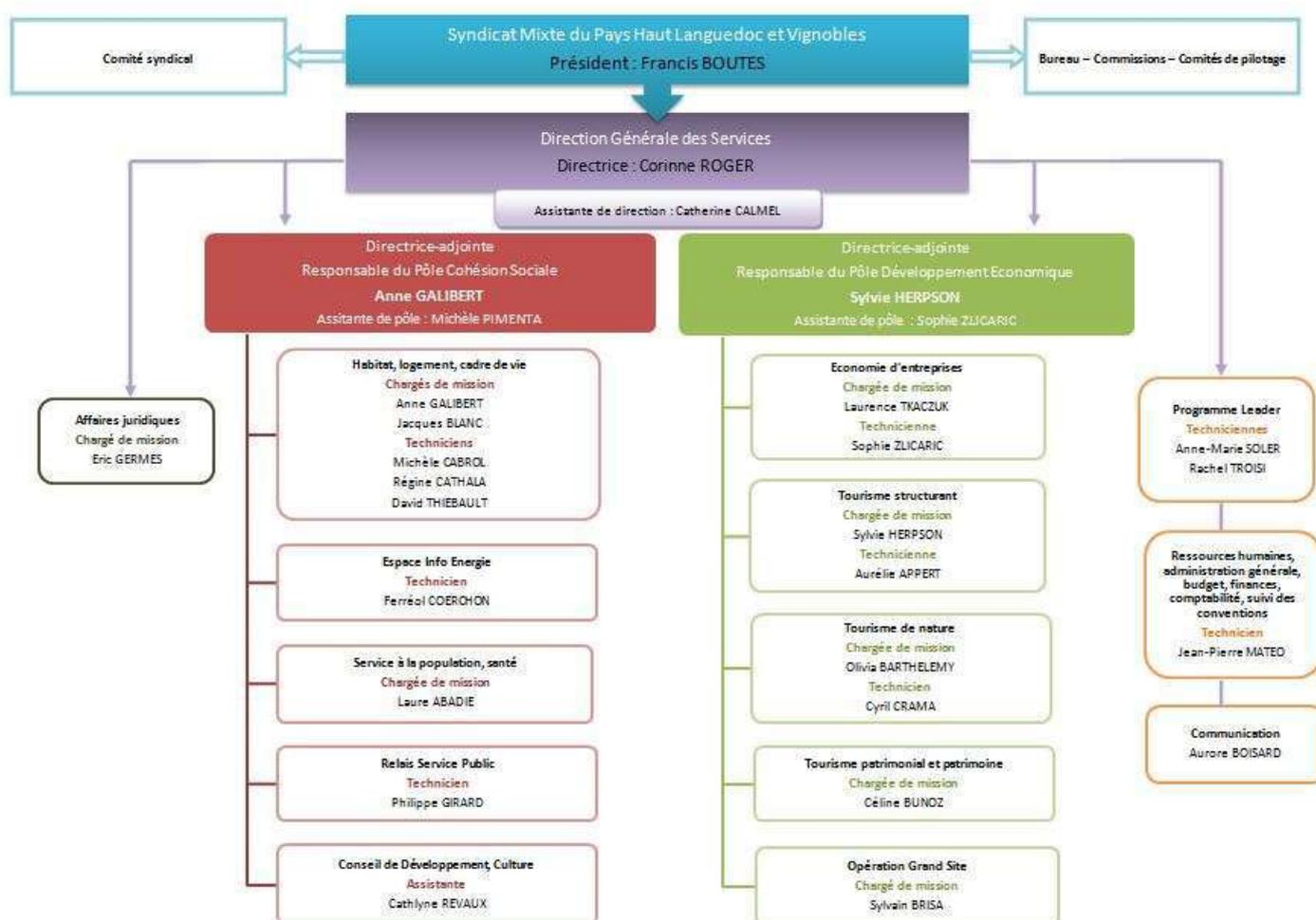
Les missions du Pays ont été déclinées à travers différentes actions pour mesurer les interactions avec les stratégies communautaires : l'habitat avec le programme d'intérêt général, la santé avec le Contrat local de Santé, la Culture avec l'Orchestre de Pays... La politique de labels engagée par le Pays a également été présentée : Label Pays d'Art et d'Histoire, Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian », label « Vignobles et Découvertes Minervois, Faugères, Saint-Chinian en Haut Languedoc...

En conclusion, les Communautés de communes et le Syndicat mixte du Pays ont proposé d'axer encore mieux leurs actions en cohérence et en complémentarité. Pour ce faire, il a été décidé que les directeurs se rencontrent pour faire des propositions aux présidents pour mieux servir et accompagner le territoire.

Le Comité de direction

- Corinne ROGER, Directrice générale des services,
- Anne GALIBERT, Directrice adjointe - Responsable du Pôle cohésion sociale,
- Sylvie HERPSON, Directrice adjointe - Responsable du Pôle développement économique.

L'organigramme



Les bureaux du Pays

L'équipe technique est basée sur trois antennes : Saint-Chinian (siège social), Bédarieux et Saint-Pons-de-Thomières. Cela assure un maillage optimal du territoire.

16 salariés* sont basés à Saint-Chinian
(location mairie de Saint-Chinian, 108,85 m² -
15 bureaux, 1 salle de réunion, 1 cuisine, 2 WC)



6 salariés sont basés à Bédarieux
(location mairie de Bédarieux, 86,20 m² -
3 bureaux, 1 espace de documentation et
d'exposition, 1 WC)



5 salariés sont basés à Saint-Pons-de-Thomières,
(location mairie de Saint-Pons, 230 m² - 5
bureaux, 1 salle de réunion, 1 hall de
présentation, 1 cuisine, 1 WC)



Une Maison de services au public (MSAP) se trouve également au siège du Pays.

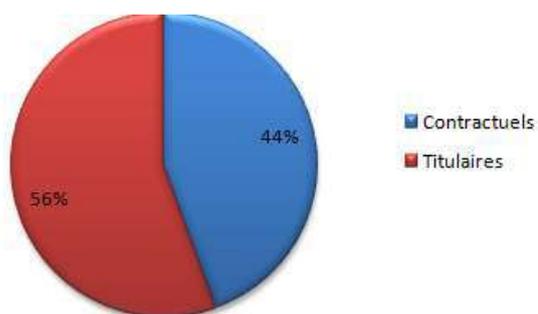
* 1 salarié par conventionnement avec la Communauté de communes Le Minervois est basé à Olonzac trois jours par semaine dans le cadre de la mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian ».

Les moyens du Pays

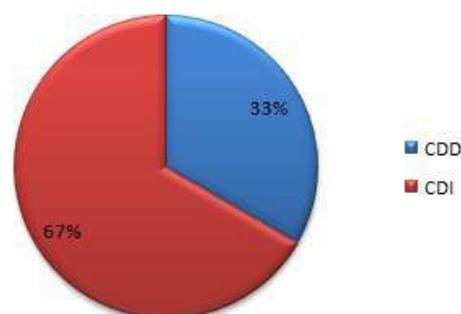
Le personnel permanent

Le Syndicat mixte a dix ans. Son personnel travaillait déjà pour partie (14 agents) au sein de cinq chartes intercommunales, associations de développement du territoire. De nouvelles embauches ont permis depuis de répondre aux besoins et notamment aux appels à projets faisant bénéficier le territoire d'un apport conséquent en ingénierie de projet. Ainsi, la part de personnel non titulaire s'élève à 44 % mais tend à diminuer au fil des années, soit parce que les agents réussissent des concours et sont nommés, soit parce qu'ils bénéficient d'un dispositif particulier de titularisation prévu par la loi.

Le statut des agents



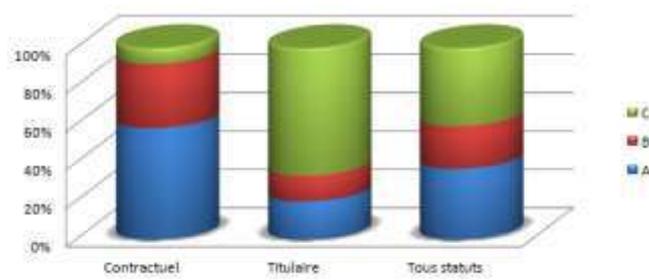
Pérennité de l'emploi contractuel



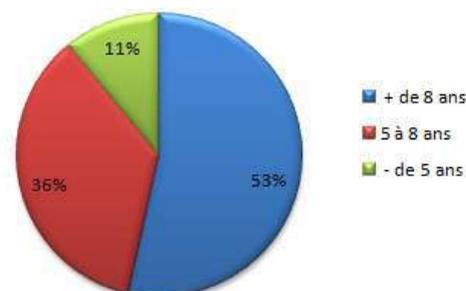
- 8 agents en CDI,
- 4 agents CDD,
- 15 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale,
- 27 agents au total.

Les agents non titulaires sont en majorité en contrat à durée indéterminée, du fait d'une ancienneté supérieure à 6 ans, et pour la majorité des chargés de mission.

Catégories des emplois par statut

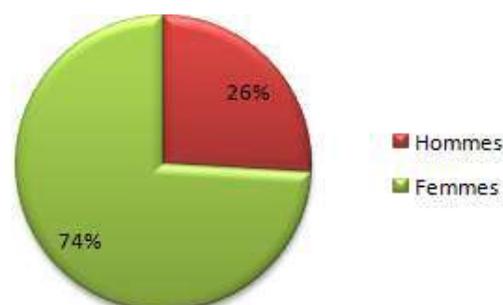
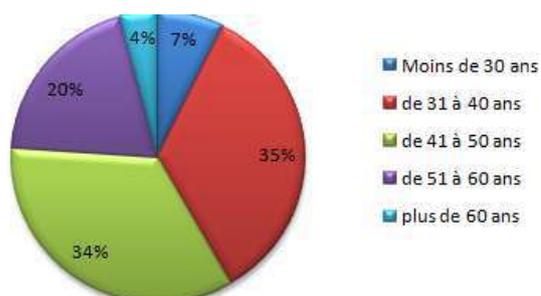


Ancienneté des agents



Les agents dont l'ancienneté est inférieure à 5 ans sont des agents contractuels de catégorie B ou A.

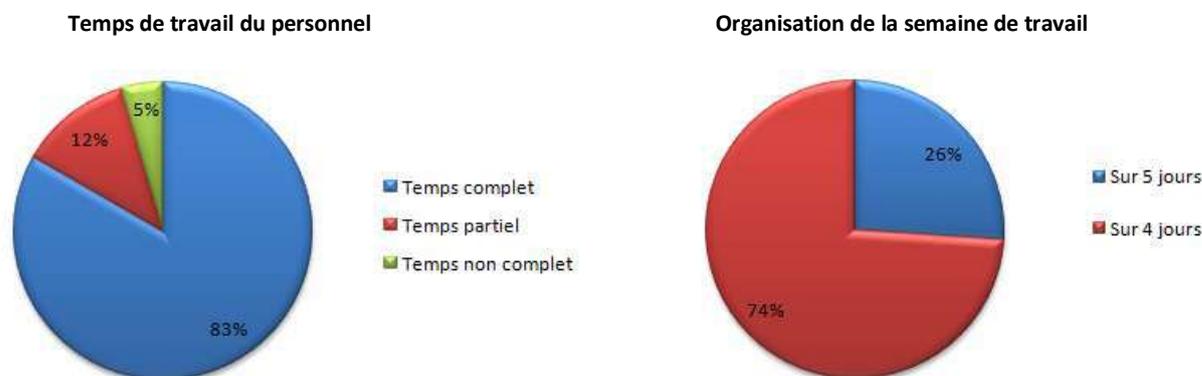
La structure par âge et par sexe de l'emploi en %



La majorité du personnel a entre 30 et 40 ans avec un nombre identique entre 30 et 40 ans et entre 40 et 50 ans. La moyenne d'âge du personnel titulaire du Pays est de 44 ans et celui des contractuels est de 46 ans. Les femmes sont surreprésentées par rapport aux hommes.

L'organisation du temps de travail

Les agents à temps partiel et temps non complet sont peu nombreux. Le passage à temps plein reste envisageable. Pratiquement les trois quarts des agents effectuent leur durée hebdomadaire sur 4 jours.



Deux agents effectuent du télétravail à raison d'un ou deux jours par semaine. Cette expérimentation existe depuis la fermeture des antennes de Roujan et Olonzac. Elle est concluante dans l'ensemble mais ne doit pas aller au-delà pour éviter l'isolement et faciliter la communication interne. Les points positifs sont la diminution de la fatigue, une motivation accrue et une grande productivité.

La gestion des compétences et formations

Les formations

- 262,5 heures de formations sur l'année (332 heures en 2014),
- une formation intra-muros sur les aides publiques de l'Etat (12 agents),
- concours de Rédacteur territorial (3 agents).

Les entretiens

Tous les agents ont été reçus en entretien annuel individuel par le Vice-président en charge des ressources humaines, Yves Fraisse, la Directrice générale des services et la responsable du pôle concerné par l'agent. Ces temps de rencontre ont été riches d'échanges et ont permis de faire le bilan de l'année écoulée, de fixer les objectifs pour l'année à venir.

L'assistant de prévention

L'assistant de prévention a été formé et a travaillé sur l'évaluation des risques, la prévention des risques professionnels et le document unique.

Le mouvement de personnel

L'année 2015 a été marquée par deux départs : Delphine Rufino et Olivia Crevaux. Une arrivée : Eric Germès aux affaires juridiques. Les deux départs n'ont pas été remplacés, leurs missions respectives ont été réparties sur des agents en place (souci d'économie...).

Accès à l'emploi titulaire

La loi n°2012-347 du 12 mars 2012 a mis en place un dispositif permettant à certains agents contractuels d'accéder à l'emploi titulaire par la voie de concours réservés, de sélections professionnelles ou de recrutements réservés. Dans ce cadre, les collectivités devaient recenser les agents susceptibles de bénéficier du dispositif et établir, le cas échéant, un programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire ce que le Syndicat mixte a présenté à son Comité syndicat en juillet 2013. Trois salariés ont bénéficié de ce dispositif en 2015.

La communication interne

Deux réunions du personnel ont eu lieu en 2015, favorisant l'information, la convivialité et l'esprit d'équipe.

- le 15 septembre 2015 à La Caunette

La réunion s'est tenue en cinq temps :

- Les appels à projets : le cadre et le fonctionnement des appels à projets ayant mobilisé une partie du personnel en 2015 ont été déclinés,
- Le personnel et la structure : les mouvements de personnel et le nouvel organigramme ont été présentés par le président,
- Regards croisés sur La Caunette : plusieurs missions (tourisme, patrimoine, économie, habitat et OGS) interviennent sur La Caunette pour dynamiser le village au niveau public et privé : une présentation croisée a montré la complémentarité des actions,
- Assiette de Pays à La Caunette : dégustation, repas partagé,
- Visite guidée par Sylvain Brisa sur l'Opération Grand Site.



- le jeudi 17 décembre à Saint-Chinian

Après le vote du débat d'orientation budgétaire 2016, une présentation a été faite par la Directrice générale des services et les deux directrices générales adjointes aux salariés, pour préciser le cadre d'intervention de l'année à venir.

Le débat d'orientation budgétaire 2015

Le Syndicat mixte a fixé les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

1. La cohésion sociale

L'habitat avec la poursuite du Programme d'intérêt général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions prioritaires portent sur :

- Le traitement de la précarité énergétique,
- La lutte contre l'habitat indigne et indécent,
- Les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement,
- Le développement de l'offre locative privée et publique.

🌈 En accompagnement du Programme d'intérêt général, poursuite de l'opération façades.

🌈 L'Espace Info Energie, au-delà du soutien apporté à la mission habitat, assure le conseil et l'information en matière d'économie d'énergies.

Les services à la population,

🌈 **La Santé** avec la poursuite du Contrat Local de Santé portant sur quatre axes :

- Les soins de premiers recours et les urgences,
- Le parcours de santé des personnes âgées,
- Le panier de services de prévention avec une priorité mise sur les problématiques de santé mentale, d'addictions et d'accès aux droits et aux soins,
- La télémédecine.

🌈 **Le Réseau de Relais de Services Publics** interviendra pour faciliter les démarches administratives en direction des publics peu mobiles, notamment les personnes âgées.

La culture, véritable outil de lien social à travers l'orchestre de Pays qui travaille sur une nouvelle création et qui pourra être diffusée à partir de l'été 2016.

2. Le développement économique

L'économie en direction de l'entreprise, avec la poursuite de l'Opération Collective de Modernisation des PME confortée par l'appui au développement économique des entreprises et des porteurs de projets, publics et privés.

L'économie agricole avec l'accompagnement du Pôle d'excellence rurale « Bio-Orb » autour des plantes à parfum aromatiques et médicinales ainsi que de nouvelles orientations sur une déclinaison à l'échelle du Pays ; la poursuite d'actions en direction du développement de circuits courts sur le Pays.

L'économie touristique et patrimoniale : la mise en œuvre du Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique portant sur trois axes :

- L'offre : consolider et développer une offre durable, attractive et de qualité
- La promotion : promouvoir et mettre en marché l'offre touristique
- L'organisation : optimiser l'organisation touristique et la gouvernance
- 🌈 Le développement de l'offre nature autour de l'Itinérance :
 - Le GR de Pays
 - Les boucles de randonnées
 - Le chemin de Saint-Jacques – variante entre Saint-Gervais-sur-Mare et Capestang.
- 🌈 Le dépôt de candidature pour l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire » :
 - Une stratégie globale de projet culturel
 - Un facteur de développement
 - La force d'un réseau
 - L'animation et la communication autour de l'oénotourisme dans le cadre du label « Vignobles et Découvertes ».
- 🌈 La mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian » dans sa phase de préfiguration :
 - Etude de fréquentation et de fonctionnement
 - Animation, information et sensibilisation.

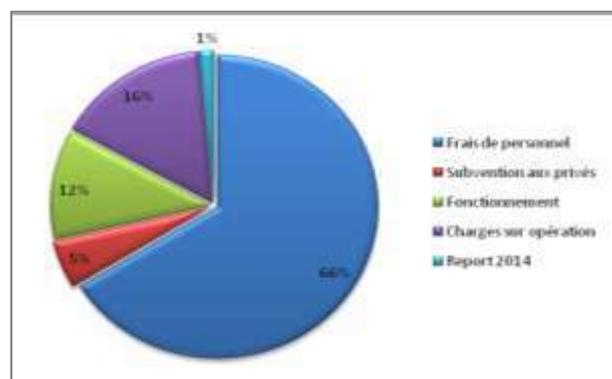
La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

La réponse aux appels à projets européens pour la génération 2014-2020 (Leader, ATI...) ainsi que tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques. De nouveaux partenariats et coopérations vont se mettre en œuvre en lien avec les appels à projets.

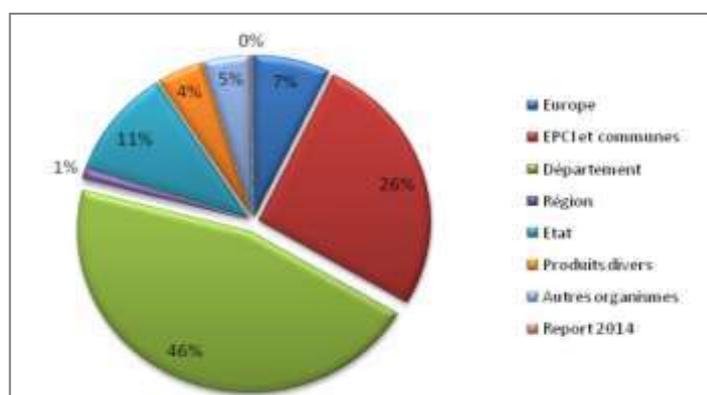
Les ressources financières

Le compte administratif 2015 du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été de 1 661 786,56 €. Les cotisations des Communautés de communes ont été maintenues à 4 € avec une participation de 1 € pour la mise en œuvre du programme d'intérêt général.

	Charges
Frais de personnel	1 100 536,01
Subvention aux privés	85 441,95
Fonctionnement	194 701,69
Charges sur opération	257 410,43
Report 2014	23 696,48
	1 661 786,56



	Produits
Europe	126 677,36
EPCI et communes	469 195,02
Département	810 672,16
Région	19 846,84
Etat	191 947,39
Produits divers	77 871,50
Autres organismes	78 696,94
Report 2014	4 004,33
	1 778 911,54



Résultat : 117 124,98 €

La Cohésion Sociale

*Répondre aux besoins des habitants,
ouvrir les voies de la
transition énergétique,
créer du lien social !*



« Habiter au Pays »

La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH), objectif national qui vise la rénovation de 380 000 logements privés pour 2015.

Cet objectif ambitieux de rénovation énergétique du parc résidentiel permet de répondre à des enjeux :

- **environnementaux** car la rénovation énergétique de l'habitat contribue à l'atteinte de l'objectif de diminution de 38 % des consommations d'énergie du secteur du bâtiment à l'horizon 2020 ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- **économiques**, le secteur de la rénovation énergétique constituant un puissant levier de création d'emplois locaux, non délocalisables,
- **sociaux** par la réduction de la précarité énergétique, améliorant ainsi le pouvoir d'achat des ménages modestes.

Le Programme d'Intérêt général (PIG) signé pour 5 ans (2012-2017) est le volet opérationnel du Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat, qui permet :

- d'enclencher la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers,
- de financer la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes,
- de mobiliser les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, au travers du Programme d'Intérêt Général, accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur(s) résidence(s) principale(s) ou leur(s) logement(s) locatif(s).

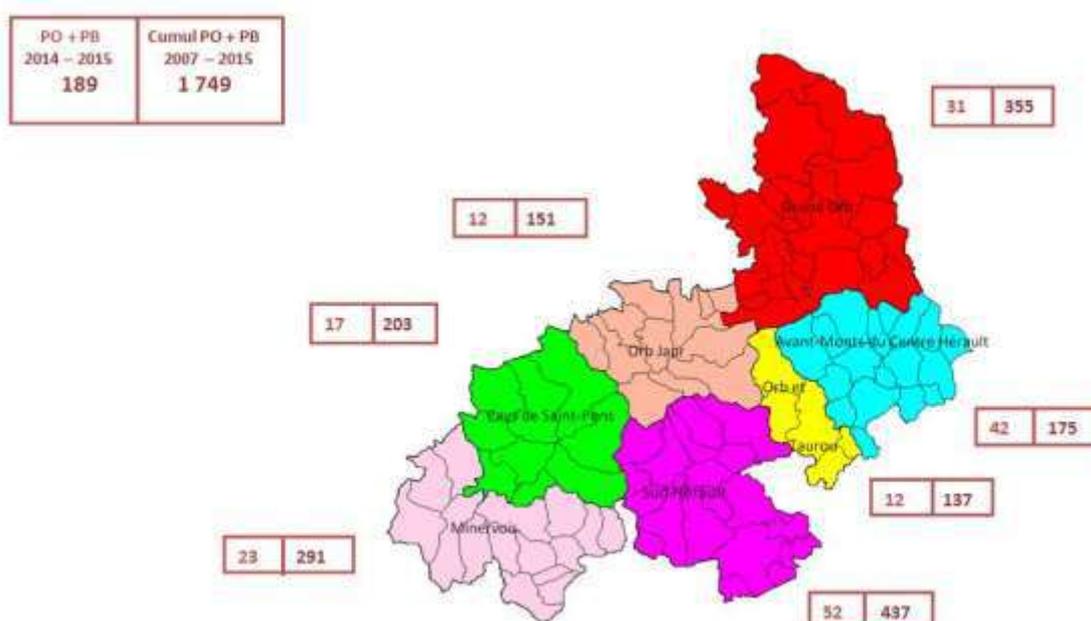
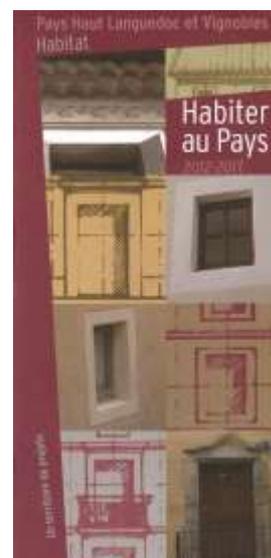
L'accent est mis sur les **travaux liés aux économies d'énergie** de façon à lutter contre la précarité énergétique, toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- **le maintien à domicile des personnes âgées,**
- **le traitement de l'habitat indécemment et insalubre,**
- **le développement de l'offre locative.**

2015 représente la huitième année de politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et, la troisième année du Programme d'Intérêt Général qui court jusqu'en septembre 2017.

Pour l'année 2015, 189 logements ont été réhabilités dont :

- 13 logements locatifs,
- 176 logements de propriétaires occupants
 - 1,9 million € de subventions
 - 3,5 millions € de travaux.



Trois années de Programme d'Intérêt Général				
Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH	Subventions REGION	Subventions DEPARTEMENT
553 493 « Propriétaire Occupant » 60 « Propriétaire Bailleur »	10 324 435 €	5 057 624 €	226 782 €	865 966 €
Depuis 2008, début de la politique de l'habitat				
Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH	Subventions REGION	Subventions DEPARTEMENT
1 751 1 374 « Propriétaire Occupant » 377 « Propriétaire Bailleur »	30 926 191 €	11 122 747 €	974 728 €	1 284 859 €

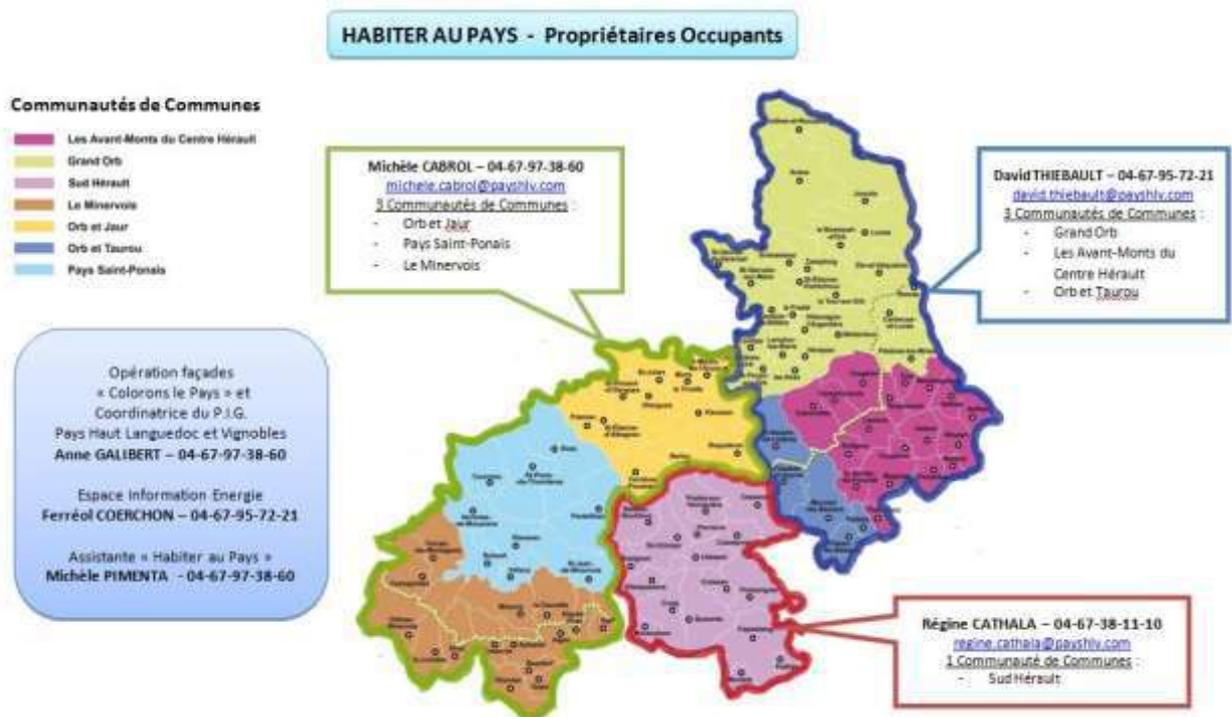
1 751 logements ont été réhabilités
13 millions € de subventions
31 millions € de travaux
1 € de subvention génère 2,78 € de travaux

Ce volume de travaux est réalisé par des entreprises du bâtiment qui participent ainsi au soutien de l'économie locale. Les travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et les travaux d'économies d'énergies représentent la plus grande proportion de dossiers. Néanmoins les travaux d'indécence et d'insalubrité restent une des priorités de la politique de l'habitat.

Les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil régional et la Fondation Abbé Pierre soutiennent financièrement la politique de l'habitat portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

L'organisation technique territoriale

Une organisation territoriale a été mise en place de façon à couvrir l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Un technicien référent est désigné par territoire et par type de dossiers.



Communautés de Communes

- Les Avant-Monts du Centre-Hérault
- Grand Orb
- Sud-Hérault
- Le Minervois
- Orb et Jaur
- Orb et Taurou
- Pays Saint-Ponais

HABITER AU PAYS - Propriétaires Bailleurs

Jacques BLANC – 04-67-97-38-60
jacques.blanc@payshlv.com
4 Communautés de communes :

- Grand Orb
- Orb et Jaur
- Pays Saint-Ponais
- Le Minervois

Opération façades
« Colorons le Pays » et
Coordinatrice du P.I.G.
Pays Haut Languedoc et Vignobles
Anne GALIBERT – 04-67-97-38-60
Espace Information Énergie
Ferréol COERCHON – 04-67-95-72-21
Assistante « Habiter au Pays »
Michèle PIMENTA – 04-67-97-38-60

Régine CATHALA
04-67-38-11-10
regine.cathala@payshlv.com
3 Cîtes de communes :

- Avant-Monts du Centre-Hérault
- Orb et Taurou
- Sud-Hérault

« Colorons le Pays »

C'est une aide au ravalement de façades qui vient compléter le Programme d'Intérêt Général. Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine mais également à la transmission et à la promotion des savoir-faire.

En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens.

Au préalable, les Communautés de communes doivent avoir délibéré :

- pour adhérer à cette opération,
- pour réserver une enveloppe budgétaire,
- pour définir un périmètre d'intervention dans chaque commune.

Une façade peut être subventionnable si :

- elle est visible de l'espace public,
- elle est située dans le périmètre d'intervention,
- si elle est traitée dans sa globalité,
- si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.

En sept ans :

- 293 façades rénovées
 - 474 857 € de subventions,
 - 2,5 millions € de travaux.

En 2015 :

- 11 façades rénovées
 - 16 763 € de subventions,
 - 79 487 € de travaux.



Les conventions de partenariats

➤ La Fondation du Patrimoine

Depuis le démarrage de cette opération, une convention de partenariat lie le Pays avec la Fondation du Patrimoine qui a financé 79 dossiers sur le territoire du Pays dont 23 cofinancés dans le cadre de l'opération « Colorons le Pays ». Cette opération se poursuit avec le soutien financier du Conseil départemental, des communes ou communautés de communes adhérentes à l'opération.

Dans le cadre de ce partenariat, le Pays et la Fondation du Patrimoine ont souhaité renforcer leur soutien aux projets de mise en valeur patrimoniale en créant un **Club de mécènes** à l'échelle du territoire.

La création du Club est prévue au premier semestre 2016. Il existe 15 Clubs en France, le club des Mécènes du Pays Haut Languedoc et Vignobles sera le premier en Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées.

La convention avec la Fondation du Patrimoine sera reconduite pour 3 ans.

➤ Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault (C.A.U.E.)

Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le CAUE pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions.

De ce partenariat est né la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour proposer un conseil architectural aux particuliers.

Ce conseil viendra appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- le P.I.G. (Programme d'Intérêt Général),
- l'opération façades,
- l'opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »,
- le Pays d'Art et d'Histoire.

Le conseiller de l'Espace Info Energie (E.I.E.) sera présent également pour compléter les informations du CAUE sur le volet économies d'énergie et aides financières.

Ces conseils sont gratuits et ont débuté le 25 septembre 2015.



« Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte »

Le Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie a lancé un appel à projets pour encourager et accompagner des territoires exemplaires prêts à s'engager dans une trajectoire permettant de tendre vers ou d'atteindre l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050. Le levier de mobilisation des territoires pour atteindre les objectifs de la transition énergétique, se formalise par la démarche « **Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte** ».

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été lauréat de cet appel à projets en février 2015, ce qui a permis de mobiliser 500 000 € sur le territoire pour financer des projets économes en énergie ou qui favorisent les énergies renouvelables.

Le Pays a présenté trois projets et au total 6 collectivités ont présenté dix projets dont un en lien avec le logement puisqu'il s'agit d'une installation de pompe à chaleur pour le chauffage de cinq logements communaux.



RECAPITULATIF DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE				
Actions	Maître d'ouvrage	Coût Global Prévisionnel	Participation FFTE* (HT)	CdC ou Collectivité
Acquisition de 3 véhicules propres	SM Pays Haut Languedoc & Vignobles	72 000 HT	57 600	Pays Haut Languedoc et Vignobles 193 600 €
Etude ECOMobilité	SM Pays Haut Languedoc & Vignobles	120 000 TTC	96 000	
Etude opportunité énergies renouvelable	SM Pays Haut Languedoc & Vignobles	50 000 TTC	40 000	
Parc photovoltaïque pour autoconsommation et isolation office de tourisme : Commune de Magalas	Communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault	112 291 HT	89 833	Les Avant-Monts du Centre Hérault 144 758 €
Parc photovoltaïque pour autoconsommation et pompe à chaleur pour crèche : Commune de Puimisson	Communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault	44 482 HT	35 585	
Parc photovoltaïque pour autoconsommation bâtiment public : Commune de Magalas	Communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault	24 800 HT	19 840	
Remplacement éclairage public grotte	Commune deourniou	136 805 HT	53 354	Pays Saint-Ponais 94 642 €
Installation PAC dans logts publics	Commune de Riols	62 000 HT	40 788	
Création Chaufferie Bois	Commune Ferrals-les-Montagnes	52 000 HT	19 000	Le Minervoys 19 000 €
Acquisition d'un parc de 2 véhicules propres de service	Commune de La Tour-sur-Orb	60 000 HT	48 000	Grand Orb 48 000 €
TOTAL		734 378 €	500 000 €	500 000 €

Le Comité syndical a désigné comme élue référente du programme d'actions : Marie-Aline EDO

*FFTE : Fond de Financement de la Transition Energétique

Les trois projets portés par le Pays sont :

- étude ECOMobilité,
- étude d'opportunité énergies renouvelables,
- achat de trois véhicules propres de service.



Les projets devront être réalisés dans les trois ans qui suivent la signature de la convention avec le Ministère.

L'étude ECOMobilité sera le premier dossier proposé au Comité syndical du Pays pour une mise au travail en 2016 en partenariat avec le Conseil de développement du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Cette réflexion sur la mobilité apparaît incontournable pour développer les actions qui permettront aux populations locales de rompre l'isolement, de favoriser l'accès aux droits, l'accès aux soins et le vivre ensemble. Le conseil de développement du Pays s'est déjà investi dans le projet rézo-pouce qui représente une réponse pertinente en matière de mobilité sur le territoire du Pays.



L'Espace Info Energie

En mars 2008, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et le Pays Haut Languedoc et Vignobles ont signé une convention pluriannuelle ayant pour objet la mise en place et l'animation d'un Espace Info Énergie (EIE). L'EIE du Pays respecte scrupuleusement la charte des Espaces Info Energie.



L'Espace Info Énergie destiné aux particuliers, aux petites entreprises et aux collectivités locales, a pour mission :

- d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes intéressées par la maîtrise de l'énergie et/ou par les énergies renouvelables,
- d'appuyer le montage technique et financier de projets liés à ces thématiques,
- d'accompagner des actions d'information et de sensibilisation à destination des différents publics,
- de mettre à disposition de tous, une documentation et des contacts visant à améliorer la connaissance des techniques et des enjeux liés à l'énergie,
- de relayer à un échelon très local les actions des différents organismes qui interviennent dans le domaine de l'énergie : ADEME, Région, ...

L'espace info énergie est un service public qui permet de répondre aux questions liées aux économies d'énergie dans l'habitat par des conseils gratuits et indépendants.

Le conseiller a proposé des actions en 2015 sur l'ensemble du territoire du Pays.

Des permanences d'accueil sont effectives sur les différentes antennes de Bédarieux, Saint-Chinian et Saint-Pons-de-Thomières. Régulièrement, des visites de sites sont organisées pour illustrer soit des écoconstructions soit des exemples de production d'énergies renouvelables.

L'Espace Info Energie participe également à des manifestations comme la Fête de l'Energie, ainsi que des salons et foires locales.

Les nuits de la thermographie sont des animations particulièrement prisées. Au cours de la soirée, une déambulation dans les rues du village avec une caméra thermique permet de sensibiliser le public en visualisant les déperditions de chaleur dans l'habitat. Cette visite se poursuit par une présentation de solutions techniques, des énergies renouvelables. Les dispositifs financiers existants sont expliqués aux participants.



Par ailleurs, l'accompagnement des propriétaires bénéficiaires des aides de l'ANAH, dans le cadre du programme « Habiter mieux » porté par le Pays représente une mission primordiale pour le Conseiller de l'Espace Info Energie.

Enfin pour diffuser au mieux l'information, le conseiller dispose d'outils et de supports adaptés mis à disposition du public :

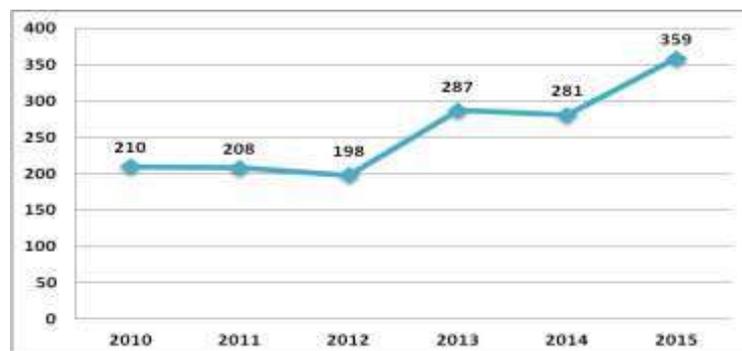
- un centre de documentation avec un grand nombre d'ouvrages, des revues et des livrets thématiques,
- des outils de mesure vous permettant de connaître vos consommations d'eau et d'électricité,
- une exposition permanente de matériaux d'isolation ainsi que des maquettes pédagogiques.

La permanence de l'EIE

Au 31 décembre 2015, 359 personnes ont contacté l'Espace Info Energie du Pays Haut Languedoc et Vignobles (téléphone, mail, rendez-vous, visites spontanées) pour obtenir des conseils et des informations.

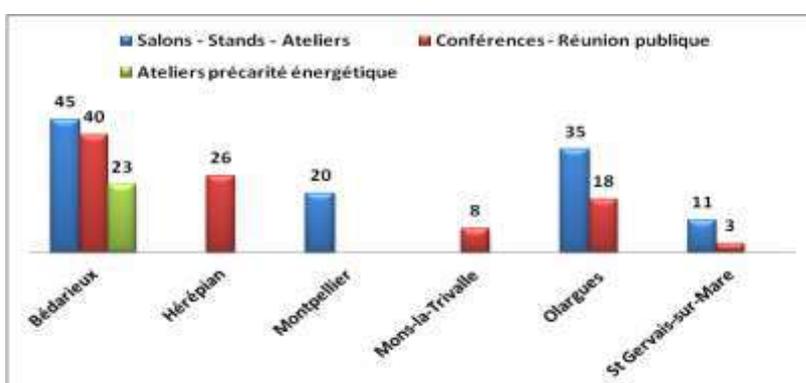
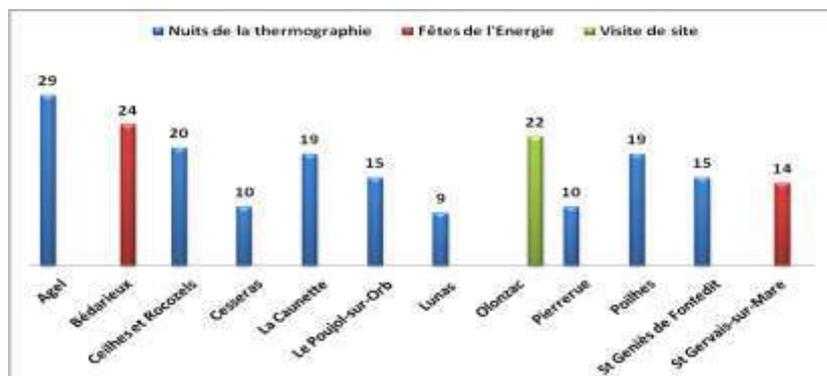
Ce résultat est en nette augmentation par rapport à l'année précédente.

Nombre de contacts



Les animations de l'EIE

Au cours de l'année 2015, l'EIE du Pays Haut Languedoc et Vignobles a participé à de nombreux évènements et a organisé de nombreuses animations. Les actions d'animation ont permis d'informer et de sensibiliser **435 personnes**, en plus des 359 contacts. Au total 782 habitants du Pays ont été informés ou sensibilisés.



Atelier Eco-geste à Bédarieux

Nuit de la thermographie à Pierrerue



Stand bio à Olargues

Visite de site à Olonzac

Le Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé a été signé en juillet 2013 entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'Agence Régionale de Santé. Ce contrat permet la mise en cohérence et l'articulation des politiques publiques en matière de santé sur le territoire du Pays. Il intègre également la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Les quatre axes du Contrat Local de Santé sont à la croisée des besoins du territoire et des schémas régionaux de l'Agence Régionale de Santé :

- soins de premier recours et urgence,
- parcours de santé des personnes âgées,
- panier de services de proximité (addictions, santé mentale des jeunes, accès aux droits et aux soins),
- développement de la télémédecine.

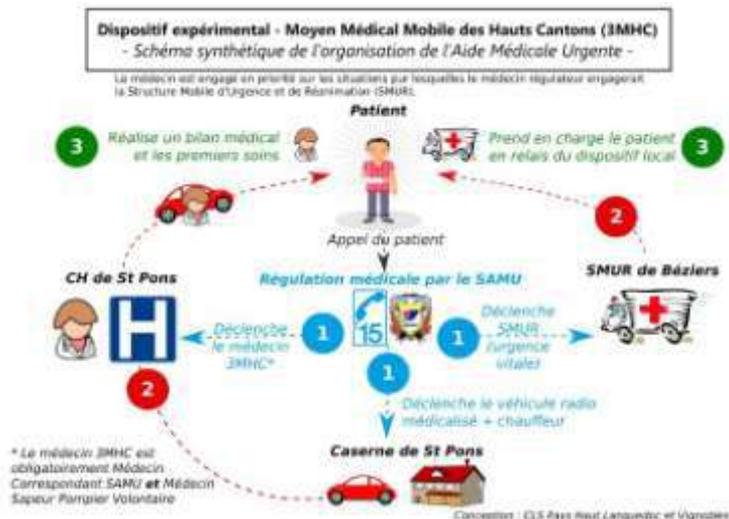
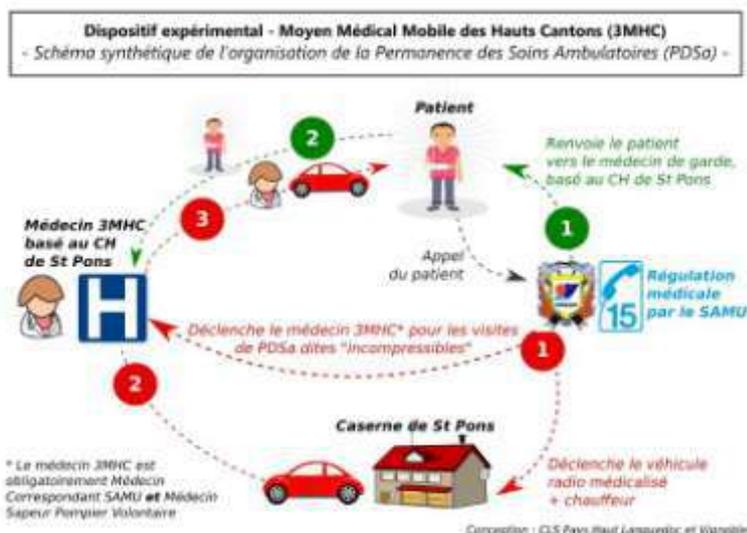
Les avancées sont différentes selon les axes. Les priorités sont définies par le comité de pilotage, instance décisionnelle du Contrat. En novembre 2015, un avenant a été signé, prolongeant dans les mêmes modalités le Contrat Local de Santé jusqu'en décembre 2017.

Les soins de premier recours et urgences

Le travail engagé depuis 2013 sur l'aide médicale urgente et la permanence des soins sur les secteurs de Saint-Pons – Olargues s'est poursuivi. En décembre 2015, le dispositif « Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons » (3MHC) a été finalisé, pour démarrer au 1^{er} février 2016.

Ce dispositif expérimental couvre les seize communes des deux secteurs de garde de Saint-Pons et Olargues :

- Boisset,
- Courniou,
- Rieusec,
- Riols,
- Saint-Pons de Thomières,
- Velieux
- Verreries de Moussans
- Colombières-sur-Orb,
- Mons,
- Olargues,
- Prémian,
- Saint-Etienne-d'Albagnan,
- Saint-Julien,
- Saint-Martin-de-l'Arçon,
- Saint-Vincent-d'Olargues,
- Vioussan.



L'objectif est clair : faciliter l'accès aux soins et conforter la présence médicale les week-ends et jours fériés sur la zone test. Cela permettra de réduire les délais de prise en charge des urgences, mais aussi d'assurer l'accès à des consultations de médecine générale en dehors des horaires normaux d'ouverture des cabinets médicaux. Les médecins qui participent à cette organisation sont à la fois Médecin Sapeur Pompier Volontaire et Médecin correspondant SAMU. Leurs interventions se feront à la demande du SAMU-Centre 15 et ils seront en lien permanent avec les médecins régulateurs du centre 15. Si l'expérience est concluante, ce fonctionnement pourrait être étendu sur la semaine.

Cette expérimentation reçoit le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault (SDIS). Elle est le fruit d'un important travail qui a mobilisé depuis 2013 de nombreux acteurs locaux : médecins libéraux du secteur et association de médecins libéraux du département (AMCS-34), Centres hospitaliers de Montpellier, Béziers et St-Pons-de-Thomières, SDIS 34, CPAM de l'Hérault.

D'autres secteurs du Pays sont également en difficulté sur le volet de l'aide médicale urgente et de la permanence des soins. Le travail de précision des problématiques locales et de définition des réponses sera engagé courant 2016.

En parallèle, l'accompagnement des projets de Maisons de Santé Pluri-professionnelles du Bousquet d'Orb, d'Olonzac et de Saint-Chinian s'est poursuivi, avec notamment le démarrage des travaux de la MSP d'Olonzac.

Le parcours de santé des personnes âgées

Le comité de pilotage a positionné les 24 communes de la communauté de communes Grand Orb comme territoire d'expérimentation du parcours de santé de la personne âgée. Le travail engagé sur ce secteur servira de base au futur développement de cette thématique du CLS sur l'ensemble du Pays.

En 2015, l'ARS a missionné le CREAI-ORS (Centre Régional d'Etude d'Actions et d'Informations « en faveur des personnes en situation de vulnérabilité ») pour compléter le diagnostic sur cette thématique et dégager des propositions d'orientations stratégiques. Les professionnels du territoire se sont largement mobilisés pour ce travail, qui a été rendu en décembre 2015. La dynamique de travail lancée sera poursuivie en 2016.

Parallèlement, le Pays a lancé auprès des 100 communes du territoire une enquête autour de l'aide apportée par les CCAS aux habitants

A travers la diffusion d'un questionnaire, cette enquête a pour objectifs de :

- Repérer sur le territoire du Pays les CCAS qui portent une politique sociale sur lesquels le Contrat Local de Santé (CLS) pourra s'appuyer,
- Identifier les aides / services qui sont proposés et à quel public ces aides sont attribuées,
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les publics,
- Quels sont les partenariats du CCAS (administrations, associations locales,...).

Les résultats de ce travail seront communiqués en 2016 à l'ensemble des communes et permettront d'alimenter les dynamiques engagées dans le cadre du Contrat Local de Santé.

En matière d'appui en ingénierie de projet, le Pays a été sollicité pour accompagner la commune de Villemagne l'Argentière sur le projet de Village Appartement Services pour Personnes Retraitées Autonomes (VASPRA). Ce projet vise à réhabiliter une maison située en cœur de village pour proposer six logements à destination des personnes retraitées autonomes, ainsi qu'un appartement de transition, pouvant accueillir temporairement une personne en sortie d'hospitalisation, le temps que des travaux soient réalisés à son domicile. Un projet santé-social est également intégré à la démarche, au travers de différents temps d'animation et de prévention qui seront proposés aux locataires, mais aussi à l'ensemble des habitants du village, jeunes et moins jeunes.

Associant donc les problématiques du logement et du risque de la perte d'autonomie des personnes âgées, ce projet a bénéficié de l'appui de la mission santé, représentant globalement 35h de travail sur l'année, et de la mission habitat. Cet accompagnement a porté à la fois sur :

- l'appui, les conseils techniques, et la mise en relation avec les partenaires dans la phase de conception du projet,
- l'appui au montage de dossier de demande de financement.

Le travail d'accompagnement de ce projet sera poursuivi en 2016.

Le panier de services sur le volet Addictions

Le schéma territorial de réponse en addictologie a été construit sur l'année 2015, associant sur plusieurs temps de travail les professionnels concernés par ces questions. Une première phase de déploiement des réponses a été validée par le comité de pilotage. Ce sont ainsi 6 permanences que l'association Episode, ouvrira en 2016 :

- A Olonzac et Saint-Pons, une consultation jeunes consommateurs sera mise en place à raison d'une journée par semaine. Anonymes et gratuites, ces permanences s'adressent aux jeunes qui se questionnent sur leurs consommations ou recherchent une aide ou un accompagnement vers le soin. Les parents et les proches seront également accueillis et conseillés.
- A Capetang, Magalas, Roujan et Saint-Chinian, une permanence de proximité hebdomadaire sera itinérante sur ces 4 communes. S'adressant à tout public qui se questionne sur ses consommations, l'objectif de cette présence de proximité est d'accompagner les personnes vers le soin et d'initier une prise en charge à Béziers ou à Bédarieux.

Un bilan de l'ensemble de ces permanences sera réalisé au bout d'une année de fonctionnement, pour permettre des éventuels réajustements.



Le panier de services sur le volet Santé Mentale des Jeunes

Un travail a été engagé avec la Maison des Adolescents (MDA) de l'Hérault sur le développement d'une MDA sur le territoire de l'Ouest Hérault.

Définies par un cahier des charges national, les Maisons des Adolescents sont des lieux neutres et non stigmatisant qui « prennent soin » de tous les jeunes de 11 à 21 ans. Les problématiques traitées dans les Maisons des Adolescents vont des « petits soucis » aux « gros tracas » et sont constituées d'une équipe pluridisciplinaire (pédopsychiatre, psychologues, éducateurs, infirmiers,...). Les MDA ne sont pas un dispositif qui se rajoute à l'existant mais bien une plateforme de repérage des problématiques des jeunes et d'orientation vers les réponses adaptées à leurs besoins. Elles ont vocation à renforcer les réponses déjà mises en place localement et à mieux les coordonner.

Mobilisant de nombreux acteurs du biterrois, la réflexion a été élargie aux territoires de la politique de la ville, dont le contrat de ville de Bédarieux. Le secteur des Hauts Cantons sera en effet site pilote pour définir comment la MDA Ouest Hérault pourra rayonner sur les territoires éloignés de Béziers, où sera positionnée la MDA.

Le développement de la télémédecine

Sur la base des besoins identifiés en matière d'avis et de suivis spécialisés, le travail engagé en 2015 a permis de définir les spécialités médicales sur lesquelles le Centre Hospitalier de Béziers pourra apporter une réponse. Des téléconsultations et télé-expertises pourront ainsi être proposées sur les spécialités suivantes :

- Psychiatrie,
- Gériatrie,
- Diabétologie – endocrinologie,
- Plaies chroniques et complexes,
- Soins palliatifs.

L'ensemble des EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et Maisons de Santé du territoire ont été consultés sur cette proposition de réponse. Ce sont ainsi 14 EHPAD et 3 MSP qui pourront bénéficier de la télémédecine. Un travail sur les caractéristiques techniques (infrastructure réseau télécom et réseau informatique) des sites requérants a également été mené. Enfin, les établissements ont perçu une enveloppe financière de l'Agence Régionale de Santé pour pouvoir réaliser les investissements matériels nécessaires à l'activité de télémédecine.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec le Dr Annick Ricard et a reçu le soutien financier des Fonds Européens (FEDER Massif Central).

En 2016, la mise en œuvre opérationnelle du projet sera poursuivie (étude technique des débits internet dans les établissements, équipement, finalisation des projets médicaux,...).

Le contrat de ville de Bédarieux

Parallèlement, le Pays a été sollicité pour participer aux groupes de travail du Contrat de Ville de Bédarieux, mis en place dans le cadre de l'élaboration du Contrat. La mission santé a ainsi participé à ce travail, aux côtés de la mission économie et habitat. Le Pays figure aujourd'hui parmi les 14 signataires du contrat de ville.

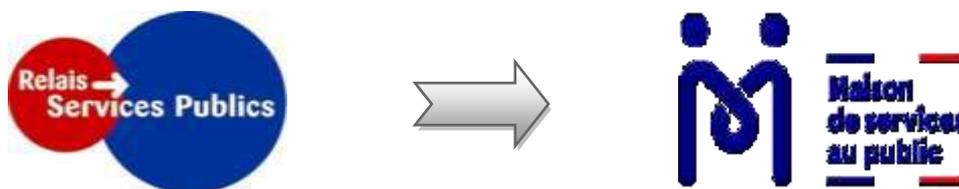
La veille éducative

La veille éducative est un dispositif éducatif expérimental en matière de prévention et de repérage précoce des difficultés des enfants et adolescents de 2 à 16 ans.

Déployé depuis plusieurs années sur le territoire, il devenait important de réaliser une évaluation du dispositif, déployé à titre expérimental. Ce travail a ainsi été finalisé en 2015 aux côtés des communautés de communes Sud Hérault et Le Minervois et de l'agence départementale de la solidarité Piémont Biterrois. Le comité de pilotage, réuni le 28 avril a proposé aux Communautés de Communes et au Pays d'arrêter l'expérimentation sous sa forme initiale. Ce projet demande à être retravaillé une fois les fusions des communautés de communes achevées, et en fonction des politiques qu'elles souhaiteront mettre en place.

Le réseau de service public

Devant la faible densité de population et la disparition progressive des permanences des services publics, la création des Relais Services Publics (RSP) est apparue comme le service de proximité essentiel pour les habitants du territoire. En 2015, les Relais Services Publics (RSP) sont devenus des Maisons de services au public (MSAP).



Ce service permet de faire le relais entre les demandeurs et neuf administrations partenaires :

- Caisse d'Allocations Familiales,
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- CARSAT,
- Mutualité Sociale Agricole,
- Pôle Emploi,
- C.C.I.,
- Préfecture,
- CD,
- CDAD.



Les animateurs des cinq MSAP

En termes de territorialisation, un maillage a été organisé à l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles, dernier territoire rural de l'Hérault. Cinq pôles de services ont été créés.

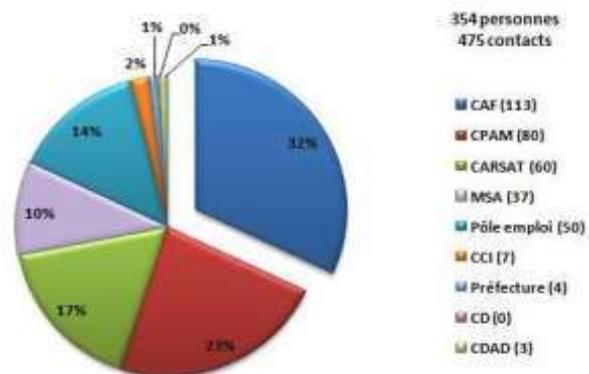
La Maison de services au public de Saint-Chinian s'inscrit dans un réseau territorial de ces cinq MSAP, réparties sur les communes de Roujan, Olonzac, Capestang, Olargues. Le Pays porte celle de Saint-Chinian installée dans les locaux du Pays.

A compter du 4 janvier 2016, la MSAP portée par le Pays sera délocalisée et installée sur le secteur de Grand Orb. La Communauté de communes Sud Hérault assurera cette mission sur l'ensemble de son territoire.

Pour l'année 2015, la MSAP portée par le Pays est toujours en augmentation en termes de fréquentation :

- 354 personnes ont été reçues, et au total
- 475 personnes ont pris contact avec l'animateur.

Les demandes concernent en majorité les services de la CAF (32 %), de la CPAM (23%), de la Carsat (17 %) et de la MSA (10 %).



La coordination

Le réseau des MSAP mis en place sur le territoire du Pays est un espace de coordination et d'échanges entre les agents d'accueil afin d'améliorer le service rendu aux usagers et de faire remonter aux partenaires, les besoins du terrain.

Les agents d'accueil ne travaillent pas seul. Régulièrement, ils échangent grâce aux outils informatiques mutualisés, sur leurs pratiques ou leurs besoins, lors des comités techniques (COTECH et COPIL) qu'ils sont tenus d'organiser.

Un Orchestre, des artistes, une nouvelle création

L'Orchestre du Pays est ouvert à tous les habitants qui aiment chanter ou jouer d'un instrument à vent. Il est né de l'envie des forces vives de se rassembler. L'objectif est de faire monter sur scène ceux qui souhaitent s'exprimer artistiquement. Cet orchestre est devenu un lieu de convivialité, de partage d'une passion commune au-delà de toutes les divergences d'opinion et de conditions de vie. Il est un véritable phénomène social où les membres de tous les âges ont plaisir à se retrouver pour « travailler » les morceaux avec beaucoup d'application. Il permet aussi de rendre accessible la culture au plus grand nombre et de proposer une offre culturelle de qualité au public.

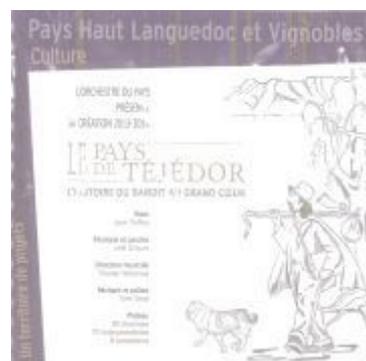
Ce projet est l'application d'une politique culturelle globale à l'échelle du territoire. En effet, il associe les artistes amateurs et professionnels car chaque pupitre est encadré par des professeurs de musique qualifiés ou un metteur en scène professionnel pour les comédiens. Il associe les participants dès la création de l'œuvre artistique jusqu'à sa diffusion.

L'Orchestre du Pays est composé d'un chœur à trois voix et d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions). Ses membres sont amateurs et résident pour l'essentiel sur le territoire du Pays. Depuis sa création en 2007, l'inscription est gratuite pour les membres. Il associe choristes, instrumentistes et comédiens amateurs encadrés par une équipe de professionnels.

La pratique artistique est ici le liant de ce projet de cohésion sociale. En effet, l'objectif commun est de faire du chant, de la musique ou du théâtre dans la convivialité et de se produire sur scène. Celui de l'équipe pédagogique est, quant à lui, d'offrir au public un spectacle de qualité, bien construit, qui raconte une histoire mettant en valeur le patrimoine local.



Le 31 janvier 2015, la dernière représentation de Tédjedor a eu lieu à la Livinière et a rassemblé 100 personnes. Cette représentation a clôturé la diffusion d'un spectacle pour laisser la place à la création.



Pour la nouvelle création, le Pays est toujours maître d'ouvrage de l'« Orchestre de Pays », cependant un nouveau fonctionnement est expérimenté. En effet, des membres de l'Orchestre de Pays participent à la création et à la diffusion du spectacle, avec une nouvelle formation expérimentale de co-construction (membres de l'orchestre et équipe technique Pays).

Cette nouvelle création « Un Pays pour Laura » mettra en valeur le parler occitan et le territoire au travers de grands événements marquants, historiques ou culturels.

La première représentation de ce spectacle est programmée pour l'été 2016.

118 choristes
58 musiciens
11 professeurs
Création musicale : Joël Drouin
Texte : Jean Tuffou
Chef d'orchestre : Patrick Pouget
Comédiens : Fanny Fernandez et Marc Soulignac

Le Développement Economique

*Accompagner les acteurs,
valoriser, dynamiser,
promouvoir le territoire !*



L'entreprise

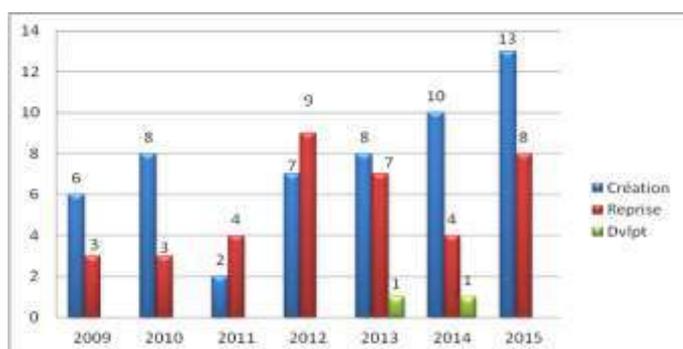
La création ou la reprise d'entreprise

La création d'entreprise et la reprise d'entreprise sont les premières vocations des établissements consulaires ; c'est pour cela que la Mission Economie du Pays ne répond qu'à un besoin de proximité ou à une spécificité locale.

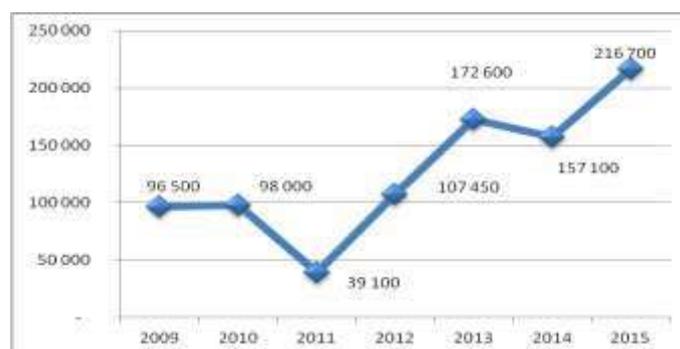
Dans cadre d'un partenariat avec IBOH, nos deux organismes ont appris à fonctionner ensemble et de bonnes habitudes se sont créées. Une orientation plus systématique du public est engagée ce qui permet d'avoir une claire vision de ce qui se passe en création reprise aidée sur le territoire.

En 2015, 21 projets (13 créations et 8 reprises) ont été aidés pour un montant de 216 700 €.

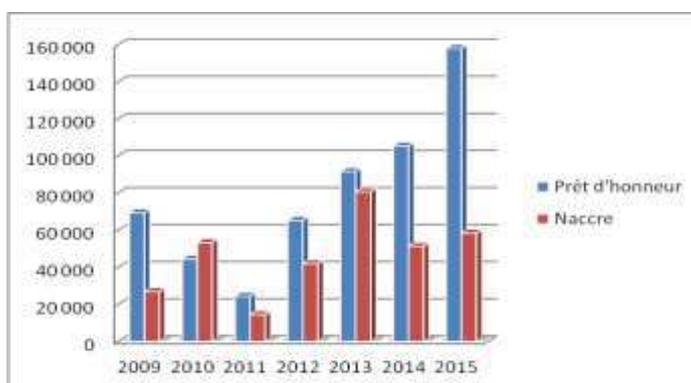
Les projets



Les financements



Origine des financements



Participation au Salon de la Création d'entreprise à Béziers organisé par la CCI : 28 avril.

Un travail important reste à accomplir pour sauvegarder le commerce existant en effet 50% des commerces seront à reprendre à 5 ans. Ce problème est national, on connaît les cédants mais personne n'arrive à mobiliser d'éventuels repreneurs.

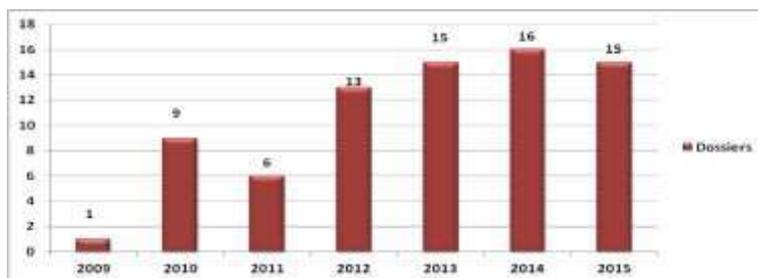


Le développement des entreprises

Cette action comporte deux aspects :

➤ Le soutien aux collectivités pour préserver l'économie en milieu rural

Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission telles sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement. En 2015, ce sont 14 collectivités qui ont bénéficié de l'ingénierie du Pays sur 15 dossiers différents.



Les collectivités accompagnées sont :

- Pailhès pour le suivi du multiservice,
- Azillanet pour le développement commercial du boulanger,
- Cazedarnes pour la création d'un multiservice,
- Ceilhes et Rocozels pour l'ouverture d'une station service – établissement classé « Installations Classées » pour la Protection de l'Environnement,
- Puisserguier pour l'étude d'impact commercial liée à la déviation,
- Parc naturel régional pour l'étude économique,
- Communauté de communes Grand Orb pour le suivi d'entreprises et la recherche de financement,
- Cessero pour la reprise de l'épicerie,
- Saint-Pons de Thomières pour le projet filière marbre,
- Saint-Geniès-de-Varensal pour le multiple rural,
- Graissessac pour l'immobilier d'entreprises,
- Riols pour l'immobilier d'entreprises,
- Communauté de communes Sud Hérault pour l'étude du schéma économique,
- Bédarieux pour le contrat de ville.

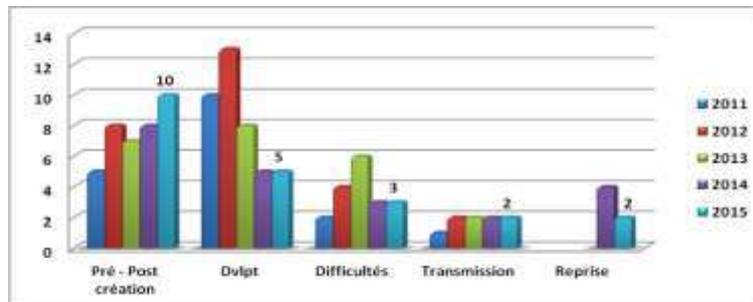
➤ Le soutien individuel à l'entrepreneur

Au-delà de l'investissement de production financé dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation, quelques entreprises développent des projets de dimension plus importante.

En 2015, ce sont 22 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes.

Cette année, la demande a principalement porté sur l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise.

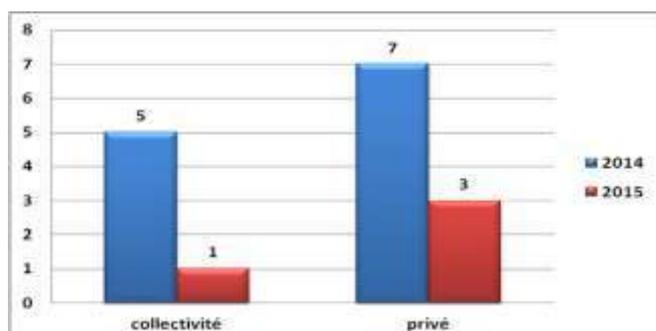
Suivi des entreprises



Le tourisme

La mission économie d'entreprise apporte son regard et ses compétences sur certains projets touristiques afin d'en mesurer la viabilité économique.

Projets touristiques accompagnés



Un projet porté par la collectivité à Olargues et trois projets privés sur Azillanet, Saint-Chinian et Lamalou-les-Bains font l'objet d'un suivi particulier.

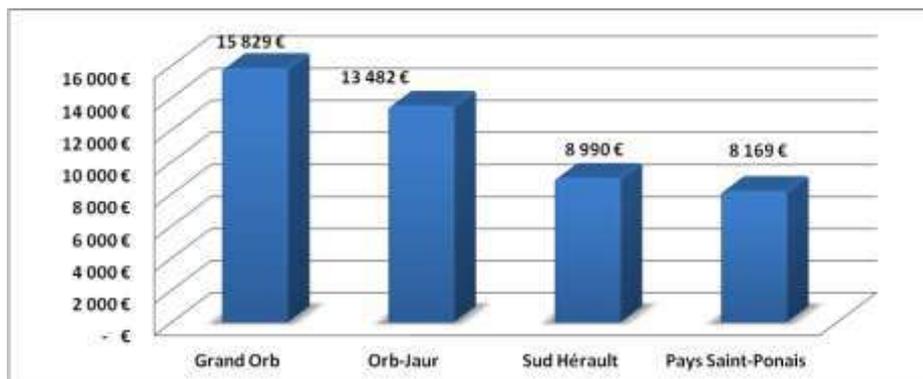
L'Opération Collective de Modernisation

L'Opération Collective de Modernisation est une aide financière qui permet d'accompagner les entreprises sur la modernisation de l'outil de production et la rénovation des devantures.

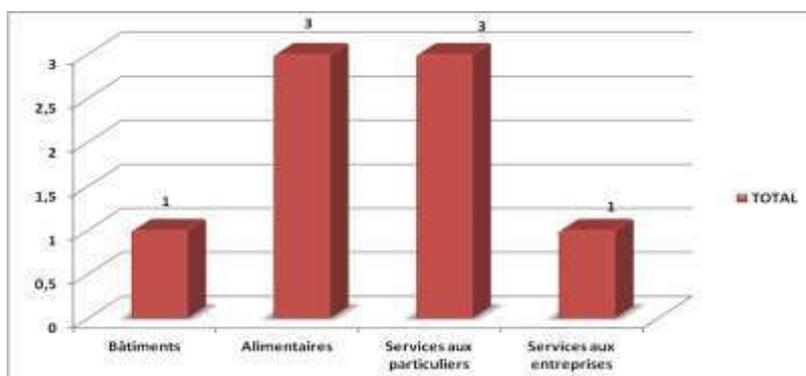
Face à l'évolution des réglementations en matière de mises aux normes, respect des règles d'hygiène, santé et sécurité des travailleurs, il devient nécessaire d'encourager l'investissement au sein des unités économiques. L'investissement dans un matériel de production plus performant peut permettre d'accéder à de nouveaux marchés, favoriser l'emploi.

De plus, l'entreprise, qui a un matériel de production adapté et récent, améliore sa capacité à transmettre son fonds de commerce. Cet aspect est non négligeable quand on sait que 38% des chefs d'entreprises sur le territoire ont plus de 55 ans.

En 2015, un seul comité de pilotage s'est tenu, huit dossiers ont été examinés pour un montant de subventions de 46 470 €.



Répartition par activité



Le nombre restreint de dossiers n'a couvert ni la totalité du territoire, ni les activités représentatives du territoire.

Deux actions d'animation significatives

L'observatoire

Le Syndicat mixte du Pays a la volonté de travailler en collaboration avec tous les acteurs institutionnels présents, sur le territoire. Ce partenariat, très attendu par tous, permet la circulation de l'information et le maintien d'une cohérence des actions sur l'ensemble du territoire.

Le rythme est d'une réunion par trimestre :

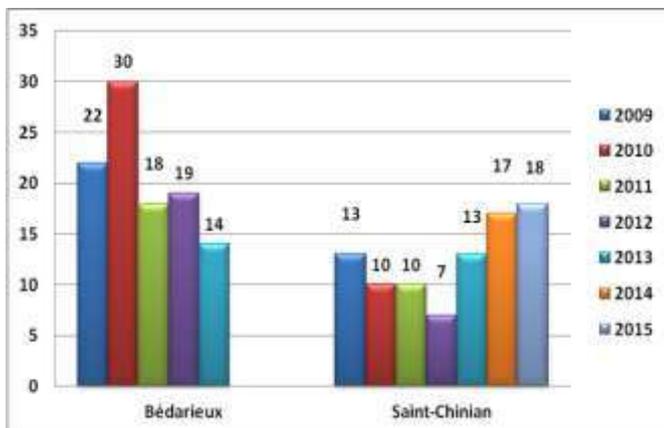
- 2 avril et 19 novembre 2015 au siège du Pays à Saint-Chinian.



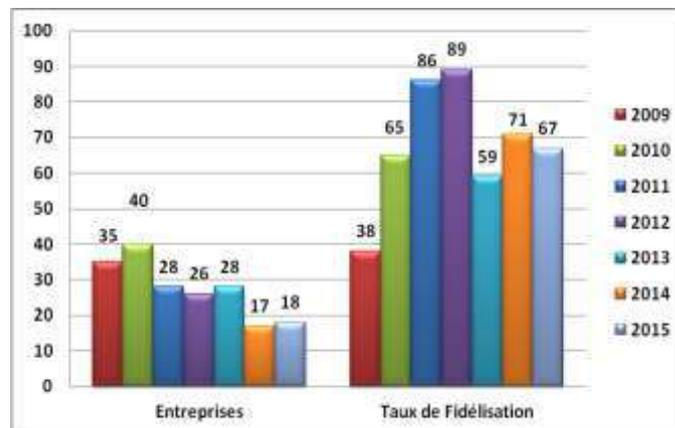
Le Club des chefs d'entreprise

Un club se réunit mensuellement à Saint-Chinian et le taux de fidélisation est de 67 %. Ce sont 18 entreprises différentes qui ont participé au moins une fois à une réunion débat sur les thèmes d'actualités professionnelles.

Evolution au sein des clubs



Les clubs



Saint-Chinian : ce groupe s'est construit progressivement par cooptation, le noyau dur poursuit l'accompagnement de jeunes entrepreneurs ; une forme de « mentorat » se met en place pour l'épanouissement du groupe.

Un projet culturel à vocation économique

L'« Association de Valorisation du Patrimoine Marbrier » a pour vocation de promouvoir le marbre du Saint-Ponais. Elle porte les réflexions et études de trois projets d'envergure :

1. Création d'un Institut de formation de sculpteurs sur marbre et résidence d'artistes sur le site de l'ancien aërium de Bayssière,
2. Création d'une « Marbrothèque » internationale et Musée sur les Métiers du Marbre dans l'ancienne Sous-préfecture, en plein cœur de Saint-Pons,
3. Aménagement d'un hébergement et d'un centre de colloques et séminaires, dans l'ancienne abbaye d'Ardouane (commune de Riols).

Participation à la présentation officielle du projet et visite de la carrière.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été associé pour apporter son ingénierie technique et financière.



L'agriculture : diversification et développement

Le pôle d'excellence Bio-Orb

Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB obtenu en 2012 propose d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

Cette initiative poursuit trois objectifs :

- le développement de l'agriculture biologique, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme,
- la création d'activités nouvelles, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement,
- le développement durable, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Le démarrage du Pôle en 2012 a traité deux points en priorité : créer un groupe de professionnels intéressés et organiser la mise en place de la pépinière pour lancer la production d'iris.

En 2013, l'animation et la coordination du groupe des professionnels se développent, de très nombreuses réunions ont été organisées pour :

- la recherche des terrains à mettre en plantation, la diversification des cultures (artichaut, grenadier, mimosa,...),
- la construction du réseau des partenaires de la filière,
- la connaissance des besoins du marché : la rencontre des acheteurs, les pratiques culturelles existantes et l'adaptation aux contraintes locales,
- le choix du matériel agricole adapté, la démarche Bio sont à mettre en place.

En 2014, la pépinière a été arrachée pour permettre la mise en culture de 2,5 ha d'iris et replantée une pépinière. Un essai de cueillette de mimosa sauvage a été réalisé pour une étude caractéristique du produit. Trois variétés de grenadiers, 6 variétés d'hémérocailles et une d'artichaut ont été plantées sur une surface totale de 4,35 hectares.

En 2015, le travail de la pépinière Iris se poursuit. Elle est arrachée en octobre pour multiplication des rhizomes et replantée. La plantation des grenadiers se poursuit. L'hectare d'artichauts n'a pas résisté face à une attaque de ravageurs. Un essai d'hélichryse a été mis en place sur plusieurs parcelles.

L'association Bio Orb PPAM compte désormais huit agriculteurs (dont trois exploitantes) adhérents et engagés dans une démarche de diversification viticole en culture PPAM.

Un contrat acheteur est signé pour une production à trois ans de 9 hectares.

Acheteur et producteurs dans un champ d'iris



L'arrachage de la pépinière



La préparation des plantules d'iris



La plantation des nouvelles parcelles

Les circuits courts de commercialisation : vers un plan alimentaire territorial

Les actions conduites en 2013-2014 par le Mouvement Rural et l'Adaseah ont fait l'objet d'une présentation publique les 27 et 29 Avril 2015 à Capestang et au Bousquet d'Orb.



Au cours de l'année, le fichier des producteurs a été mis à jour, le suivi des projets privés effectué. En 2015, une réflexion a été conduite pour mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) dont les enjeux sont les suivants :

- Établir une nouvelle gouvernance alimentaire,
- Engager une dynamique de développement économique local,
- Préserver la santé et l'environnement,
- Mener un véritable projet de territoire,
- Fédérer les énergies.

Il émane de ce croisement entre agriculture, santé et développement économique pour répondre à un objectif commun « *mieux produire, pour mieux manger* ».

La plus-value réside dans la mise en œuvre d'actions concrètes. Le territoire espace de projets, mobilise en effet les acteurs sociaux-économiques et les citoyens autour de cette thématique alimentaire.

Dans ce contexte, les axes de réflexions et de travail retenus localement sont les suivants :

- Conforter les circuits alimentaires de proximité,
- Structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole,
- Faciliter l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées à une bonne alimentation,
- Sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ».

Le 10 novembre 2015, participation au forum régional des circuits courts et plus particulièrement au sein de l'atelier Plan Alimentaire Territorial.

Un diagnostic agricole sur la Communauté de communes Le Minervois

Dans le cadre du partenariat avec l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, des étudiants ont effectué le diagnostic d'une zone rurale : le Minervois.

Un échantillon de communes situées sur la Communauté de communes « le Minervois » a été défini pour la réalisation de ce diagnostic, il s'agit d'une zone agricole essentiellement viticole mais sur laquelle se développe une diversification. L'objectif de ces travaux de terrain est triple : apporter un éclairage sur les pratiques actuelles (conduite du vignoble, mécanisation, irrigation...), l'évolution du foncier et les pistes possibles de diversification



Vendredi 27 Novembre 2015 en soirée, dans la salle polyvalente de Cessero ; une classe entière est venue présenter les résultats de leurs travaux devant un public nombreux d'élus et de techniciens du développement économique local.

Cette étude a eu pour objectif d'apporter un éclairage sur l'état actuel des exploitations agricoles locales, leurs pratiques, leurs atouts, leurs contraintes et leur potentiel d'évolution. Les résultats doivent enrichir les travaux conduits par le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de son programme de diversification agricole et de développement des circuits courts.

Le développement touristique

Le développement touristique est un vecteur majeur du développement économique du Pays.

C'est pourquoi, le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient pour une meilleure mise en cohérence de l'offre de tourisme à l'échelle du territoire à travers différentes actions qui ont pour but d'affirmer une identité touristique, développer qualitativement et quantitativement l'offre touristique, fédérer les acteurs locaux, proposer le territoire comme destination touristique.

Le Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique 2020 (SLODT)

Le SLODT, document stratégique en termes de développement touristique territorial, permet de déterminer les axes d'intervention et les objectifs prioritaires déclinés en actions.

Trois axes

- ✓ Un positionnement :
 - patrimoine,
 - vignobles,
 - cadre naturel préservé,
 - proximité,
 - art de vivre et produits.
- ✓ Une ambition :
 - destination reconnue... préservant les atouts, adaptée aux besoins de la clientèle et du territoire.
- ✓ Six enjeux :
 - offre touristique durable et innovante,
 - expériences touristiques à vivre,
 - identité et marketing territorial,
 - mise en marché,
 - efficacité des acteurs,
 - clarification de la gouvernance.

Axe 1 – OFFRE : Consolider et développer une offre durable, attractive et de qualité
1.1. Qualifier les acteurs
1.2. Développer et qualifier l'offre d'hébergement
1.3. Accompagner les projets structurants
1.4. Valoriser l'offre patrimoniale
1.5. Développer l'offre de nature
1.6. Structurer l'offre œnotouristique et produits du terroir
1.7. Mettre en réseau l'offre de thermalisme et de bien être
Axe 2 - PROMOTION : Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique
2.1. Elaborer une politique marketing
2.2. Promouvoir le territoire
2.3. Mettre en marché
2.4. Structurer et qualifier l'accueil touristique
Axe 3 - ORGANISATION : Optimiser l'organisation et l'animation du projet touristique
3.1. Fédérer et animer le projet territorial
3.2. Optimiser le projet (veille territoriale, poids du tourisme et tendances...)
3.3. Mettre en œuvre la gouvernance

La qualification de l'offre et l'accompagnement des porteurs de projets

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une mission de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les acteurs souhaitant développer une activité touristique (hébergeurs, restaurants, caveaux, activités APN...).

Nature du projet	Commune	Rôle du Pays
Qualification du camping	Mons-la-Trivalle	Conseils et renseignements – appui au montage de dossiers pour financements
Bar à vins, boutique de produits du terroir, épicerie de proximité, petite restauration, projet création de café de Pays et salle de dégustation – Point relais postal	Faugères	Conseils et renseignements – projet de montage de dossier pour financements
Campotel d'Olargues	Olargues	Conseils et renseignements
Campotel de Saint Pons de Thomières	Saint-Pons de Thomières	Conseils et renseignements – expertise Atout France/ADT34
Campotel de Bédarieux	Bédarieux	Conseils et renseignements - expertise Atout France/ADT34
Campotel de Roquebrun	Roquebrun	Conseils et renseignements – expertise Atout France/ADT34

Création gîte sur domaine vigneron + hébergement touristique	Assignan	Conseils, renseignements, financements
Création bar à vin	Thézan-les-Béziers / Murviel-lès-Béziers	Conseils et renseignements – projet de montage de dossier pour financements
Aire naturelle de camping	Mons-la-Trivalle	Conseils et renseignements
Hébergements insolites	Colombières-sur-Orb	Conseils et renseignements financements
Création gîte	Prémian	Renseignements pour financements
Classement + labellisation gîtes	Saint-Chinian	Conseils et renseignements
Accueil au caveau	Thézan-les-Béziers	Conseils et renseignements labellisation et financement
Chambre d'hôtes	Murviel-lès-Béziers	Conseils et renseignements labellisation et financement
Signalétique (SIL) pour un vigneron hébergeur	Faugères	Conseils et renseignements
Labellisation domaine vigneron	Faugères	Conseils et renseignements sur le label régional
Création gîte de groupe	Olargues	Conseils et renseignements pour labellisation et financement
Création gîte (projet de diversification)	Cabrerolles	Conseils et renseignements labellisation et financement (montage de dossier pour aide Départementale)
Action groupée de classement des gîtes pour V&D	Aigne – Minerve – Babeau-Bouldoux - Berlou	Conseils, renseignements, médiation
Projet de diversification – oenotourisme – création gîte de groupe	Pierrerue	Conseils et renseignements labellisation et financement (Europe + aides nationales)
Projet Café de Pays – Bar à vin	Olonzac	Conseils et renseignements labellisation et financement (Europe + aides nationales)
Projet complexe Bien-être	Olonzac	Conseils et renseignements financement
Chambres d'hôtes	Olargues	Conseils et renseignements financement
Hôtel	Siran	Conseils et renseignements classement Atout France
Labellisation Sud de France pour vignerons et producteurs agroalimentaires	Ensemble du Pays	Réunion d'information avec la chambre d'agriculture de l'Hérault

Les projets structurants

L'Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian »

Depuis 2012, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles (Pays HLV) assure l'animation de l'Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian » en partenariat avec les Communautés de communes Le Minervois, du Pays Saint-Ponais et avec le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.

Un Grand Site est un territoire :

- remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles,
- dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre de la protection des monuments naturels et des sites,
- qui accueille un large public et qui est engagé dans une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur, l'attrait et la cohérence paysagère.

La politique des Grands Sites s'inscrit dans le cadre de la politique de protection des monuments naturels et des Sites (lois de 1906 et 1930 inscrites dans le code de l'environnement).

L'outil principal de cette politique : l'Opération Grand Site (OGS)

C'est la démarche proposée par l'Etat aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation.

Trois objectifs de toutes les OGS :

1. Restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle d'un site (qui en fait sa valeur exceptionnelle...),
2. Améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site,
3. Favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Quatre conditions pour pouvoir être en OGS :

1. Etre un site remarquable, emblématique,
2. Bénéficier d'un site classé significatif,
3. Faire déjà l'objet d'une forte fréquentation,
4. Faire l'objet d'une volonté locale.

Un principe : élaborer et mettre en œuvre un projet global et partenarial adapté aux enjeux du site.

Une finalité : le label Grand Site de France.

L'OGS « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Briant » : principales données clés



Chiffres clés OGS

- 1 Site classé de 2 400 ha. sur 6 communes
- 1 Grand Site de 14 000 ha. sur 7 communes
- 7 communes : Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux
- 2 Communautés de communes : Le Minervois et Pays Saint-Ponais
- 1 collectivité porteuse (dans le cadre d'une gouvernance partagée) : le Pays
- Population : 2 600 habitants
- Fréquentation : 170 000 visiteurs au moins (en 2013)

En 2015, un projet de site classé validé

- Validation par le Conseil d'Etat du projet de site classé avec modification du titre : site classé des « gorges de la Cesse, du Briant et des Causses de Minerve » (15/12).

Une démarche OGS officiellement lancée par l'Etat

- Accord formel de l'Etat pour le lancement de l'OGS obtenu via la lettre du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), le 12 mai 2015.

Il s'agit pour les sept communes, deux communautés de communes, Pays HLV, Conseil Départemental de l'Hérault, Région et tous les autres partenaires de se retrouver pour : « élaborer un projet global à la bonne échelle, permettant à la fois la préservation, la restauration, la gestion, et la mise en valeur du territoire, dans une réflexion intégrée combinant qualité paysagère, mise en valeur historique, accueil touristique et développement agricole ». Le projet et le territoire bénéficient désormais d'une reconnaissance et d'une notoriété nationale avec la mise en place d'un co-pilotage de l'OGS entre l'Etat et la collectivité dans le cadre du comité de pilotage de l'OGS coprésidé par le Préfet et le Président du Pays (ou leurs représentants), et avec l'intégration du Grand Site sur la liste et la carte nationale des Grands Sites (en projet et/ou labellisés Grands Sites de France) : www.grandsitedefrance.com

Animation/Coordination de la démarche OGS

- Animation de la concertation locale : Rencontres avec les Maires, Réunions du Groupe projet « élus du Grand Site », Rencontre des Présidents, Réunions du groupe technique de suivi avec DREAL, CD34 et 3 CdC, Journée de visite et d'échanges avec la Chargée de mission Grand Site de France du MEDDE, Comité de pilotage de lancement en présence du Préfet et du Président du Département, Interventions en commission de Pôle et comité syndical du Pays.



- Organisation d'actions d'information/communication : Réunion avec les habitants à Siran, Interventions devant : la Commission culture de la CCLM, groupe de lycéens de Carcassonne, groupe d'anciens élus du Tarn, personnel du Pays, groupe d'étudiants à Avignon, Diffusion d'articles de presse, création de rubriques sur sites internet (RGSF, Hérault Tourisme), diffusion du dépliant du RGSF.
- Veille et accompagnement/suivi de différents projets, programmes et appels à projets : Leader, ATI, Plan de paysage, Comité de suivi Natura 2000, Centre ancien de La Caunette, Centre ancien de Siran, Eco-compteurs de la CCLM, Projet éolien sur Boisset/Verreries de Moussan.

- Participation aux réunions des différents réseaux : Pays, OGS Salagou Mourèze, Conseil départemental de l'Hérault, Région Languedoc Roussillon, DREAL, Réseau des Grands Sites de France (RGSF), rencontres annuelles en Vallée de la Vézère.

Elaboration du projet et du programme d'actions OGS

- Validation du volet plan d'actions de l'étude de fréquentation et de fonctionnement,
- Rencontres avec des partenaires : Syndicat de Cru, avec CD34/Agence des routes, avec CD34/Service Patrimoine, avec l'URCF, avec le CDRP, avec la SAFER, avec le CAUE, avec la CCLM, avec ERDF, avec OTIM, avec Natura 2000,
- Lancement du projet global autour des Musées du Minervois et du Saint-Ponais : lancement, expertise des musées de Minerve et d'Olonzac, sur grotte de Courniou, et sur Musée d'Olonzac,
- Lancement du projet d'animation foncière à l'échelle du Grand Site,
- Lancement de la prestation de service de traitement cartographique,
- Réunions d'information et d'échanges avec les agents des communes et communautés de communes,
- Journée sur le terrain (partage des enjeux) avec les élus du Grand Site.

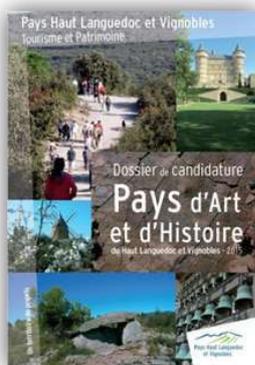
La candidature au label Pays d'Art et d'Histoire

Le patrimoine a représenté, dès la création du Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2005, un enjeu fort pour l'identité, l'attractivité et la cohésion du territoire. Connaissance, valorisation et médiation sont au cœur de la mission Patrimoine du Pays. Fort de cette politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a initié une réflexion pour sa labellisation en Pays d'Art et d'Histoire. Cette démarche a permis de redéfinir une stratégie de territoire autour du patrimoine et de son rôle déterminant comme **facteur de cohésion sociale**.

Cette démarche de candidature, ancrée auprès des acteurs locaux - élus, scientifiques, partenaires locaux, institutionnels et représentants du monde associatif - a abouti à un projet de territoire qui, pour beaucoup, paraît être un indispensable palier à franchir pour satisfaire leurs objectifs et pour donner de l'envergure à leurs politiques patrimoniales.

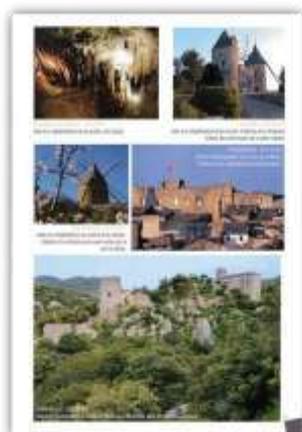


La labellisation en Pays d'Art et d'Histoire répond à un enjeu fort de sauvegarde, de valorisation et de promotion de l'architecture et du patrimoine. Elle offre un cadre d'intervention qui permettra aux acteurs locaux de travailler ensemble, de donner une résonance à leur action patrimoniale et de pérenniser leur politique qualitative d'aménagement et de développement du territoire. Le label permettra de fédérer les forces vives autour d'une stratégie globale, d'objectifs partagés et d'actions structurantes.



Le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles sera synonyme de *territoire d'excellence patrimoniale*.

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration, en concertation avec le comité de pilotage et le comité d'experts, du dossier de candidature présenté le 19 février 2016 au Conseil National des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.



Elaboration de fiches pratiques à destination des enseignants, en partenariat avec le CREDD de Vailhan

Donner à voir et à comprendre les sites, les paysages et l'histoire locale, évoquer des techniques et des savoir-faire oubliés... tel est l'objectif de la mission Patrimoine du Pays Haut Languedoc et Vignobles, engagée dans une démarche de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire.

De nombreux projets de sauvegarde et de mise en valeur de nos ressources patrimoniales ont permis de développer une offre de qualité sur le territoire du Pays. Les collections des itinéraires patrimoniaux et des sites remarquables représentent les jalons emblématiques d'une offre de découverte, ludique et didactique. Favorisant l'accès à la culture, l'interprétation de notre patrimoine constitue un vecteur d'appropriation, garante de la transmission de cet héritage.



Répondant à un besoin de mutualisation d'outils et de supports pédagogiques, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a mobilisé des fonds départementaux et européens pour l'édition de fiche pédagogiques. Mettant à disposition les travaux du Centre de Ressources Environnement et Développement Durable de Vailhan, l'association Nature Passion a contribué à l'élaboration de fiches pratiques sur le patrimoine du territoire.

Accueil d'étudiants

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a accueilli des étudiants du master Patrimoine de l'Université de Foix. L'intervention, sur la commune de Capestang, a permis de préciser la stratégie du SLODT, les objectifs et les actions structurantes des missions tourisme patrimoine et tourisme de pleine nature.

Le département de géographie, aménagement et environnement propose sur le site de Foix une offre de formations à visée professionnalisante dans le champ du développement territorial en espace rural et montagnard.

Deux licences professionnelles « Entreprises et développement local » et « Gestion-Animation des espaces montagnards et pastoraux » et un master « Développement des territoires ruraux : acteurs, stratégies, ingénierie » accueillent des étudiants en formation initiale et continue, issus de différentes disciplines (géographie, aménagement, économie, biologie, agronomie...).

Ces formations, qui mobilisent un solide réseau de professionnels, préparent les étudiants aux métiers de l'appui et de la conception de politiques de développement territorial dans des organismes comme les collectivités territoriales, les bureaux d'étude, les associations, les chambres consulaires, les ONG... A l'issue du master, les diplômés peuvent également poursuivre leur cursus dans le cadre d'un doctorat.

La construction de l'offre de tourisme patrimonial

Le Pays apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets structurants :

- Structuration de l'offre patrimoniale de la Communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault,
- Réflexion pour la création d'un produit touristique autour des seigneuries castrales et du patrimoine médiéval languedocien,
- Projet patrimonial et touristique de Villemagne-l'Argentière,
- Projet de création d'un circuit de découverte à Magalas,
- Projet de valorisation du village de Prémian,
- Projet de création d'un circuit de découverte à Félines-Minervois.

Le Pays concourt au maintien de la qualité du cadre de vie :

- Projet de valorisation du village de La Caunette,
- Projet de valorisation du village d'Assignan.

La valorisation des sites patrimoniaux

Le Pays accompagne plusieurs projets de mise en tourisme des sites patrimoniaux

- Site castral de Mourcairol, Les Aires
- Château et hameau de Dio (restauration du pigeonnier)
- Abbaye de Fontcaude, à Cazedarnes
- Espace castral de Roquessels
- Grotte de la Devèze à Courniou-les-Grottes
- Château de Pailhès
- Font de l'Oli à Gabian
- Tour carrée de Colombières-sur-Orb
- Eglise et théâtre de verdure de Neffiès
- Espace muséographique Puisserguier
- Castrum d'Olargues
- Les mates Basses à Faugères
- Moulin de Lentheric, Cabrerolles
- Abbaye de Cassan, à Roujan.



Château de Dio

Tour carrée de Colombières-sur-Orb

La médiation

Depuis l'été 2013, le « Science Tour », dispositif pédagogique itinérant et numérique conçu conjointement par l'association Les Petits Débrouillards et l'émission « C'est Pas Sorcier », va à la rencontre des publics les plus éloignés des lieux de cultures scientifiques et techniques et met en place des projets qui favorise une meilleure appréhension et compréhension de la complexité du monde et de notre environnement proche.



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a proposé des animations dans le cadre de ses démarches de labellisation (Pays d'Art et d'Histoire et Vignobles et Découvertes). Durant ces journées, une cinquantaine de personnes sont venues expérimenter différents parcours scientifiques pour découvrir, de façon ludique, les secrets de la vigne et de fabrication du vin ! Les thématiques étaient variées : le terroir et la géologie, les cépages, la chimie et l'histoire du vin.



Un programme d'inventaire sur le territoire

Afin de consolider nos connaissances sur le patrimoine local, et notamment sur l'architecture traditionnelle et la morphologie des villages, le Pays a sollicité l'assistance du service régional de l'Inventaire au Conseil régional Languedoc-Roussillon. A titre expérimental, le SRI prévoit de réaliser l'inventaire de Lamalou-les-Bains dans le but de mieux connaître et de valoriser le patrimoine et l'architecture spécifiques au thermalisme.

Le Club des Mécènes

Depuis 2008, une convention de partenariat lie le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles avec la Fondation du Patrimoine. Cet accord soutient les actions en matière de valorisation du patrimoine bâti. De cette alliance est né le projet de création d'un club de mécènes sur l'ensemble du territoire du Pays. S'il en existe quinze cercles de mécènes à ce jour en France, c'est la première initiative de ce type dans le sud de la France.

Le mécénat permet à une entreprise ou un particulier d'apporter un soutien financier ou matériel à une action ou activité d'intérêt général. Ici, il s'agit de réunir des fonds qui serviront à la mise en valeur ou sauvegarde de patrimoine, naturel ou culturel. Ce club permettra d'élargir les possibilités de :

- réaliser un plus grand nombre d'opérations de restauration sur le territoire,
- contribuer à des chantiers plus ambitieux,
- venir en aide à des communes ne disposant pas de moyens suffisants.

Soutenir des actions de sauvegarde du patrimoine, c'est sauvegarder et mettre en valeur des sites qui occupent une place importante dans la mémoire collective et fondent l'identité et l'image de notre territoire. C'est aussi une action pérenne qui participe à la sauvegarde de notre héritage culturel pour le transmettre aux générations futures. En devenant mécène de projets de restauration du patrimoine dans le cadre du club, l'entreprise citoyenne s'engage dans son environnement. De tels projets renforcent l'attractivité touristique et favorise le maintien de nombreux emplois dans le secteur de l'artisanat. Les entreprises partenaires contribuent au développement et au rayonnement de la région.



L'offre de nature et l'itinérance

L'itinérance

Le Pays s'est engagé lors de la précédente programmation Leader, dans un projet « itinérance » ayant pour objectifs la mise en place d'un maillage d'itinéraires favorisant les modes de déplacement doux (pédestre, équestre, cyclable) et l'interconnexion entre les acteurs du territoire, les sites patrimoniaux, naturels et culturels.

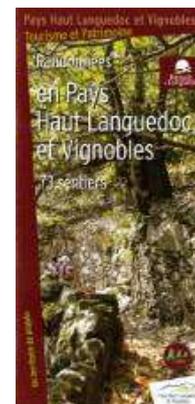
Cette action favorise le développement des tourisme thématiques et la structuration des équipements de loisirs sur le Pays.

Il s'agit de proposer une nouvelle offre touristique basée sur le nomadisme et le déplacement journalier et qui doit aussi générer des flux économiques plus importants par le renvoi des clientèles.

Qualification des sentiers de randonnée d'intérêt territorial

Initié en 2014 et poursuivi en 2015, un partenariat entre les communautés de communes et le Pays a permis la création de 73 sentiers, des boucles à la journée valorisant le territoire. Un recueil de fiches randonnées a été élaboré en 2014.

La mise en tourisme de ces sentiers et leurs pratiques, a mis à jour un certain nombre de problèmes (détournement, modification d'itinéraire...) signalés soit directement au Pays par les promeneurs soit via un site dédié, Suricate.



SURICATE, TOUS SENTINELLES DES SPORTS DE NATURE

SURICATE permet de signaler les problèmes que l'on peut rencontrer lors des activités sportives et de loisirs de nature.

Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... Il suffit de remplir le formulaire, localiser le problème et cliquer sur envoyer. Le signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.



Un travail important de suivi de la qualité de ces sentiers a donc été nécessaire et a donné lieu à l'élaboration de conventions de partenariat entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et les Communautés de communes, gestionnaires des sentiers, pour formaliser et assurer le suivi sur le long terme.

Inauguration du GR de Pays « Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles »

Pour mémoire, initié par le Pays dans le cadre de son projet Itinérance, le GR® de Pays « Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles » est l'aboutissement d'un travail porté avec les communautés de communes et communes du Pays et mené en partenariat étroit avec le Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Hérault et l'appui d'Hérault Sport.

Ainsi, les partenaires concernés ont souhaité proposer plusieurs inaugurations sur chacune des collectivités concernées afin de mobiliser l'ensemble des habitants autour de cette action fédératrice ; engagées en 2014 sur Cazedarnes et Faugères, ces temps forts se sont poursuivis en 2015 :



31 janvier 2015 à Bédarieux



6 février 2015 à Agel



28 février 2015 à Pailhès



1^{er} mars 2015 à Saint-Pons-de Thomières



7 mars 2015 à Roquebrun

L'animation du réseau d'hébergeurs autour du GR de Pays

L'itinérance nécessite un hébergement adapté, à la nuitée et offrant si possible certains services spécifiques. En lien avec la création du GR® de Pays « Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles », une réunion de formation/information a été proposée aux hébergeurs situés le long de cet itinéraire afin de leur présenter les différents labels et marques existants : Rando Accueil, Marque Parc, Gîte de France-qualification rando...

L'extension du GR® de Pays sur la partie vignobles

Afin de conforter l'offre de randonnée sur le sud du Pays et répondre à une volonté locale de création du Camin Romieu, il a été proposé au Pays de réfléchir à l'opportunité d'étendre le GR de Pays «*Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles*» sur sa partie «Vignobles».

Une première réunion s'est donc tenue afin de valider le principe d'un GRP Vignobles, traversant les territoires de trois communautés de communes : Sud Hérault, Le Minervois et Les Avant-Monts du Centre Hérault. Une deuxième réunion en novembre a permis de présenter le travail de pré-expertise du Comité Départemental de la randonnée pédestre de l'Hérault sur les tracés possibles. Le travail se poursuivra maintenant à l'échelle des Communautés de communes avec pour objectif, l'édition du topo guide courant 2018.

Pôle Nature

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration de la candidature pour l'appel à projet « pôle de pleine nature » porté par le GIP Massif Central.

Un pôle de pleine nature est un territoire organisé souhaitant développer une offre touristique et de loisirs complète, à fort potentiel attractif. Il peut offrir une gamme variée de services dans le domaine sportif et de découverte de la nature, des sites de pratiques sportives de qualité et adaptés aux différents niveaux, un dispositif fédérateur, différents lieux d'accueil, une communication et une commercialisation organisées autour de la pratique d'activités de pleine nature...

Au cours de notre réflexion, il est apparu pertinent de proposer un périmètre du futur pôle de pleine nature structuré autour de la voie verte et centré autour du massif du Caroux.

De fait, ce sont trois communautés de communes qui sont concernées : Orb Jaur, Pays Saint-Ponais et Grand Orb. Ce secteur est un pôle touristique important avec des sites classés tels les Gorges d'Héric (entre 60000 et 70000 visiteurs chaque année), le village d'Olargues (classé parmi les plus beaux villages de France), les thermes de Lamalou-les-Bains et d'Avène et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc...

En juillet 2015, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu en tant que pôle de pleine nature *émergent*. Ceci implique d'élaborer une stratégie de développement économique basée sur les activités de pleine nature afin de déposer une nouvelle candidature et afin d'être reconnu pôle de pleine nature *structuré*. Le FEDER, fonds européens, soutiendra les projets à hauteur de 500 000 euros.

De septembre à décembre 2015, plusieurs réunions de concertation et 20 entretiens (élus, institutions et prestataires APN) ont été conduits. Un bureau d'étude a été retenu pour développer le volet marketing du projet.

L'oenotourisme et le label Vignobles et Découvertes

Impulsée par le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme, elle vise à valoriser l'offre associant le tourisme et la viticulture dans les destinations viticoles de France pour toucher de nouvelles clientèles.

Lancée en décembre 2009, la marque a été attribuée à ce jour à 54 destinations pour une période de 3 ans, renouvelable.

Plus d'informations : <http://www.atout-france.fr/label-vignobles-decouvertes>

La destination s'appuie sur cette reconnaissance nationale et structure sa stratégie de développement à travers un carnet de route aux priorités et actions élaborées avec le comité de Pilotage. Elle permet de valoriser l'ensemble des professionnels pour leurs engagements mais surtout pour leurs rôles clés en tant qu'ambassadeurs de la destination « MINERVOIS, SAINT-CHINIAN, FAUGERES en Haut Languedoc ».

Plusieurs professionnels ont décidé d'accorder leur confiance et de s'engager aux côtés du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour la candidature initiale, et c'est un réseau de 59 partenaires qui a pu bénéficier, depuis le mois d'octobre 2014, du label Vignobles & Découvertes.

Cette première année de labellisation a été consacrée au développement d'une gamme d'outils dédiés à l'animation du réseau, à la mise en œuvre d'actions de communications et à la réalisation d'une étude sur les patrimoines des terroirs de vignes (notre histoire viticole, « l'histoire à raconter »). La priorité a aussi été donnée à la mobilisation des fonds financiers pour soutenir les actions futures de ce projet oenotouristique.

L'enthousiasme est croissant sur cette thématique et de nouveaux partenaires ont souhaité intégrer la démarche pour cette seconde année de label. La destination pourrait s'étoffer avec de nouvelles prestations qui conforteraient notre positionnement et ambition :

- Créer une véritable destination oenotouristique sur l'ensemble du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles à travers une centaine de structures.

Notre but n'est pas de démultiplier les partenariats au risque de perdre en qualité et lisibilité mais bien de conforter et élargir la capacité de développement de produits et offres sur la thématique du vin et ainsi répondre aux diverses attentes des clientèles afin de leur faire vivre des expériences uniques sur notre destination.



Cultiver l'offre pour récolter des visiteurs !!!!

Le réseau Vignobles & découvertes sur la destination est composé de 61 offres oenotouristiques soit 59 prestataires/structures.

Un hébergeur est sorti du réseau pour cause de cessation d'activité et un vigneron pour faute de label de qualité d'accueil.

Un dossier d'ajouts de nouveaux partenaires a été déposé à Atout France en fin d'année 2015.

Ce dossier est composé de 42 nouvelles structures soit 54 offres oenotouristiques.

Le réseau V&D en 2014/2015

- 1 maison des vins
- 28 domaines vigneronnes et caves
- 11 restaurants, cafés de Pays
- 7 hébergements (soit 511 lits touristiques)
- 3 sites patrimoniaux
- 1 office de tourisme classé
- 2 structures réceptives
- 2 activités de pleine nature
- 3 activités de loisirs (visite de savoir-faire)
- 2 activités de bien-être et SPA
- 1 boutique de produits du terroir.

+ de 315 événements (fêtes, festivals et temps forts) programmés sur 10 mois de l'année dont : balades vigneronnes, cafés vigneronnes, balades des savoir-faire, patrimoine et saveurs du terroir (+ de 200 Rencontres du Pays organisées en 2015).
Mais aussi :
28 itinéraires patrimoniaux (18 en lien direct avec le vin)
8 sites touristiques équipés de visioguides ou audio-guides (6 liés au terroir viticole).

Les outils d'animation du réseau Vignobles & Découvertes

- Le livret « Suivez le guide »,
- Site Internet « Boîte à outils » Oenotourisme pour l'ensemble des professionnels et membres du réseau V&D du territoire,
- Conseils et expertises pour des porteurs de projets spécifiques à l'oenotourisme.

Action groupée de classement

17 gîtes ont voulu se positionner lors de la candidature initiale mais ont été « recalés » faute de classement « meublés de tourisme ».

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a proposé l'accompagnement de ces hébergements dans son programme d'actions en étroite collaboration avec l'ADT34 disposant de l'accréditation de classement. Cette action ponctuelle de classement a été menée le 15 octobre 2015 pour 4 hébergements. Ce type d'action à l'initiative du Pays Haut Languedoc et Vignobles ne sera pas renouvelé mais néanmoins, un travail en étroite collaboration avec les OTI peut s'avérer utile et nécessaire sur cette problématique.

Les pistes de storytelling



La stratégie de développement et de structuration de l'offre oenotouristique est la valorisation des expressions des patrimoines des terroirs de vignes. Afin de permettre de dessiner l'identité propre de la destination et pouvoir donner les pistes de storytelling « l'histoire à raconter », une étude a été menée. Elle a mis en exergue le capital des patrimoines vitivincicoles par un rapide inventaire et une identification des patrimoines matériels et immatériels des sites et offres liés au vin. Cette matière va permettre de travailler sur l'offre thématique en composant et développant des produits liant les atouts et le potentiel oenotouristique de la destination.



Café de Pays® et Assiette de Pays®

Les opérations Café de Pays® et Assiettes de Pays® sont nées au sein des réseaux des Pays Touristiques, portées par la Fédération Régionale des Pays Touristiques.



La démarche **Café de Pays®** a pour objectif de rendre le cafetier ambassadeur de son territoire par la valorisation et la promotion des produits locaux et animations culturelles pour les touristes mais aussi les locaux.



La démarche **Assiette de Pays®** a pour objectif de valoriser les productions locales et favoriser le circuit-court par la proposition d'une assiette-repas composée au minimum de trois produits locaux et d'un verre de boisson locale. Le cafetier ou restaurateur proposant cette prestation est en mesure de renseigner la clientèle sur la provenance des produits.

Le 23 juillet 2015, le Comité Régional d'agrément s'est réuni afin de labelliser l'assiette « 100 % locale » du restaurant La TAVERNE DE LEA à Murviel-lès-Béziers.



La Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristique a fusionné avec le Comité Régional du Tourisme le 1^{er} janvier 2015.

Ce rapprochement a entraîné des évolutions au sein des Marques de Pays comme l'arrêt du portail www.bienvenueaupays.fr, mais cela a également permis d'imaginer un rapprochement avec la marque « Bistrot de Pays », afin qu'une seule marque soit représentée sur le territoire régional Languedoc-Roussillon/Midi Pyrénées.

Ce réseau national adossé à un règlement spécifique a plus de 20 ans d'existence (243 bistrots à l'échelon national sur 10 régions / 26 départements).

Ainsi, un état des lieux du réseau Cafés de Pays® a été réalisé sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles courant mars 2015 afin d'évaluer la conformité des établissements concernés avec la charte des Bistrots de Pays. Suite à cela, un plan d'actions a été élaboré avec les territoires pour un basculement définitif en 2017 (Schéma d'organisation Régional, plan de financement, formation-action avec les cafetiers, événementiel commun).



Le Bistrot de Pays est un label concernant des établissements de débits de boissons et de restauration qui ont pour but « de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien (ou recreation) d'un lieu de vie du village ». L'attribution se fait uniquement pour des commerçants indépendants tenant café, bistrot, bar ou débit de boissons. Ils adhèrent à un « Projet de Pays » pour maintenir dans leur commerce un maximum de services diversifiés et de proximité.

Convivialité, authenticité et solidarité sont les trois points forts de « l'esprit Bistrot de Pays® ».

Les Rendez-vous au Pays

Depuis 14 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce pays.



A travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

Des rencontres qui associent des produits du terroir ; des vins, des savoir-faire traditionnels, des idées d'escapade, de loisirs ou d'activités de pleine nature. Les producteurs, les vignerons, les artisans, les associations et les offices de tourisme s'associent pour proposer dans la plus grande convivialité ces animations autour de quatre thèmes :

1. Balades vigneronnes : balade, dégustation et/ou repas vigneron,
2. Cafés vigneronnes : visite d'une cave ou d'une propriété, dégustation de produits du terroir, animation musicale,
3. Balades des savoir-faire : visite d'une exploitation (non-viticole), dégustation et/ou repas,
4. Patrimoine et saveurs du terroir : visite patrimoniale (bâti ou naturel), dégustation et/ou repas composé de produits de terroir.

- 368 rendez-vous programmés dont 297 animations permanentes et 71 animations ponctuelles.
- 58 producteurs différents sur 30 communes.
 - 🌈 un total de 4 611 participants (+ 55 %) sur 124 rendez-vous évalués (37 personnes par date).

Les Rendez-vous par thèmes et en chiffres

- Balades vigneronnes : 997 personnes, 28 participants/rendez-vous,
- Cafés vigneron : 1315 personnes, 131 participants/rendez-vous,
- Balades des savoir-faire : 643 personnes, 20 participants/rendez-vous,
- Patrimoine et saveurs du terroir : 1656 personnes, 38 participants/rendez-vous.

Ce produit est toujours autant plébiscité.

Deux projets-phares structurants oenotouristiques

Le pôle oenotouristique d'Assignan

Le projet du pôle oenotouristique d'Assignan se déroule dans un cadre partenarial public-privé, avec la structuration de plusieurs projets coordonnés et menés parallèlement :

- la réhabilitation du domaine viticole « Château Castigno » et la construction d'une cave de vinification qui constitue un exemple pour l'éco-construction et la durabilité,
- la réhabilitation du coeur de village et du centre historique d'Assignan, initié par la commune d'Assignan, est portée par la Communauté de communes Sud-Hérault. L'objectif de ce projet est de réhabiliter les espaces stratégiques du vieux village pour améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi pour renforcer l'attractivité de la commune à travers une meilleure valorisation de son patrimoine architectural et historique,
- l'hôtel éclaté porte sur la réhabilitation de dix-sept chambres, avec des unités d'habitation de haute qualité,
- la création d'un restaurant gastronomique et bar à tapas,
- une galerie d'art....



Dans ce cadre, le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne, depuis 2009, ce projet sur Assignan, créant une belle vitrine et un pivot de développement économique.

Il s'est construit sur la base d'un partenariat avec, au sein d'un comité de pilotage, des intervenants techniques et institutionnels. L'objectif était de rassembler la commune et la communauté de communes, le Conseil départemental, le Conseil régional et l'Europe pour renforcer la puissance du projet et ses possibilités de rayonnement.

L'inauguration, le 3 juillet dernier, a mis en lumière un véritable village oenotouristique.

Le pôle oenotouristique d'Olonzac

C'est dans le cadre d'un Pôle d'excellence rurale que le GIP d'Onairac a conçu un projet de développement autour de l'oenotourisme. Impulsé par le son président, Denis Carretier, le programme a concerné des actions liées au développement patrimonial et touristique avec des maîtrises d'ouvrage publiques et privées.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été associé pour apporter un apport d'ingénierie technique et financière. La dernière action et la plus emblématique du Pôle d'excellence rurale est la création d'une winery à Olonzac.

Implantée dans les anciens abattoirs qui jouxtent la cave coopérative, elle se composera d'une salle de vente, d'une salle de dégustation, d'un espace restauration (café de pays) et l'Office du tourisme. Cette démarche unifiée permettra de valoriser des territoires et des destinations touristiques d'excellence en élargissant les périmètres d'attraction des activités oenotouristiques. Un nouveau style de dégustation est prévu comme parcours ludique. Le démarrage des travaux est prévu pour printemps 2016.

La promotion et la mise en marché de l'offre touristique

Leader Itinérance, à l'heure du bilan

Retenu dans le cadre de l'appel à projets européen Leader, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a conduit la mise en œuvre du programme "Itinérance" de 2009 à 2015.

Ce programme avait pour objectifs la mise en place d'un maillage d'itinéraires favorisant les modes de déplacement doux (pédestre, équestre, cyclable), l'interconnexion entre les acteurs du territoire, les sites patrimoniaux, naturels et culturels et le développement de flux économiques plus importants par le renvoi des clientèles.

Financier	Montant	
Département	1 869 477,10 €	29,09 %
Région	243 026,89 €	3,78 %
Etat	277 893,24 €	4,32 %
Leader	1 994 636,14 €	31,03 %
Privé/Recettes	34 956,61 €	0,54 %
Autofinancement MO public	337 835,12 €	5,26 %
Autofinancement	1 639 394,11 €	25,51 %
Autres Publics	29 947,43 €	0,47 %
Montant total	6 427 166,64 €	100,00 %

Le bilan et l'évaluation du programme sont en cours ; le document sera présenté au Comité de programmation Leader et au Comité syndical en 2016.

Les conventions de partenariats signées en 2015

➤ Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

La coexistence du Parc et du Pays est un atout pour le territoire, avec le souci de travailler de concert au développement durable du territoire commun, de rechercher la complémentarité et la coordination des structures et démarches respectives et de renforcer la synergie entre les acteurs locaux et d'éviter toute forme de concurrence.

Pour cela, le Parc et le Pays s'attachent à :

- Articuler leurs politiques respectives et renforcer la cohérence des actions mises en œuvre,
- Mutualiser leurs compétences et moyens,
- Favoriser l'émergence de projets communs,
- Faciliter la transmission de l'information,
- Eviter les redondances et les doublons.

➤ La Chambre de Commerce et d'Industrie

La CCI de Béziers et le Pays Haut Languedoc et Vignobles conviennent de coopérer sur les actions prioritaires, portant respectivement sur :

- L'accompagnement des entreprises dans toutes les phases de leur cycle de vie (conseil, formation...),
- La mise en réseau des entreprises et le soutien aux filières,
- La qualification et la formation des professionnels du tourisme,
- L'observation économique du territoire.



Et selon les modes d'interventions suivants :

- Information, sensibilisation et formation des entreprises et des collectivités,
- Organisation de démarches et opérations collectives (événementiels, démarches qualité...),
- Elaboration et diffusion d'outils (analyse économique des territoires, données chiffrées sur les entreprises, diagnostic et management environnemental, etc.),
- Valorisation des bonnes pratiques exemplaires, innovantes, complémentaires ou transférables,
- Communication via sites internet, conférences de presse... sur les actions menées en commun.

➤ Les communautés de communes

La convention a donc pour objet de définir la répartition des rôles quand à la gestion, l'entretien et la communication des 73 sentiers, entre les Communautés de communes et le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Les Communautés de communes s'engagent à assurer un travail de veille annuelle sur le balisage, la signalétique et l'état général des itinéraires. La réfection partielle du balisage en cas de dégradation ponctuelle dans le respect du balisage initiale et de couleur bleue.

Le Pays s'engage à assurer :

- L'accompagnement des Communautés de communes pour l'entretien des sentiers par l'apport de son expertise et la recherche de financement si nécessaire,
- L'information auprès des Communautés de toutes anomalies constatées,
- La promotion de ces sentiers via sa participation à des salons ou autres manifestations et le développement d'outils de communication,
- La réédition, rapide, des fiches rando après épuisement des stocks, à la demande des OT et avec mise à jour si nécessaire des informations ; ceci jusqu'à l'évolution des outils de communication.

Engagement réciproque

Les Communautés de communes et le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'engagent à s'informer mutuellement en cas de projet de développement de nouveaux itinéraires, ceci afin de garantir une offre cohérente à l'échelle territoriale. Ils s'engagent à désigner un interlocuteur au sein de chaque structure afin de faciliter les échanges.

Promouvoir le territoire « Qui communique quoi dans le cadre du SLODT ? »

Afin de faciliter l'accès à l'information pour les touristes et visiteurs et ainsi de permettre le renvoi de clientèle sur l'ensemble du territoire, une optimisation de toutes les éditions et une coordination des émetteurs de l'information ont été nécessaires ("qui communique quoi") ; la proposition de répartition présentée dans le cadre du SLODT2020 est la suivante :



Autour de l'itinérance

Le Salon des randonneurs de Lyon

Les 20, 21 et 22 mars 2015 : stand avec Hérault Tourisme et les offices de tourisme Caroux et Grand Orb. Grâce au financement Leader, il a été possible de cofinancer la participation de deux offices de tourisme (Caroux et Grand Orb) du territoire, fortement concernés par la randonnée pédestre.

En mutualisant les moyens, le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles a ainsi été représenté par trois personnes pendant trois jours et disposait de deux banques. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est aussi chargé du transport de la documentation de chacun.

Environ 1 000 personnes ont échangé avec l'une des trois personnes du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Tous les visiteurs sont repartis avec de la documentation. Le public n'était pas très sportif, plutôt familial ou retraité. Le plus grand nombre ne connaissait l'Hérault que pour son offre du littoral et était étonné de découvrir la richesse de l'arrière pays. Les demandes ont surtout concerné la voie verte «Passa Païs», véritable produit d'appel et de manière générale, l'offre d'itinéraire à la journée, de boucles plutôt faciles.



Les autres actions de communication :

Une campagne radio du 6 au 17 avril 2015 :

- Un message publicitaire de 30 secondes diffusé pendant deux semaines sur la thématique nature, APN, randonnée.

Des publi-rédactionnels sur le thème de la randonnée

- La gazette de Montpellier : 9 avril 2015, ½ page sur les pages « BALADES »,
- Détours en France, magazine mars 2015, une page dans ce magazine sur la thématique de la randonnée en partenariat avec l'OT Caroux.

Autour de l'oenotourisme

Des nouveaux documents

Le « **Carnet d'escapades** » est une invitation à la découverte de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc », labellisée Vignobles et Découvertes depuis 2014.

Ce label a été attribué à des destinations proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires : hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événements...

L'ensemble des partenaires labellisés et les idées de sorties et de découvertes autour du vin sont présentés dans ce guide, édité en version numérique pour 2015.

Ce guide « Carnet d'escapades » sera proposé en version papier en 2016 avec l'ajout des nouveaux partenaires.



La collection proposée par Hérault Tourisme et le Conseil départemental de l'Hérault « **un jour un terroir, nos routes des vins** » décline, sur les 6 destinations du département, des cartes proposant des circuits vigneron, à la journée ou plus.

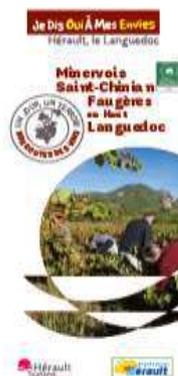
Les cartes sont illustrées et guident le visiteur sur les routes des terroirs viticoles languedociens.

Cette collection est proposée en version papier et en version numérique. La version anglaise sera éditée en 2016.

Les autres actions de communication :

Une campagne radio du 20 avril au 1er mai 2015

- Un message publicitaire de 30 secondes diffusé pendant deux semaines sur la thématique : oenotourisme, produits du terroir, les Rendez-vous du Pays, l'art de vivre.



L'E-communication

Les destinations Haut Languedoc et Vignobles bénéficient d'espaces dédiés sur

→ www.herault-tourisme.com

→ <http://int.rendezvousenfrance.com/fr/a-decouvrir/vignobles-decouvertes-minervois-saint-chinian-faugeres> (le site d'Atout France page dédiée à la destination oenotouristique).

+ Le site internet « Boîte à outils » pour les professionnels et membres du réseau Vignobles et Découvertes.

Les réseaux sociaux

Création de la page Facebook du PHLV « Destination Haut Languedoc et Vignobles »



La façon de communiquer a évolué et le web social « web 2.0 » a des modalités très spécifiques qui doivent être intégrées pour développer la stratégie de communication numérique de la structure.

Le « *j'aime* » n'est pas acquis indéfiniment, il faut donc sans cesse se renouveler, impliquer ses membres, inciter le partage, générer des interactions car le but est bien que les contenus soient diffusés au maximum sur le réseau afin de créer la « *viralité* » et la mise en lumière de la destination et de la structure.



Un guide de bonnes pratiques sur les réseaux sociaux a été réalisé en interne afin de proposer un outil de

travail indispensable au partage des bonnes pratiques d'animation des réseaux sociaux et d'en faciliter la gestion et l'animation pour les modérateurs.

La page Facebook Destination Haut Languedoc et Vignobles ouverte en mai 2015 compte 376 fans. Cet outil, nous a permis de toucher un nouveau public au-delà de notre territoire. Certaines publications ont des portées à plus de 900 vues ce qui entraîne également de nombreux partages.

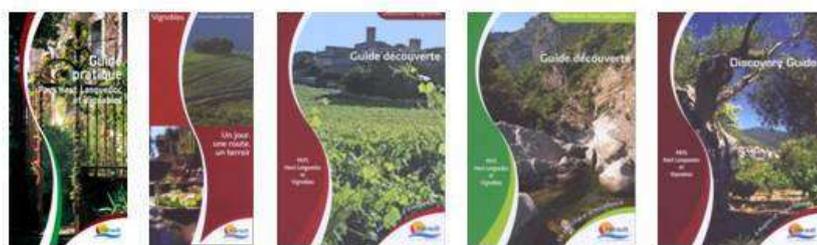
Les catégories de contenus les plus appréciées sont les rubriques « J'ai testé pour vous » et « Jeu Découvre », toutes les publications accompagnées de photos et vidéos sont les plus vues et partagées.

Un concours photos a été réalisé dans l'été permettant aux fans de la page de partager leurs coups de cœur de la destination en photo.



Les outils de communication

- le Guide pratique,
- un jour, une route, un terroir destination Vignobles,
- le Guide découverte destination Vignobles,
- le Guide découverte destination Haut Languedoc,
- le Guide découverte destinations Vignobles et Haut Languedoc en anglais,
- les 28 itinéraires patrimoniaux pour une échappée culturelle,



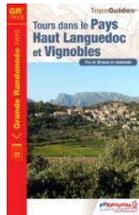
➤ la collection des Sites remarquables



➤ un livret et des itinéraires thématiques



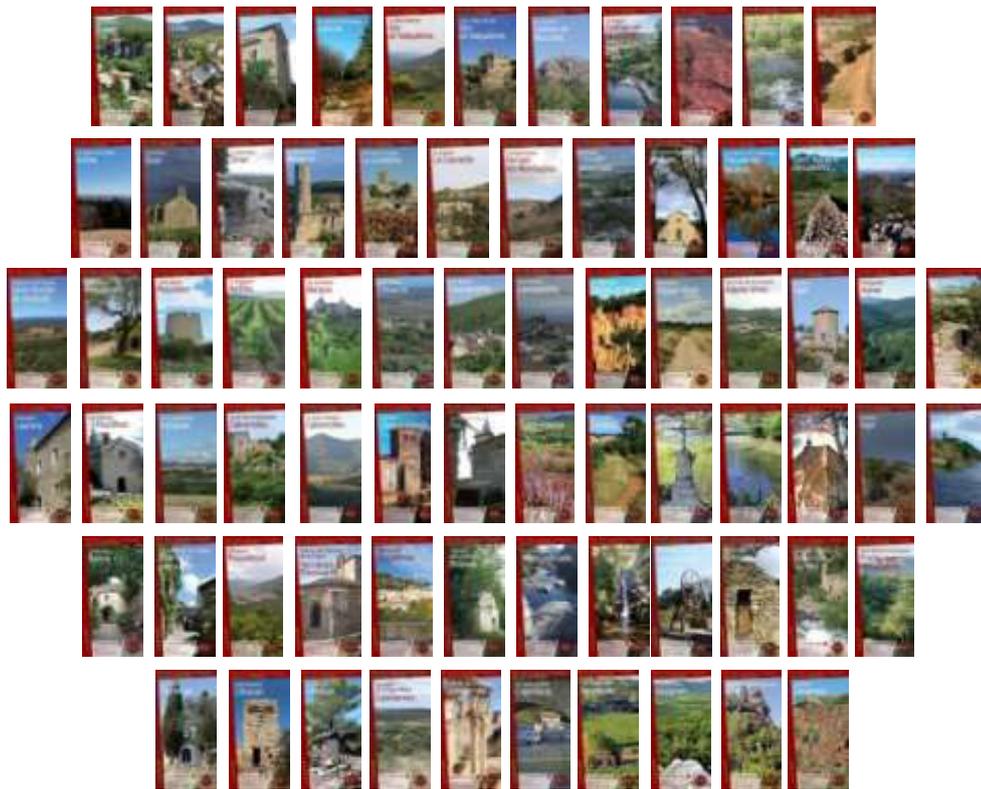
➤ le topoguide « Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles



➤ la carte des randonnées en Pays Haut Languedoc et Vignobles



➤ les 73 sentiers du Pays Haut Languedoc et Vignobles



➤ le Carnet d'escapades (nouveau 2015),



➤ « Un jour un terroir, nos routes des vins » (nouveau 2015)



Le réassort des vitrines

La vitrine du Pays est un outil qualitatif de présentation des outils de communication de Pays. Cette vitrine est en place dans tous les offices de tourisme du Pays et sur certains sites remarquables. Le réassort de ces vitrines est assuré par l'équipe du Pays.



Le calendrier et la carte de vœux

Proposé depuis plusieurs années, le calendrier du Pays est un véritable outil de promotion des richesses patrimoniales et paysagères du Pays ; il est diffusé auprès des professionnels qualifiés du territoire afin d'être offert aux clientèles touristiques qui deviennent ainsi les futurs ambassadeurs de notre destination...



Les animations départementales



Le jeu « chasse au trésor et énigme », le nouveau Plaisirs d'Hérault de l'ADT34

Guide couplé avec une chasse aux trésors à l'échelle du département et diffuser dans tous les OT et chez les professionnels présents dans le guide.

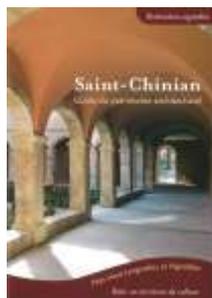
Concept du jeu : un parcours principal d'une heure sur Olargues complété par deux indices à consulter sur deux autres lieux : Minerve et La Salvetat-sur-Agout.

Le salon Plaisirs d'Hérault étant annulé pour l'année 2015, l'ADT a souhaité proposer une animation favorisant les déplacements à la journée sur l'ensemble des destinations du département à travers le guide des loisirs. Cette action de communication a été prise en charge financièrement par l'ADT et les destinations ont été les "comptoirs" d'accueil pour cette animation. Comme pour tous les salons Plaisir d'Hérault, le Pays a été le relais pour l'ensemble de la destination Haut Languedoc et Vignobles. Sur cette action, le rôle du Pays a été la prise de contact et suivi avec le cabinet en charge de la création de la chasse aux trésors sur la destination, la mise en lien avec l'Office de Tourisme identifié par l'ADT pour la chasse aux trésors, l'accueil terrain en collaboration avec l'OT local, le suivi et relecture du parcours avec l'OT local et l'ADT, la diffusion d'informations à l'ensemble des OT du territoire.

La diffusion de l'outil a été effectuée par l'ADT.

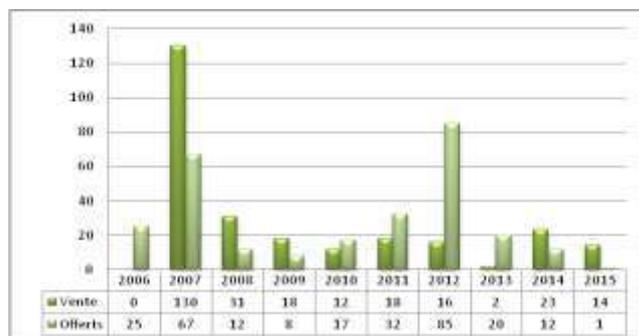
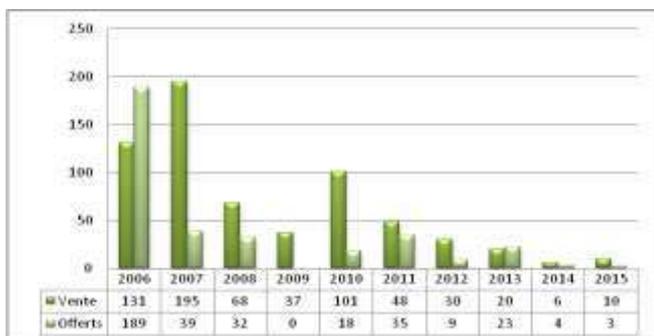
Les ventes Le patrimoine

Saint-Chinian

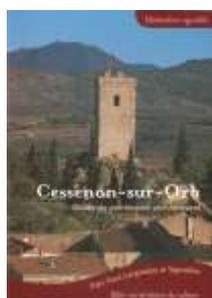


Guide du patrimoine architectural

Inventaire du patrimoine d'un village héraultais

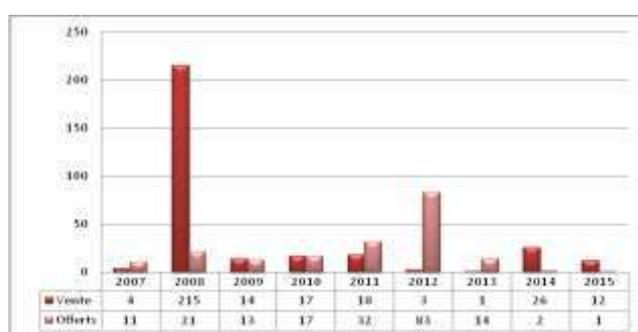
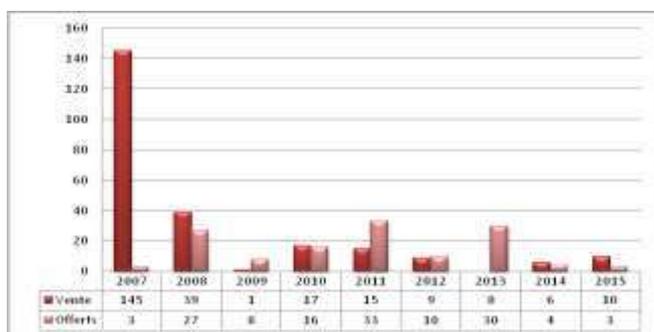


Cessenon-sur-Orb



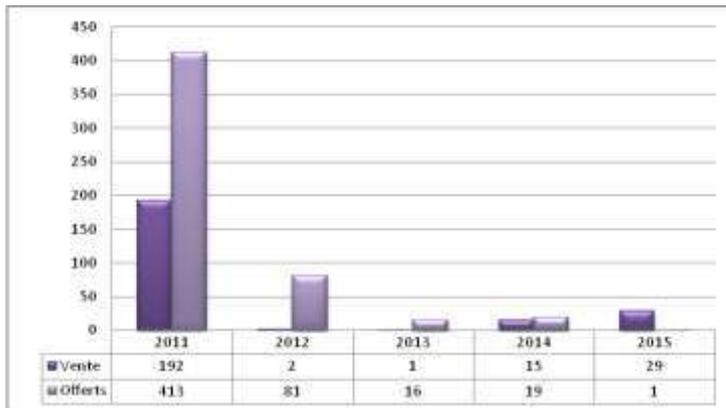
Guide du patrimoine architectural

Inventaire du patrimoine d'un village héraultais

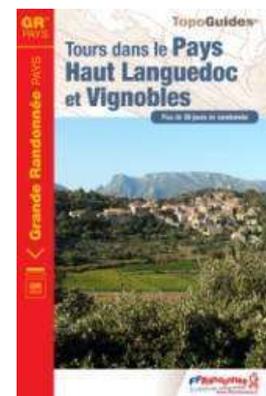
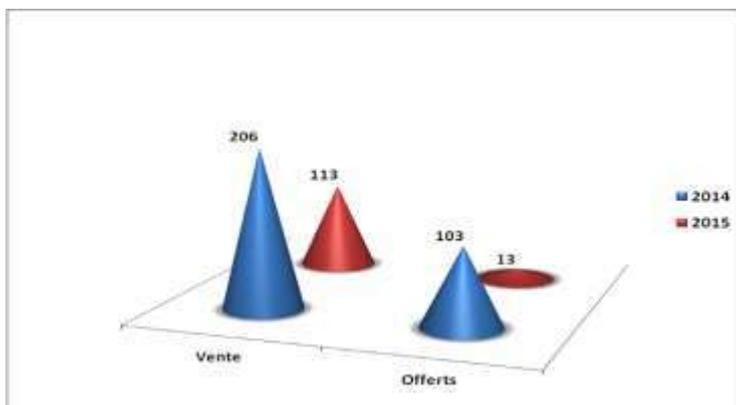


Capestang

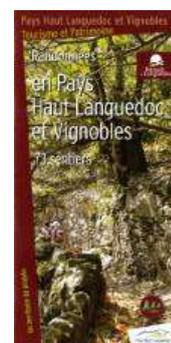
Histoire et inventaire d'un village héraultais



TopoGuides® Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles



Randonnées en Pays Haut Languedoc et Vignobles – 73 sentiers



Le contrat de Pays

Le Département, est une instance privilégiée de mise en cohérence des politiques publiques territoriales.

Sa position charnière et son expérience lui ont permis de développer des politiques publiques orientées de façon volontariste vers le développement durable des territoires, répondant aux problématiques des habitants et des espaces.

Dans ce cadre, depuis la création du Syndicat mixte, le Département de l'Hérault a mis en place une politique contractuelle innovante avec les Pays partenaires incontournables du développement des territoires.

L'objectif est de favoriser l'émergence de stratégies cohérentes autour de projets reconnaissant l'identité de chaque territoire.

Le 10 décembre dernier, le Président du département Kléber Mesquida est venu signer à Cessenon-sur-Orb officiellement le Contrat de Pays entre le Département et le Syndicat mixte.



Actions	Maître d'ouvrage	Coût	Subvention	%
Animation territoriale				
Opération façades "Colorons le Pays"	Pays HLV	72 500	17 500	24%
Animation/Coordination OGS - Phase complémentaire	Pays HLV	24 000	20 000	83%
Orchestre du Pays	Pays HLV	50 000	20 000	40%
Services aux publics et à la personne				
Maison des Services Au Public Olargues	CDC Orb-Jaur	29 305	4 000	14%
Maison des Services Au Public Saint-Chinian	Pays HLV	29 000	4 000	14%
Maison des Services Au Public Roujan	Ligue enseignement 34	26 381	4 000	15%
Maison des Services Au Public Capetang	CDC Canal-Lirou Saint-Chinianais	30 950	2 000	6%
Maison des Services Au Public Olonzac	CDC Le Minervoises	33 320	4 000	12%
Construction d'un centre de loisirs à Roujan - Tranche 1	CDC Les Avant-Monts CH	528 000	184 800	35%
Economie				
Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB				
Développement d'une pépinière de PPAM (CDC Orb Jaur)	Pays HLV	58 000	12 200	21%
Renforcer l'attractivité et les pôles économiques				
Organiser et promouvoir les circuits courts	Pays HLV	81 350	12 000	15%
Installation d'une boulangerie bio	Azillanet	202 100	46 708	23%
Création d'un commerce multiservices - Tranche 2	Cazedarnes	220 000	88 000	40%
Tourisme Loisirs				
Aménagement, sauvegarde et mise en valeur de la grotte - Tranche 1	Courniou-les-Grottes	200 000	60 000	30%
Espace muséographique de l'abbaye	Assoc. Les Amis de Fontcaude	300 000	40 000	13%
Opérations Grand Site				
OGS Minerve - Acquisition de 5 boîtiers de comptage	CDC Le Minervoises	20 000	8 000	40%
OGS Minerve - Mise en valeur des espaces publics - Tranche 2	La Caunette	63 785	31 892	50%
Projet musées OGS - Phase 1 - Olonzac	Pays HLV	24 000	5 000	21%
Total		1 992 691	564 100	

Répartition géographique des actions



Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

- Opération façades « Colorons le Pays »
- Animation/Coordination OGS
- Orchestre du Pays
- Maison des Services Au Public Saint-Chinian
- Développement d'une pépinière de PPAM (CDC Orb-Jaur)
- Organiser et promouvoir les circuits courts
- Projet musées OGS - Olonzac

Deux appels à projets régionaux pour mobiliser des fonds européens

En 2014, la Région Languedoc-Roussillon s'est engagée dans sa responsabilité nouvelle d'autorité de gestion des fonds structurels européens qu'elle va gérer en direct sur la période 2014-2020 le FEDER, le FSE et le FEADER.

Les fonds structurels peuvent être mobilisés en faveur de la ruralité et du développement rural notamment dans le cadre de l'approche LEADER (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) et de l'approche ATI (approches territoriales intégrées).

Pour ce faire, deux appels à projets lancés par la Région ont permis aux territoires organisés de se positionner en candidatant. Le Pays, répondant aux critères de sélection, a proposé de s'inscrire dans cette dynamique.

LEADER

Le premier appel à projets LEADER a été lancé avec une réponse attendue au **28 février 2015**.

Une phase de co-construction avec tous les partenaires (Communautés de communes, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Conseil de développement, comités de pilotage, commissions,...) s'est peu à peu organisée pour prendre le temps de l'échange et bien mesurer l'adéquation entre la candidature et les besoins territoriaux. Ce travail de terrain s'est tenu entre septembre et décembre 2014.

Le travail des acteurs a permis de positionner le territoire sur l'entrée thématique « l'attractivité et la vitalité des territoires » avec une déclinaison stratégique autour d'une politique sur les sites ; qu'il s'agisse de sites patrimoniaux, sites touristiques ou de sites en agriculture.

Deux temps de restitution ont permis de partager avec l'ensemble des acteurs la présentation de la candidature :

- le mardi 9 décembre lors des Assises du Tourisme organisés par le Pays sur le thème « Le tourisme rural, un levier économique à saisir » qui ont eu lieu à Capestang et où plus de 200 personnes étaient présentes pour valider ce cadre premier de travail.
- le vendredi 30 janvier 2015 à Lamalou-les-Bains avec plus de 100 personnes.

C'est après ces temps de concertation que la candidature a été proposée au Comité syndical qui a validé les principales orientations suivantes :

Nom du projet : « Accompagner le territoire vers de nouvelles opportunités de développement économique autour des sites : sites en valeur, sites en marchés ».

Territoire éligible : les 100 communes du Pays.

Stratégie retenue : Sites en valeur, sites en marchés

1. Objectif 1 Reconstituer les sites paysagers par un programme de diversification agricole,
2. Objectif 2 Protéger et accompagner la mise en scène de sites patrimoniaux,
3. Objectif 3 Développer une offre de loisirs thématiques autour des sites.

Comme dans la génération précédente du programme Leader, l'animation et l'individualisation des fonds européens est assurée par un Groupe d'Action Locale (GAL), à majorité de voix délibérantes privées.

En juillet 2015, Damien Alary, Président de la Région Languedoc-Roussillon a accordé une dotation de 1 650 000 € de FEADER pour la mise en œuvre de la stratégie locale de développement du GAL Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Une enveloppe réservataire pourra compléter la dotation en 2018 de 655 409 €.

Le 10 novembre 2015 s'est tenu le premier Comité de programmation qui a permis de présenter le dispositif, les membres, la maquette financière, de proposer le règlement intérieur et le fonctionnement du Comité et d'élire le président du Comité. A l'unanimité, Francis Boutes assurera la présidence sur la durée du programme.



Approches Territoriales Intégrées (A.T.I.)

Les Approches Territoriales Intégrées, prévues dans le cadre régional FEDER-FSE, constituent l'outil de mise en œuvre de la démarche territoriale de ce programme.

Ce choix de mettre en œuvre une approche territoriale vise à garantir l'accès aux financements européens pour des territoires structurés sur un périmètre défini, qui montrent leur capacité de construire une approche transversale multithématique rassemblant les acteurs locaux et disposant d'une gouvernance dédiée à la mise en œuvre l'Approche Territoriale Intégrée.

La Région a souhaité s'appuyer sur les propositions des territoires pour identifier les projets territoriaux adaptés aux objectifs retenus dans les programmes opérationnels des Fonds Européens Structurels d'Investissement (FESI).

Par approche territoriale intégrée, la Région entend un projet de territoire durable qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de territoire s'appuyant sur un diagnostic territorial permettant d'établir des priorités d'intervention organisées sur plusieurs thématiques complémentaires et multipartenariales.

Après accord du comité syndical, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a positionné le territoire sur une pré-candidature déposée le 30 mars 2015 ; en mai 2015, le Pays a été sélectionné pour présenter un dossier de candidature au 31 juillet 2015.

Enfin, notre candidature a été retenue et le 20 novembre 2015, le Conseil régional a décidé d'attribuer une enveloppe du Fonds européen de Développement Régional d'un montant de **1 438 709 €** répondant à notre sollicitation dans le cadre de la candidature.

A ce titre, une convention de partenariat pour la mise en œuvre de l'ATI fixe les modalités d'utilisation et d'animation dans un objectif de consommation efficace et effective des fonds européens selon des priorités d'investissement dont la gestion est confiée à l'Autorité de gestion.



Priorités d'investissement		FEDER
3a	"en favorisant l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises"	230 000 €
2c	"en renforçant des applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté) "	71 400 €
4a	"en favorisant la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables"	194 000 €
4c	"en soutenant l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement"	348 789 €
5b	"en favorisant des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, en garantissant la résilience aux catastrophes et en développement des systèmes de gestion des situations de catastrophe"	70 520 €
6c	"en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel"	524 000 €
		1 438 709 €

Conclusion

Territoire de projet regroupant cent communes de l'ouest héraultais, pour une population de l'ordre de 75000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les sept communautés de communes du territoire et le Département de l'Hérault.

Véritable agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines suivants :

- ✓ au sein du Pôle Cohésion Sociale sur l'habitat, les services à la population et la culture,
- ✓ au sein du Pôle Développement Economique sur l'économie d'entreprises, le tourisme et le patrimoine.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

1. en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation,
2. en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire,
3. en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques,
4. en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Plusieurs dispositifs d'intervention se sont progressivement mis en place, soit à l'échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2015, on note

➤ Sur le Pôle Cohésion Sociale

- ✓ Le Programme d'Intérêt Général couplé d'une opération «Façades» : accompagnement, montage et suivi des dossiers
 - 625 contacts et orientations,
 - 302 dossiers accompagnés,
 - 189 dossiers aboutis et financés.
- ✓ L'Espace Info-Energie en appui de la mission habitat
 - 782 conseils et orientations diverses.
- ✓ La Maison de services aux publics, dispositif d'interface entre administration et public en milieu rural
 - 829 contacts et orientations.
- ✓ Le Contrat Local de Santé, à travers quatre axes
 - Les soins de premiers recours et urgence,
 - Le parcours de santé des personnes âgées,
 - Le panier de services traité sous l'angle des addictions,
 - La télémédecine.
- ✓ L'Orchestre de Pays.

➤ Sur le Pôle Développement Economique

- ✓ L'économie d'entreprises à travers de l'Opération Collective de Modernisation des PME, l'accompagnement des collectivités sur des projets publics/privés, l'animation de clubs de chefs d'entreprise...
- ✓ La construction et le développement d'une action autour des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (territoire expérimental Orb Jaur) dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale Bio-Orb obtenu en 2012,
- ✓ La définition d'un cadre pour le développement des circuits courts de commercialisation,
- ✓ Le portage du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine,
- ✓ La mise en œuvre d'une politique de labels :
 - L'oénotourisme à travers le label Vignobles et Découvertes « Minervoises, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc », label obtenu en novembre 2014,
 - Le patrimoine à travers le label « Pays d'Art et d'Histoire », dossier de candidature déposé au Ministère de la Culture en septembre 2015,
 - Plus transversalement et sur un périmètre de sept communes l'Opération Grand Site de préfiguration « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian ».
- L'aboutissement du programme Leader Itinérance avec le lancement de l'offre nature
 - ✓ Le GR de Pays et la variante du chemin de Saint-Jacques de Compostelle,
 - ✓ Les 73 boucles de randonnées,
 - ✓ La carte reprenant l'offre nature à l'échelle du Pays.

Ces différentes procédures représentent annuellement un montant global de l'ordre de 2 M€ injectés dans l'économie du territoire, que vient conforter et abonder le Contrat de Pays entre le département et notre structure dont les cofinancements divers (Europe, Etat, Région, Département, autres) ont apporté sur le territoire près de 1 M€.

Ce sont ainsi, entre 3 et 4 M€ qui ont pu être mobilisés sur le territoire, au titre des différentes procédures de programmation auxquelles le Pays est associé. Grâce à une veille active, le Pays s'inscrit dans la dynamique des appels à projets afin de pouvoir conforter les cofinancements mobilisés sur des opérations. Quatre appels à projets lancés en 2014 ont fait l'objet d'une réponse positive en 2015:

- appel à projet Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte lancé par l'Etat en novembre 2014,
- appel à projets Leader lancé par la Région Languedoc-Roussillon en juillet 2014,
- appel à projets ATI lancé par la Région Languedoc-Roussillon en décembre 2014,
- appel à projets Pôle de pleine nature lancé par le GIP Massif Central en novembre 2014.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2015 :

- plus de 900 projets suivis, du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction,
- plus de 400 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.

Le Petit Journal – du 26 décembre au 8 janvier 2015

Assises du Tourisme

Le PHLV candidat à l'appel à projet européen Leader

Poids lourd de l'économie départementale, le tourisme est soutenu par le Conseil général de l'Hérault à plusieurs niveaux : développement d'un réseau de grands sites et de sites majeurs, tourisme vigneron, et gamme complète de loisirs de nature dans le cadre d'un Tourisme durable. La politique menée par André Vezinhnet président du conseil général de l'Hérault, et portée par Louis Villaret vice-président délégué au tourisme, s'inscrit dans la réalité quotidienne des citoyens héraultais, construit pour eux et avec eux, dans le cadre d'un développement économique et social. En partenariat avec le Conseil général de l'Hérault, l'Europe et Hérault Tourisme, le PHLV (Pays Haut Languedoc et Vignoble) a organisé récemment les Assises du Tourisme dédiées au thème « le tourisme rural, un levier économique à saisir... » et à la concertation du projet européen leader. En présence de 230 partenaires publics, offices de tourisme et professionnels sur la méthodologie des projets, Francis Boutes président du PHLV et vice-président du conseil général délégué aux territoires ruraux a rappelé les atouts touristiques du territoire en



Le domaine de l'Ale accueillait les assises du tourisme

matière de patrimoine, d'activités de pleine nature, de productions locales, sans oublier son impact sur le développement économique local. Les échanges se sont essentiellement tournés vers la qualification de l'accueil et la mise en marché de l'offre touristique (Association nationale des « Plus beaux villages de France », Comité Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon, Agence Départementale du Tourisme de l'Hérault, Conseil Général de l'Hérault, Pays Haut Languedoc et Vignobles, OT Canal du Midi et OT les Avant-Monts du Centre-Hérault, «

Villa Limonade » à Olonzac et « les terrasses du Caroux » à Mons-la-Trivalle). Trois ateliers ont ensuite travaillé de concertation pour contribuer à l'élaboration de la candidature du PHLV à l'appel à projet européen Leader Languedoc-Roussillon 2014-2020 autour de la mise en scène des sites patrimoniaux, des innovations en terme de promotion et de mise en marché des activités de loisirs ou du rôle de l'agriculture et des productions locales dans le développement touristique Jean Arcas vice-président à Hérault Tourisme et vice-président au

PHLV a rappelé l'enjeu pour le territoire de devenir une destination de qualité, reconnue et attractive, dans l'objectif de retombées économiques : « Pour réaliser cette ambition, il sera primordial de mettre en commun nos moyens, renforcer les partenariats et mobiliser tous les acteurs concernés par le développement touristique du territoire. »

Quelques chiffres pour le tourisme dans l'Hérault : Le Département de l'Hérault qui a déjà investi 20 millions d'euros sur l'aménagement des Grands Sites, des plages et du littoral. Il apporte un financement entre 10 et 14 millions d'euros annuellement dans le strict périmètre touristique, auxquels il faut ajouter plus de 30 millions d'euros consacrés aux contrats territoriaux qui sont un puissant levier d'aménagement contribuant à l'attractivité des territoires. Mais demain ? Qui financera les projets touristiques de l'Hérault ? Qui assurera l'équité de développement entre les territoires ruraux et urbains ? La réforme territoriale fait craindre pour cet équilibre mais aussi pour la qualité du service public et des politiques publiques.

A034



«Le tourisme rural, un levier économique a saisir» ils étaient nombreux dans la salle

Obtention du label Vignobles et découvertes

La semaine du Minervois – 22 janvier 2015

Francis Boutes, président du syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et vignoble (Pays HLM), vice-président du conseil général, maire de Cabian, et Jean Arcas, vice-président de la commission de développement économique du Pays HLM, vice-président du conseil général, maire d'Olargues, ont présenté le label "Vignobles et découvertes" pour une reconnaissance nationale de la destination œnotouristique. La destination Minervois, Saint-Chinian-Faugères en Haut Languedoc rejoint le groupe des 50 autres destinations nationales labellisées "Vignobles et découvertes". Lancé en 2009, ce label vise à promouvoir le tourisme sur le thème du vin et de la vigne. Il est attribué pour une durée de trois ans par About France à une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires : hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événement. Il permet ainsi au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées et de qualité. Ainsi ce sont 61 partenaires qui se sont engagés dans le cadre d'une convention de



partenariat au côté du Pays HLM, porteur et animateur de ce projet soutenu par Hérault tourisme et le CIVL, Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc. La destination retenue couvre l'ensemble des 100 communes du Pays et concerne toutes les appellations du territoire : les AOP Minervois, Minervois La Livinière, Muscat Saint-Jean de Minervois, Saint-Chinian, Faugères et les IGP Haute vallée de l'Orb, Côteaux d'Enserune, Côtes de Thongue, Pays d'Hérault. La diversité des sites, des paysages, la force des cultures, des patrimoines, la richesse de la gastronomie, des appellations viticoles et des produits du terroir font l'identité, la spécificité, la typicité de la destination Minervois, Saint-Chinian-Faugères en Haut Languedoc. ■

La Livinière L'orchestre du Pays sur les traces de Tégédor

Une fresque musicale et théâtrale sur le bandit des Hauts Cantons.

L'orchestre du Pays Haut-Languedoc et vignobles montera sur les planches de la salle polyvalente, le dimanche 31 janvier, à 18 h 30, pour présenter "Le pays de Tégédor". Cette cinquième création fait revivre sur scène un personnage qui a marqué les mémoires locales. Beaucoup ont, en effet, entendu parler de Tégédor, le bandit au grand cœur du début du XX^e siècle, Ouvrier viticole à Saint-Chinian, mineur à Graissessac ou cheminot à La Tour-sur-Orb, il finit par errer dans les montagnes du Haut-Languedoc. Déclaré hors la loi par le tribunal de Saint-Pons-de-Thomières il fut arrêté, ensuite, par la gendarmerie de Saint-Chinian.

Le texte, très vivant, de Jean Tuffou, parsemé de repères qui amusent et intriguent à la fois, a inspiré l'écriture musicale confiée au compositeur Joël Drouin. La musique swing de cette création évoque mystère, suspense, cabarets et marchés de villages du début siècle dernier.

Côté théâtre, les comédiens de la com-



■ L'orchestre du Pays, ce sont 90 choristes, 70 instrumentistes et 8 comédiens.

pagnie Utopie donnent vie aux personnages et remontent le temps pour mettre en situation la vie des années vingt. La guitare et la voix chaude du récitant, Tom Torel, s'associent harmonieusement à la puissance du chœur et de l'harmonie.

L'orchestre du Pays est une aventure collective qui permet aux participants de s'engager dans un projet artistique dès sa création. Il associe la musique au

théâtre, les artistes professionnels aux artistes amateurs, la valorisation du patrimoine à la pratique artistique. Cette soirée est organisée en partenariat avec le conseil général, la communauté de communes Le Minervois, la commune et l'Harmonie bédaricienne. Renseignements et réservations par téléphone au 04 67 38 11 10 (tarif : 6€ à partir de 12 ans).

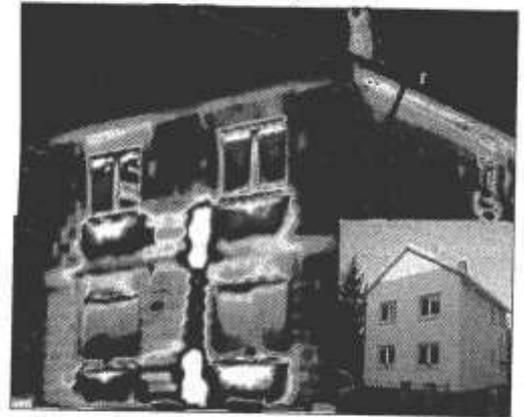
Coord. ML : 04 68 91 48 47 - midilibre.fr

Midi Libre – 22 janvier 2015

ÉNERGIE

Une initiative particulièrement intéressante

Le Pays vous invite aux « nuits de la thermographie » 2015



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc organisent les nuits de la thermographie 2015. Jusqu'en mars 2015, le conseiller de l'Espace Info Énergie du Pays propose 5 rendez-vous dans le territoire: le 28 janvier à Saint Geniès de Fontedit, le 04 février à Lunas, le 11 à La Caunette, le 25 à Poilhes et le 04 mars à le Pujol sur Orb.

Un service gratuit : Durant cette soirée, les participants pourront bénéficier de conseils pour réduire leur facture énergétique, connaître les aides financières disponibles, approfondir leur connaissance sur les énergies renouvelables, le chauffage et l'isolation.

Le programme précis

18h30 : Accueil des participants, présentation de la thermographie.

19h00 : parcours dans le village, observation des bâtiments avec une caméra thermique, conseils, échanges avec les participants.

19h30 : retour en salle.

Présentation par le conseiller de l'EIE (Espace info Energie) des grands principes d'isolations, crédits d'impôts, aides pour l'amélioration de l'Habitat.

20h30 : Échanges avec les participants

20h45 : Clôture de l'évènement avec un apéritif

L'utilité d'une caméra thermique pour réduire la facture : Grâce à l'utilisation d'une caméra thermique, le public présent pourra observer les pertes de chaleurs. Ces mesures permettent d'intervenir pour diminuer sa facture énergétique. Une orientation peut être proposée aux propriétaires vers le service Habitat du Pays. Ils peuvent y trouver des solutions financières notamment avec les aides d'améliorations de l'habitat.

Renseignements auprès du Pays Haut Languedoc et Vignobles au 04.67.95.72.21 et 06.07.01.07.11. ieie@payshlv.com. L'Espace Info Énergie est financé par l'ADEME, l'Europe et la Région Languedoc-Roussillon

AD34

Bédarioux Plongée au cœur d'un territoire préservé

300 km de sentiers à inaugurer samedi prochain.

Amphithéâtre ouvert sur la Méditerranée, le GR* de Pays, appelé Tours dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, est une plongée au cœur d'un territoire préservé. Sa situation géographique et climatique donne naissance à une véritable mosaïque de paysages. Depuis l'Espinoouse (1148 m) et le Caroux (1091 m), en passant par les vallées sinueuses de l'Orb, du Jaur et de la Mare, jusqu'aux piémonts et cotéaux viticoles qui dominent la plaine bédariouxe, ce sont plus de 300 km de sentiers. Ce GR* est découpé en quatre boucles: départ de Saint-Pons-de-Thomières, départ d'Olargues, départ de Bédarioux et départ de Lunas, soit près de 200 km balisés qui passent sur le territoire Grand Orb, offrant de nombreuses possibilités d'hébergement et de restauration pour les randonneurs.

Le comité départemental de la Randonnée pédestre de l'Hérault a défini le tracé tout en expertisant la qualité de l'itinéraire. Le topo-guide GR* de Pays propose plus de trente jours de randonnées dans des paysages magnifiques, en partie dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

L'inauguration de ce GR* de Pays aura lieu **samedi 31 janvier**, salle Léo-Ferré, à Bédarioux, à 9 h 30, pour le départ pour la randonnée découverte, une balade accompagnée par l'association de randonnée pédestre sportive. Durée : 2 h. Prévoir de l'eau et de bonnes chaussures. À 11 h 30, inauguration



Un topo-guide propose quelque trente jours de randonnées différentes dans le Parc naturel.

officielle à la salle Léo-Ferré. Cette manifestation est le résultat d'un travail commun unissant la communauté de communes, la Ville de Bédarioux, le comité départemental de la randonnée pédestre de l'Hérault et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Elle est réalisée grâce au soutien financier de l'Union Européenne, du programme européen Leader et du conseil général. Infos et inscriptions à la randonnée (gratuite) à l'office de tourisme de Bédarioux ou au 04 67 85 08 79.

midilibre.fr

Midi Libre – 25 janvier 2015

Capestang Le Pays Haut Languedoc et vignobles se dévoile aux étudiants

En licence tourisme et développement, ils sont venus échanger.

Mercredi 28 janvier, le Pays Haut Languedoc et vignobles a été invité à un atelier de travail, salle du Peuple, rue Arago.

Cette rencontre était organisée par l'association Acir Compostelle, l'Isthia (institut de formation aux métiers du tourisme) et l'université Jean-Jaurès de Toulouse. L'objectif de ce rendez-vous était d'échanger autour du développement local, des enjeux en matière de tourisme patrimonial et de découvrir des actions structurantes pour le territoire.

Créé depuis 2006, le Pays Haut Languedoc et vignobles constitue un espace de projets, notamment touristiques.

Pilier du développement touristique, l'action patrimoniale du Pays s'articule avec la stratégie globale du territoire et le schéma de développement touristique (SLODT).

Désormais, elle s'appuie également sur



■ Une rencontre entre étudiants et Pays Haut Languedoc a eu lieu.

les objectifs du futur label Pays d'art et d'histoire. Ce cadre permet d'accompagner les acteurs locaux, les porteurs de projet, et de réaliser un certain nombre

de projets de développement dans le but de renforcer, de valoriser l'offre touristique et patrimoniale du territoire : réhabilitation et mise en tourisme de sites patrimoniaux, outils de médiation patrimoniale, mise en réseau d'acteurs et animation culturelle.

Développement du tourisme

Le développement du tourisme patrimonial et de pleine nature nécessite la mobilisation de fonds publics. Le programme Leader 2007-2014, intitulé "Itinérance", entièrement dédié au développement touristique, a permis de promouvoir la mobilité douce - notamment l'offre de randonnée - ainsi que d'accompagner le maillage territorial à l'échelle d'une destination.

Aujourd'hui, le Pays Haut Languedoc est en train de construire, avec les partenaires territoriaux, sa candidature au prochain programme Leader.
Cans, ML : 06 32 42 67 37.

Lunas

Les habitants ont découvert la thermographie

Les villageois ont, récemment, assisté à la nuit de la thermographie organisée à l'initiative du Parc naturel régional du Haut-Languedoc et du Pays Haut-Languedoc et vignobles. Frédéric Pereira, chargé de mission, a fait, en préalable, un exposé sur la valorisation des ressources naturelles et sur la technique de la thermographie infrarouge dont l'intérêt est d'effectuer une première observation sur le degré de déperdition énergétique des habitations.

Armés de caméras thermiques, les participants ont ensuite arpenté le bourg dans la nuit, ce qui leur a permis de visualiser, sur différents bâtiments, les



■ Frédéric et Ferréol se sont montrés très convaincants.

couleurs correspondant à une température variable des matériaux et donc à d'éventuelles pertes thermiques.

De retour à la salle du peuple, Ferréol Coerchon, conseiller à l'Espace info énergie est intervenu. La conférence achevée,

les spécialistes et les participants, visiblement ravis d'avoir été initiés à une technique très utile, ont ensuite partagé le verre de l'amitié autour de produits locaux.

Tél. 04 67 97 38 22.

midilibre.fr

Saint-Pons-de-Thomières Même la pluie n'arrête pas les marcheurs

Tours dans le pays Haut-Languedoc et Vignobles a été inauguré.

Dimanche matin, malgré une pluie fine et persistante, une cinquantaine de randonneurs a pris le départ d'une petite balade d'une paire d'heures tracée dans le vallon de Brassac et sur les crêtes du Lauzet. Elle était organisée par l'association Les Randonneurs du Haut-Languedoc, à l'occasion de l'inauguration du GR® de Pays : Tours dans le pays Haut-Languedoc et Vignobles. De retour à l'office de tourisme, les marcheurs ont été rejoints par quelques personnalités pour une partie plus officielle.

Le président de la communauté de communes du pays Saint-Ponais, Jostian Cabrol ; le premier vice-président du Parc du Haut-Languedoc, Jean Arcas ; le député et conseiller général, Kléber Mesquida, ont, tour à tour, pris la parole pour se réjouir de la création de ce bel équipement de loisirs articulé en plusieurs boucles autour de la Voie verte, entre Saint-Pons-de-Thomières et Lunas. Soit au total quelque trente jours de randonnées possibles sur plus de 400 km, pour découvrir, au rythme de ses pas, une nature préservée.

Président du comité départemental de la randonnée, Michel Bessièrre est reve-



■ Une cinquantaine de randonneurs étaient réunis devant l'office de tourisme.

nu sur la réalisation : « Le projet a été lancé en avril 2011, un dossier très important et difficile à finaliser. Trouver les itinéraires, négocier avec les propriétaires des terrains traversés et travaux de débroussaillage ont demandé beaucoup de travail. Mais le résultat est là, et le Topo-guide édité à cette occasion connaît un vif succès. Ce GR® de pays est un rouage important dans ce que le comité est en

train d'élaborer au niveau départemental. »

Inscrit dans le cadre du projet Itinérance du pays Haut-Languedoc et Vignobles, cette création a reçu des financements de l'Europe et du conseil général de l'Hérault, la collaboration de la communauté de communes du pays Saint-Ponais et du comité départemental de la randonnée pédestre de l'Hérault.

Cont. ML : 04 67 97 19 92 • midi Libre.fr

Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le Pays, un territoire pour la croissance verte !



Le pays Haut Languedoc et ses vignobles

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, dans l'ouest du département de l'Hérault, jouxte les départements de l'Aude à l'ouest et de l'Aveyron au nord. Depuis le premier janvier 2014, il comprend 100 communes réparties en 7 communautés de communes, pour une population de 73 831 habitants en 2010 (source INSEE). Ce territoire rural est limité, au sud, par les deux agglomérations de Narbonne et de Béziers, au nord par celles de Castres et Mazamet. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a défini les ambitions et les orientations de sa stratégie territoriale 2014-2020, dans les thématiques de l'habitat logement cadre de vie, des services à la population, de la culture, de l'économie, du tourisme et du patrimoine. Lundi 9 février était une date importante pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles ! Le Pays a été reconnu « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » par Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Les territoires à énergie positive pour la croissance verte : Les collectivités lauréates se voient attribuer une aide financière de 500 000€ qui pourra être renforcée jusqu'à 2 millions d'euros en fonction de la qualité des projets et de leur contribution aux objectifs inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Ces subven-

tions doivent permettre de financer rapidement des projets qui contribuent efficacement à la baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne.

Le programme : Le Pays propose de réduire sa facture énergétique sur ses actions jusqu'en 2020. Des actions concrètes sont déjà mises en œuvre, elles interviennent en faveur des économies d'énergies et de la croissance verte du territoire : la création de maisons de santé pluriprofessionnelles, le déploiement de la télémédecine ; – le développement des circuits courts ou marchés de plein vent pour proposer une offre de proximité ; – le renforcement des Maisons de Service au Public (MSAP) pour faciliter l'accès aux services publics ; – le traitement de la précarité énergétique dans l'habitat ; – le développement et la promotion des énergies renouvelables. Dans un second temps, le Pays engage une réflexion autour de l'économie, problématique récurrente sur les territoires ruraux. Les bénéfices seront, en premier lieu, environnementaux, mais aussi en termes de services rendus aux habitants du territoire. Pour plus d'informations, contactez la Mission Habitat, Logement, Cadre de Vie : anne.gallbert@pays-hlv.com ou par téléphone au 04.67.97.38.60 www.pays-hlv.com

Le Petit Journal – du 13 au 19 mars 2015

Le mécénat au service du territoire



Réunion de partenariat entre le PHLV et la Fondation du Patrimoine

Depuis 2006, une convention de partenariat lie le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles avec la Fondation du Patrimoine. Cet accord soutient les actions en matière de valorisation du patrimoine bâti. De cette alliance est né le projet de création d'un club de mécènes sur l'ensemble du territoire du Pays. S'il existe quinze clubs de mécènes à ce jour en France, c'est la première initiative de ce type en Languedoc-Roussillon. Le mécénat permet à une entreprise ou un particulier d'apporter un soutien financier ou matériel à une action ou activité d'intérêt général. Ici, il s'agit de réunir des fonds qui serviront à la mise en valeur ou sauvegarde de patrimoine, naturel ou culturel. Ce club permettra d'élargir les possibilités de :

— réaliser un plus grand nombre d'opérations de restaura-

tion sur le territoire,

— contribuer à des chantiers plus ambitieux,

— venir en aide à des communes ne disposant pas de moyens suffisants.

La première réunion technique a eu lieu le 3 mars dernier afin de définir un calendrier pour la mise en oeuvre de ce club qui devrait voir le jour au mois de juin 2015.

Plus de renseignements, contactez Anne GALIBERT, Responsable Pôle Cohésion

Sociale, Chargée de mission Habitat, Logement, Cadre de Vie ou Céline BUNOZ,

Chargée de mission Patrimoine. Courriel : anne.galibert@payshlv.com / celine.bunoz@payshlv.com Site institutionnel : www.payshlv.com

Téléphone : 04 67 97 38 60/04 67 38 11 10

AD34

Le Petit Journal – du 20 au 26 mars 2015

La Marseillaise l'Hérault du jour – 8 avril 2015



Promenade. 453 animations au menu. Top départ pour les « Rendez-vous au Pays 2015 »

■ D'avril à novembre, le programme *Rendez-vous au pays 2015* propose quelque 453 animations sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour partir à la découverte des terroirs, de leurs richesses humaines, patrimoniales et naturelles.

Des rencontres associant des produits du terroir, des vins, des savoir-faire traditionnels, des idées d'escapades, de loisirs ou d'activités de pleine nature. Les producteurs, les vigneronnes, les artisans, les associations et les offices de tourisme, s'associent pour proposer dans la plus grande convivialité ces animations autour de 4 thèmes : Les balades vigneronnes (photo) proposent une balade associée à une dégustation avec un

repas vigneron ; Les cafés vigneronnes font visiter une cave ou une propriété avec la découverte gustative de produits du terroir et une animation musicale ; Les balades des savoir-faire accompagnent dans la découverte d'une exploitation non viticole le tout agrémenté d'une dégustation et (ou) d'un repas ; Les sorties *Patrimoine et saveurs du terroir* dévoilent un lieu patrimonial avec une dégustation ou (et) un repas avec des produits de terroir. Le dépliant *Rendez-vous au Pays 2015* avec toutes les animations, se trouve dans les offices de tourisme du Pays, dans les antennes du Pays Haut Languedoc et Vignobles et sur Internet.

► Rens. : www.haut-languedoc-vignobles.com

Saint-Chinian

● Les entrepreneurs du Pays se rencontrent

Le club des chefs d'entreprises du Pays Haut-Languedoc et Vignobles se réunira ce **lundi 13 avril**, à 19 h, au siège social, 1, rue de la Voie-Ferrée. Tous les chefs d'entreprises sont invités à venir participer aux réunions.

Pour plus de renseignements, contact auprès de la Mission économie d'entreprises au 04 67 95 72 21 ou se rendre sur le www.payshlv.com, rubrique "missions du Pays", onglet "économie".

Corres. ML : 06 11 28 03 58.

Capestang Les réflexions se sont portées sur les circuits courts

Un programme d'actions sur les structures agricoles a été établi.

La commune de Capestang a accueilli, lundi 27 avril, au foyer rural à 18 h, la soirée de restitution des actions circuits courts menées en 2013-2014. Le bilan de l'action de l'association départementale pour aménagement des structures des exploitations agricoles de l'Hérault a été dressé par Laurence Tkaczuk, chargée de mission économie d'entreprises du Pays Haut Languedoc et vignobles, le travail effectué auprès des producteurs et des points de vente de deux territoires tests (Minervois et Monts d'Orb) sur les modes de commercialisation, ainsi que les pistes à développer.

Le bilan du Mouvement rural a été présenté par Bertrand Fritsch avec le soutien l'association des marchés paysans de l'Hérault (M^{re} Jade Baux) pour la redynamisation des marchés de plein vent et l'identification des productions, ainsi que les actions à conduire rapidement, 23 personnes étaient présentes :



■ Une soirée consacrée aux circuits courts.

le conseil départemental, Charlene Papet a présenté le site Agrilocal dédié aux producteurs et aux acheteurs, aux élus dont des représentants de la mairie de Saint-Pons-de-Thomières, des associations locales impliquées dans les actions du Pays, des consommateurs. Cette soirée s'est poursuivie avec le soutien des producteurs locaux par une

agréable dégustation au son de l'accordéon et des chansons de Marie-Pierre Loncan. Pour rappel cette action a été financée par l'Europe, la Région et le Conseil départemental.

Pour plus de renseignements, contactez la mission économie d'entreprises au 04 67 95 72 21 ou consultez le site : www.payshlv.com.

Haut-Languedoc et Vignobles Francis Boutes préside le Pays

Le syndicat mixte a reconduit le président dans ses fonctions.

Les membres du syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et vignobles se sont réunis, dernièrement, à Murviel-lès-Béziers, pour un comité syndical. Cette réunion comprenait 22 rapports, dont ceux permettant l'installation du syndicat, suite au renouvellement récent des conseillers départementaux.

Le premier temps fort a été la réélection, à la majorité absolue, de Francis Boutes à la présidence du Pays par les 29 élus représentant les sept communautés de communes et le conseil départemental adhérents au syndicat mixte.

« Nous allons pouvoir ainsi poursuivre le projet du Pays dans des conditions encore plus sereines », a indiqué le président.

Le président du Département, Kléber Mesquida, a ensuite précisé qu'il serait aux côtés des territoires dans des valeurs et des objectifs partagés : « Je souhaite donner un équilibre au départe-



Sept communautés de communes et le conseil départemental pour représenter le Pays.

ment poursuivre son aventure. La séance s'est poursuivie avec l'élection du bureau dont celle des quatre vice-présidents : Marie-Pierre Pons, Jean Arcas, Isabelle Gil et Yves Fraïsse. Le deuxième temps abordait les projets de développement territorial. Au programme : la santé, l'habitat, l'opération Grand Site "Cité de Minerve et gorges de la Cesse et du Brian", le patrimoine, le tourisme et l'économie.

Globalement, en 2014, l'action du Pays représente plus de 900 projets suivis, du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie ou assistance technique jusqu'à l'instruction, et plus de 300 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire. Ce sont aussi entre 3 et 4 M€ mobilisés au titre des différentes procédures de programmation auxquelles le Pays est associé.

Et, en effet, grâce au conseil départemental, l'orchestre du Pays va finale-

ment poursuivre son aventure. La séance s'est poursuivie avec l'élection du bureau dont celle des quatre vice-présidents : Marie-Pierre Pons, Jean Arcas, Isabelle Gil et Yves Fraïsse. Le deuxième temps abordait les projets de développement territorial. Au programme : la santé, l'habitat, l'opération Grand Site "Cité de Minerve et gorges de la Cesse et du Brian", le patrimoine, le tourisme et l'économie.

Globalement, en 2014, l'action du Pays représente plus de 900 projets suivis, du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie ou assistance technique jusqu'à l'instruction, et plus de 300 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire. Ce sont aussi entre 3 et 4 M€ mobilisés au titre des différentes procédures de programmation auxquelles le Pays est associé.

► Renseignements au 04 67 38 11 10 ou sur internet : www.payshlv.com

Le Petit Journal – du 12 au 18 juin 2015

Pays Haut Languedoc et Vignobles

Découvrez le Pays avec « Les Rendez-vous au Pays »



Des balades accompagnées dans la nature pour mieux apprécier la région

Du jeudi 11 juin au mercredi 18 juin 2015, 10 sorties sont à faire. Entre les balades des savoir-faire, des Patrimoines et savoirs du terroir ou des balades vigneronnes.

Jeudi 11 juin MURVIEL-LES-BEZIERS, de 10 à 12h et de 15h à 18h Balade des savoir-faire, des Patrimoines et savoirs du terroir ou des balades vigneronnes. 04 67 41 45 78

Vendredi 12 et samedi 13 juin POUZOLLES, de 10h à 12 h. Balade vigneronne. Domaine Eric Gely : 06 28 36 31 93 94

Samedi 13 juin :
À 14H30 BELLEF. Balade des savoir-faire organisée par L'Asinière, Les Petits Sabots. 05 32 41 00 50

À 10H, FAUGÈRES. Balade vigneronne. Domaine CÉBÈNE. 06 74 56 42 67
Samedi 13 à BÉZIER. 11H et dimanche 14 juin, 17h, Balades vigneronnes organisées par le Château-Almaye de Cassan. 04 67 38 67 13.

Lundi 15 juin
À 10H, FÉLINES-MINÉVOIS. Balade vigneronne. Le

Clos du Marbrier. 04 68 91 01 43 ou 04 68 91 27 37
À 17h, CAPESTANG. Balade vigneronne. Moulin Gilmité. 06 12 99 30 18

De 16h à 18h à SAINT-ÉTIENNE-DE-MINÉVOIS. Balade des savoir-faire. La Distillerie du Petit Grain : 04 67 38 09 28
Mardi 16 juin à CAPESTANG, 17h30. Patrimoine et savoirs du terroir. Office de Tourisme intercommunautaire du Canal du Midi. 04 67 37 85 28.

Mercredi 17 juin à 10H30

FÉLINES-MINÉVOIS. Balade vigneronne. Domaine du Petit Grasse. 04 68 91 06 12 ou 06 71 13 09 66

Certaines animations sont gratuites et d'autres sont payantes. Réservez à l'avance au numéro signalé à chaque date. Retrouvez le dossier dans les offices de tourisme et dans les annexes du Pays. Ce projet bénéficie du soutien financier de Loader et du Département de l'Hérault. <http://www.haut-languedoc-vignobles.com/>

Un document indispensable pour cet été

« 73 sentiers pour découvrir les paysages du Pays Haut Languedoc et Vignobles »

Envie de vous balader ? Retrouvez le coffret « Randonnées en Pays Haut Languedoc et Vignobles », 73 sentiers pour parcourir le territoire. Tous les niveaux sont proposés, de la balade à la randonnée sportive, chaque randonneur y trouvera son bonheur ! 73 itinéraires sont proposés pour vous faire découvrir les différents panoramas de la région. Montagne, pinède et garrigue, coteaux viticoles, étangs, etc. se mêlent aux nombreux témoignages de la vie passée : voie romaine, canal du midi, abbaye, dolmen, capitelles, ... Ces circuits sont présentés sous forme de fiche avec un descriptif technique mais également la présentation

des caractéristiques patrimoniales ou paysagères du sentier, les lieux situés à proximité et les recommandations générales pour la pratique de la randonnée. Après sa sortie, le randonneur, grâce à une fiche « sur-carte », pourra indiquer les éventuels problèmes rencontrés lors de ses balades en la remettant soit à l'office du tourisme le plus proche ou en se connectant sur www.sentinelles.sportsdenature.fr. Ces observations et remarques permettront, aux communautés de communes du Pays, d'agir rapidement pour assurer un entretien de qualité sur ces sentiers. Ces parcours sont déconseillés en période de

fortes chaleurs et de fortes pluies. Ces randonnées ont été réalisées par les communautés de communes et le Pays Haut Languedoc et Vignobles, avec l'appui des offices du tourisme, des communes, des associations locales, d'Hérault Sport, d'Hérault Tourisme et de Cévenna. L'action a bénéficié du soutien financier du Département de l'Hérault et du programme européen LEADER. Retrouvez le pack « Randonnées en Pays Haut Languedoc et Vignobles » au prix de 12 euros dans les offices de tourisme du territoire ainsi qu'au siège social du Pays à Saint-Chinian. Plus d'informations Tel 04.67.38.11.10

Minerve, terre d'attraction

Tourisme | L'opération Grand site est lancée autour de plusieurs communes du Minervois.

OGS. Trois initiales pour une Opération grand site lancée, ce mardi, en grande pompe à Cesseras dans le Minervois. Et un objectif commun à 7 communes (*) : faire front pour obtenir, d'ici trois ans, le label Grand site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian". D'ici là, le comité de pilotage (***) installé officiellement se réunira tous les 6 mois afin de présenter un projet, détaillé, d'ici 12 à 18 mois.

Le label devrait être porteur d'une dynamique dont Pierre du Bousquet, le préfet de Région, a souligné qu'elle agira « à la fois sur la préservation d'un site naturel et bâti exceptionnel, sur l'entretien de ce patrimoine, sur sa mise en valeur touristique et sur la préservation d'activités économiques, à la fois traditionnelles dans ce site, par exemple la viticulture, et le développement touristique... »

« Créer un point fort dans l'ouest du département »

Jean Arcas

Kléber Mesquida, président du conseil départemental, a mis en perspective le projet minervois dans le riche maillage de sites hérités : « Saint-Guilhem-le-Désert est déjà retenu OGS, il y a le projet Salagou, celui de Minerve, celui du canal du Midi en devenir. On a vraiment une structuration du territoire qui nous permet de faire rayonner le département. »



Le comité a affiché une volonté unanime d'aboutir dans les meilleurs délais.

Au niveau local, « certes il y a Minerve, c'est le phare qui rayonne », a affirmé Jean Arcas, maire d'Ollargues et vice-président du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Il ajoute : « Mais si on veut réouvrir le Grand site, il faut surtout, avec ces sept communes et même au-delà, arriver à créer un point fort dans l'ouest du département. » Un "point fort" qui, avec ses constructions géologiques (falaises ravinées, gorges, ponts naturels...), ses atouts culturels et historiques fait déjà

preuve d'un réel attrait touristique (lire ci-contre). L'OGS devrait à terme, permettre le développement harmonieux d'un tourisme raisonné sur un site, pour partie, installé sur le territoire du Parc naturel régional du Haut Languedoc.

► (*) Un périmètre café sur sept communes : Azilant, Cesseras, La Cavette, La Livinière, Minerve, Siran et Vézoux, soit près de 2 400 hectares dont 1 900 sont sur la commune de Minerve. Deux communautés de communes :

Le Minervois et Pays Saint-Pons. Le pays Haut Languedoc et Vignobles. Le parc naturel régional du Haut Languedoc.

► (***) Le comité de pilotage : (liste non exhaustive) comprend le sous-préfet de Béziers, le Dr Jean Le Drac, le DDTM, le président de la Région Languedoc-Roussillon, le président du conseil départemental, le conseiller départemental de Saint-Pons, le président du parc naturel régional du Haut Languedoc, le président de la CC Le Minervois, le président de la CC du Pays Saint-Pons, les maires des sept communes.

JÉRÔME MOUILLOT
jmoillot@midi Libre.com

LE CHIFFRE

170 000

C'est le nombre de visiteurs qui fréquentent, chaque année, le secteur du futur Grand site. L'objectif, avec ce projet, s'élève à 200 000 visiteurs, chiffre qui correspond à la capacité de charge du site à moyen terme. Un élément à comparer avec le nombre de nuitées sur le secteur qui s'élève, quant à lui, à 3 000 (principalement dans des gîtes et chambres d'hôtes en haute saison). Parmi les nombreux touristes qui découvrent les charmes de Minerve, le plus grand nombre ne fait que des visites "éclair" d'une durée de 1 h 30 à 2 h. Un des objectifs du Grand site sera donc de fidéliser et de "capturer" les vacanciers sur de plus longues durées.

AIMANT

Un Grand site pour 7 communes

« On veut être un aimant pour le territoire, j'aime cette image. » Didier Vardy, maire de Minerve, porte une vision collective du projet : « Minerve est là pour faire rayonner. Il faut que l'on puisse découvrir tout ce qu'il y a à côté et que le visiteur puisse s'inspirer de l'esprit des lieux. »

73 randonnées pour découvrir le Biterrois

Patrimoine | Ces différents circuits ont été recueillis dans un coffret "Randonnées en Pays Haut Languedoc et Vignobles".

Envisiez-vous balader ? Retrouvez le coffret Randonnées en Pays Haut Languedoc et Vignobles (12 €), 73 sentiers pour parcourir le territoire du pays (lire ci-dessous). Tous les niveaux y sont proposés, de la balade à la randonnée sportive, chaque randonneur y trouvera son bonheur !

Technique et culture au programme

L'occasion de découvrir les différents panoramas de la région. Montagne, pinède et garrigue, cotéaux viticoles, étangs, etc. se mêlent aux nombreux témoignages de la vie passée : voie romaine, canal du midi, abbaye, dolmens, capelles...

Ces circuits sont présentés sous forme de fiches avec un descriptif technique mais également la présentation des caractéristiques patrimoniales ou paysannes du sentier, les lieux situés à proximité et les recommandations générales pour la pratique de la randonnée. Après sa sortie, le randonneur, grâce à une fiche, pourra indiquer les éventuels problèmes rencontrés lors de ses balades en la renseignant soit à l'office du tourisme le plus proche ou en se



Tous les niveaux sont proposés.

contactant sur www.sentinelles.sportsdenature.fr. Ces observations et remarques permettront, aux communautés de communes du Pays d'agir rapidement pour assurer un entretien de qualité sur ces sentiers. Ces parcours sont déconseillés en période de fortes chaleurs et de fortes pluies. Ces randonnées ont été réali-

sées par les communautés de communes et le Pays Haut Languedoc et Vignobles, avec l'appui des offices du tourisme, des communes, des associations locales, d'ITerrault Sport, d'ITerrault Tourisme et de Cébenna. L'action a bénéficié du soutien financier du Département de l'Hérault et du programme européen Leader.

► Plus d'informations au 04 67 38 11 10 ou sur www.paysdhv.com.

LE PAYS

100 communes pour 73 sentiers

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles se situe dans l'ouest du département de l'Hérault. Il est bordé par les départements de l'Aude à l'ouest, du Tarn et de l'Aveyron au nord, et par les agglomérations de Narbonne et de Béziers au sud. Le territoire comprend 100 communes, réparties en 7 communautés de communes, pour une population totale de 73 831 habitants (Population légale 2010).

« Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian »

Le 7 juillet à Cesserass, Kléber Mesquida Président du Conseil Départemental de l'Hérault était aux côtés de Pierre Bouquet, préfet de Région, de Francis Bouquet Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles et Jean Arcas, vice président du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour le lancement de l'Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian ».

C'est au mois de juin que le Ministre de l'écologie Ségolène Royal a déclaré officiellement « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian » en OGS, deuxième site labellisé dans l'Hérault après « Saint-Guilhem le Désert et Gorges de l'Hérault ». Le périmètre de cette opération concerne 7 communes du Département réparties sur 14000 ha : Azillanet, Cesserass, La Cazanne, La Livinière, Minerve, Siran, et Villieux. Ce territoire touristique aux paysages exceptionnels attire chaque année près de 200.000 visiteurs, figurent parmi les plus importants réseaux souterrains en milieu karstique, le célèbre village historique de Minerve, la Grotte d'Aldène, et de nombreux vestiges préhistoriques et médiévaux, au cœur de sites sauvages et préservés remarquables. La démarche de classement a été initiée en 2009 par la commune de Minerve, suivie par le Département de l'Hérault, le Pays Haut

Languedoc et Vignobles et le Parc Régional Haut

Languedoc qui sont devenus partenaires de cette opération.

Les grands sites et les sites majeurs sont un des 3 axes prioritaires du schéma départemental du tourisme et des loisirs du Département de l'Hérault. Outre son soutien aux offices du tourisme en collaboration étroite avec l'Hérault Tourisme, le Département de l'Hérault est membre du réseau national Réseau des Grands Sites de France (RGSF) en tant que grande collectivité partenaire de Grands Sites.

Entre 2012 et 2014, le Département a financé l'OGS « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian » à hauteur de 7602340 € : 57 49486 d'aides directes en investissement (création d'itinéraire du site des Meulnières, réhabilitation des remparts de Minerve, travaux routiers, activités pleines natures) ou en fonctionnement (études, financement poste de chargé de mission, programme information et communication, etc.)

- 185 2866 d'aides indirectes (éco gîte à Villieux, aménagement de caveau Domaine Vonty, travaux au Relais Chantouvert, installation de commerce, Festival des Grands Chemins, etc.)



Le préfet Pierre de Bouquet annonce le lancement de l'opération



Gérard Marcouire, Francis Bouquet, Nicolas Lavier, Kléber Mesquida, Pierre de Bouquet, Josian Cabrolet Jean Arcas annoncent l'événement à la presse



Un site remarquable à découvrir absolument

Pays Haut Languedoc et Vignobles : lancement du pôle pleine nature

Un terrain de jeu grandeur nature !



Le Caroux, un lieu idéal pour faire du VTT

Balades à pied, à canoë, à cheval, à vélo ou à dos d'âne, mais aussi découverte des mondes souterrains, des falaises vertigineuses ou du sommet des arbres, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est un terrain de jeu grandeur nature et invite à l'aventure ! Et c'est cette qualité et cette diversité de l'offre d'activité de pleine nature qui sont maintenant reconnues par le programme plurirégional européen FEDER* 2014-2020 du Massif central. En effet, les sports de nature constituent un potentiel de développement important permettant une valorisation raisonnée et innovante des ressources naturelles et patrimoniales. Le GIP** Massif Central a donc lancé un appel à projet « pôle de pleine nature ». L'objectif est une montée en gamme de ces pôles, autant en terme

d'offre d'activités qu'en terme de pérennité économique. Suite à sa candidature convaincante, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu sur sa partie Massif Central, à savoir les communautés de communes du Pays Saint Ponnais, Orb-Jaur et Grand Orb. Les acteurs du territoire ont maintenant un an pour établir un plan d'action cohérent et ambitieux susceptible d'obtenir des financements européens. Au travail !!

FEDER* : Fonds européen de développement économique et régional. Son but est de renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux.

Le GIP Massif Central :** Groupement d'Intérêt Public Massif Central

A034

Le Petit Journal – du 24 au 30 juillet 2015

La Tour-sur-Orb Les élus ont été reçus au ministère de l'Écologie

L'appel à projets de la commune a été retenu et financé à 80 %.

Dernièrement, Marie-Aline Edo, maire, et Bernard Sallettes, 1^{er} adjoint, se sont rendus à Paris, au ministère de l'Écologie pour signer, avec la ministre, Ségolène Royal, les conventions de TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte). En effet, le Pays Haut-Languedoc et vignobles, dont la commune de La Tour-sur-Orb fait partie, a été lauréat d'un appel à projets TEPCV, initié par le ministère de l'Écologie. 500 000 € au total ont été attribués pour soutenir des projets du Pays, dont celui de La Tour-sur-Orb.

La commune a opté pour l'achat de deux véhicules électriques pour l'équipe technique, en lieu et place de deux véhicules au gasoil qui avaient besoin d'être remplacés. Cette aide, non négligeable, de 80% sur cet achat est très appréciable... et cela permet à La Tour-sur-Orb de s'inscrire dans une démarche environnementale.

midi@libre.fr



■ La ministre, les élus avec Kléber Mesquida, député, et Francis Boutes, président du PHLV.

Pays Haut Languedoc et Vignobles

L'Europe s'engage en zone rurale avec le programme Leader 2014-2020



Le Caroux et ses environs, un espace paysager à découvrir

Le syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles vient d'obtenir le feu vert du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, l'autorité de gestion sur les programmes européens pour l'appel à projet Leader 2014-2020. Il s'agit d'un véritable coup de pouce pour le développement de notre territoire ! En effet, grâce à ce programme européen, le territoire bénéficiera, d'une enveloppe pouvant aller jusqu'à 2.500.000 euros. Le Pays a initié durant l'année 2014 un travail de co-construction avec ses partenaires (communautés de communes, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Conseil de développement, associations ...) afin d'élaborer la stratégie territoriale du futur GAL qui est d'« Accompanyer le territoire vers de nouvelles opportunités de développement économiques autour des sites : sites en valeur, sites en marche ». Cette stratégie se décline en quatre objectifs :

- Reconstituer les sites paysagers par un pro-

gramme de diversification agricole.

Protéger et accompagner la mise en scène de sites patrimoniaux.

Développer une offre de loisirs thématiques autour des sites.

Favoriser l'ouverture du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures, à d'autres modèles de développement.

Durant ces 8 ans (le programme sera clôturé le 31/12/2023), le GAL va ainsi programmer des opérations pour aboutir à la réussite de ces objectifs. La signature de la convention de mise en œuvre du programme entre les différents partenaires (Région, Agence de Services et de Paiement, Conseil Départemental, Pays) à l'automne, permettra d'envisager une première programmation d'opérations dans le courant du 1^{er} semestre 2016. Plus d'informations au 04.67.38.11.10, contact@payshlv.com Groupe d'Action Locale* Pays Haut Languedoc et Vignobles.

4034

Le Petit Journal – du 7 août au 13 août 2015

Hérépian

Une réunion pour l'amélioration de l'habitat

Pour les propriétaires qui souhaitent savoir s'ils peuvent bénéficier d'aides pour améliorer ou rénover leur habitation (isolation, adaptation logement pour les personnes âgées...), une réunion publique, organisée par le Pays Haut-Languedoc et vignobles, en partenariat avec la mairie d'Hérépian, aura lieu ce **mercredi 16 septembre**, à partir de 18 h 30, dans la salle polyvalente Marcel-Pagnol.

Pour tous renseignements, contacter la mairie d'Hérépian par téléphone (04 67 95 04 55), ou bien le Pays Haut-Languedoc et vignobles au 04 67 97 38 60.

midilibre.fr

Hérépian

Tout savoir sur les aides à la rénovation de l'habitat



■ Une réunion a permis d'en savoir plus sur les subventions.

Une réunion d'information sur la réhabilitation de l'habitat s'est tenue dernièrement. Elle était organisée par le Pays Haut-Languedoc et vignobles, en partenariat avec la mairie.

Le Pays s'est engagé dans une démarche volontariste qui vise à donner aux habitants la possibilité de disposer d'un habitat de qualité.

Le syndicat mixte du Pays conseille ainsi gratuitement pour une aide technique, le montage des dossiers, l'accès aux aides financières de l'État (ANAH), du conseil régional, du conseil départemental et des collectivités locales, tant les propriétaires occupants que les propriétaires bailleurs. Le maire, Jean-Louis Lafaurie, a dit son attachement à la revitalisation du cœur de village, à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine. Il a également indiqué qu'une opération "Colorons

le pays" est inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire permettant, le cas échéant, de mettre en place une aide complémentaire de la part de Grand Orb.

La commune soumettra, quant à elle, cette question lors d'un prochain conseil municipal pour compléter les subventions apportées et définir les zones concernées. À l'issue de cette réunion, plusieurs nuits de la thermographie seront organisées. Les dates arrêtées actuellement sont les 9 et 11 décembre mais le choix des lieux d'accueil n'est pas encore fixé. Ces soirées permettront de sensibiliser les personnes sur la déperdition thermique des maisons, à travers l'analyse de thermogrammes.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la mairie ou les techniciens du Pays.

midilibre.fr

Pays Haut-Languedoc et vignobles Vers un pôle d'activités de pleine nature

Un comité de pilotage doit définir la stratégie de développement.

La qualité et la diversité de l'offre d'activités de pleine nature du Pays Haut-Languedoc et vignobles ont été reconnues par le programme européen Feder (*) 2014-2020 du Massif central pour les communautés de communes du Pays saint-ponais, Orb-laur et Grand Orb.

Le Pays et ses partenaires ont maintenant un an pour élaborer la stratégie de développement et le plan d'actions susceptibles de bénéficier de soutiens financiers sur 5 ans, tant pour des structures publiques que privées.

Le premier comité de pilotage s'est tenu dernièrement à Colombières-sur-Orb, sous la présidence de Jean Arcas, vice-président du Pays, en présence de M. Cazal, du commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), des représentants des communautés de communes, de ceux du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, de la direction départementale de la cohésion sociale de l'Hérault, du Département d'Hérault tourisme, d'Hérault sport et des conseillères départementales, M^{mes} Fasseux et Pons.

Après l'accueil d'André Teyssie, maire de Colombières-sur-Orb, les partici-



■ Construire le projet dans le cadre d'un large partenariat : tel est le but du comité de pilotage.

pants ont validé la méthode de travail pour l'élaboration de la candidature en tant que pôle structuré.

La priorité est de construire ce projet dans le cadre d'un large partenariat, associant les prestataires, les associations et représentants des activités de pleine nature lors d'ateliers thématiques.

Cette séance de travail, très animée, sera suivie de nombreuses autres...

► (*) Feder : Fonds européen de développement économique et régional. Son but est de renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux.

Comm. M. : 06 75 47 37 33

Pays Haut-Languedoc et vignobles Des actions cohérentes sur les rails

Élus et directeurs généraux de services se sont réunis à Cessenon.

Pour la première fois, à l'initiative du président Francis Boutes du syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et vignobles, les présidents et directeurs des communautés de communes du territoire se sont retrouvés, en mairie de Cessenon-sur-Orb, en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental. Le syndicat mixte et les sept communautés de communes Grand Orb, Le Minervois, Pays saint-ponais, Orb-Jaur, Orb et Targou, Avant-monts du Centre Hérault et Sud Hérault ont pu réfléchir sur des actions combinées encore plus performantes pour le territoire.

Les différentes missions déclinées

Les missions du Pays ont été déclinées à travers différentes actions : l'habitat, avec le programme d'intérêt général, la santé, avec le contrat local de santé, la culture, avec l'orchestre de Pays.

La politique de labels engagée par le Pays a également été présentée : label Pays d'art et d'histoire, opération grand site "cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian", label "vignobles et découvertes" Minervois, Fangères, Saint-Chinian en Haut-Languedoc,



■ Une première conférence dans la salle des mariages de la mairie de Cessenon.

L'un des points forts du syndicat mixte est la réponse aux appels à projets. Ils viennent renforcer la politique impactant économiquement les 100 communes : territoire à énergie positive pour la croissance verte, pôle de nature sur les communautés Orb-Jaur, Grand Orb, Pays saint-ponais et le programme européen Leader qui accompagnera les acteurs locaux dans des projets en faveur

du tourisme, du patrimoine et de l'agriculture.

Pour décliner les projets en résonance les uns des autres, les communautés de communes et le syndicat mixte du Pays vont axer leurs actions en cohérence pour servir et accompagner le territoire vers un mieux vivre ensemble.

Cons. M.L. 06 81 12 39 09 • midilibre.fr

Haut-Languedoc et vignobles Début des répétitions de l'orchestre

L'orchestre du Pays-Haut Languedoc et Vignobles attend les amateurs pour préparer le grand spectacle.

Après avoir fait revivre, l'an dernier sur scène, Têjedor, le ballet au grand cœur, l'équipe de l'Orchestre Pays Haut Languedoc et Vignobles reprend les répétitions. Si vous êtes musiciens, choristes amateurs, vous pouvez rejoindre la formation dans ce nouveau départ « pour mettre en lumière le patrimoine culturel du territoire ».

L'occitan à l'honneur

L'orchestre du Pays est ouvert à tous. Cette formation musicale débouche sur la création d'un spectacle. Ce sont des choix faits par des amateurs et par des professionnels, réunis par amour de la musique et du territoire. C'est l'histoire d'un engagement dans un projet artistique, de la création jusqu'à la présentation de l'œuvre devant les spectateurs. Pour 2015-2016, le répertoire traditionnel occitan sera mis en valeur. Un bouquet d'artistes professionnels s'est réuni pour proposer ce spectacle. Qui associe différentes pratiques artistiques, la musique, le théâtre, le chant, le tout interprété par des participants bénévoles. Les répétitions vont bientôt reprendre. Les fiches d'inscriptions doivent être re-



■ L'orchestre réunit des amateurs passionnés de musique et de chant.

mises dès l'arrivée à la première répétition qui se déroulera le **dimanche 8 novembre** à André Claverdà à Bédarieux, salle Léo-Ferré, place Ferdinand-Fabre pour les instrumentistes, ou à Monique Marc à Murviel-lès-Béziers, à l'école primaire du groupe scolaire Jean-Guy, rue de l'Abesradon (large possibilité de parking), pour les choristes.

Les six premières répétitions se dérouleront sur une matinée: l'accueil "café-papotage" se fera vers 8h30 et dès 9h le travail de répétition jusqu'à 12h30.

Les horaires des trois dernières répétitions, en tutti, sont à définir et seront communiqués ultérieurement.

► **Plus d'informations** au 04 67 38 11 10 ou culture@payshlv.com



BÉDARIEUX

Ferréol Coërchon peut vous recevoir à Bédarieux mais aussi à Saint-Pons de Thomières et Saint-Chinian

Un espace Info Energie à votre service

Des services proposés par L' E I E et par son conseiller

En France, chaque Espace Info Energie propose gratuitement les services d'un conseiller dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'écoconstruction et de la qualité environnementale dans le bâti. L'EIE* porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles existe depuis 2009. Il est un des 4 Espaces Info énergie existants dans l'Hérault. Depuis fin 2013, Ferréol Coërchon, thermicien expert en rénovation énergétique anime l'EIE sur ce vaste territoire de 100 communes.

Rencontre avec Ferréol Coërchon

Qu'est-ce qu'un Espace Info Energie ?

L'Espace Info-Energie offre un service de conseils objectifs et indépendants accessible à tous. Le public y trouvera aussi des informations, grâce au centre de ressource (livres, magazines, matériel pédagogique, maquettes, outils de mesures et des guides thématiques gratuits). L'EIE* est un service gratuit financé par l'ADEME, l'Europe et le

Conseil Général.

Quel est votre rôle ?

En tant qu'expert, j'informe sur les choix techniques, les aides financières, j'accompagne le public sur leurs projets et j'oriente, si nécessaire, vers des professionnels l'essentiel étant d'apporter un soutien neutre avec une vision globale des projets afin de faciliter les démarches. Je renseigne par téléphone et pour les projets plus avancés, je propose un entretien personnalisé, sur rendez-vous. Je participe aussi à des événements locaux où j'anime par exemple des conférences, des visites de site ou des stands d'information.

Où vous trouver ?

Je reçois sur rendez-vous dans chacune des trois antennes du Pays Haut Languedoc et Vignobles, à Bédarieux où se situe l'espace-ressources, à Saint-Pons de Thomières et à Saint-Chinian.

Coordonnées : 04.67.95.72.21 / eie@payshlv.com

AD34

Pays Haut Languedoc et vignobles

Derniers rendez-vous au Pays de l'année 2015

Les rendez-vous au Pays 2015 se clôturent ce mois-ci ! Profitez des dernières animations pour vivre des moments privilégiés. Jusqu'au lundi 30 novembre, 17 animations sont prévues sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Au choix, vous pourrez tester nos balades vigneronnes, nos balades des savoir-faire, nos cafés vigneron ou encore nos sorties « Patrimoine et saveurs du terroir. Au programme

SAINT-JEAN-DE-MI-NERVOIS

Lundi 16, lundi 23, lundi 30 novembre,

Balade des savoir-faire sur la distillerie, de 16h à 18h. La Distillerie du Petit Grain. Visite de la distillerie, avec explications des étapes qui mènent du fruit au distillat. Dégustation des eaux-de-vie de notre gamme. Résa : 04 67 38 00 28.

POUZOLLES

Vendredi 13, samedi 14, vendredi 20, samedi 21, vendredi 27 et samedi 28 novembre

Balade vigneronne « Découverte du monde viticole », 10h à 12h. Domaine Eric Gelly. Route de Magalas. Diffusion du film du Domaine Eric

Gelly "À la recherche de l'excellence", visite du chai de vinification et dégustation des vins du domaine. Gratuit. Infos 06 28 33 93 94.

BERLOU

Samedi 14, samedi 21 et samedi 28 novembre

14h30. L'asinerie aux petits sabots. Visite guidée d'un élevage d'ânes de Provence et de sa savonnerie. Démonstration de la traite et dégustation de lait d'ânesse. Explications sur la fabrication des cosmétiques au lait d'ânesse. Présentation de la gamme. Renseignements et inscriptions : 06 32 41 80 50

auxpetitssabots@gmail.com

Retrouvez le dépliant des rendez-vous dans les offices de tourisme du territoire, dans les manifestations de notre site internet www.payshlv.com

AD34

Faugères

Les acteurs de l'œnotourisme se lient pour se développer

Dernière
lotage...
ni au caveau des crus Fau-
gères. Animée par le pays
Haut-Languedoc et vignobles,
cette démarche s'inscrit dans
le développement œnotouristi-
que sur le territoire Minervois,
Saint-Chinian et Faugères
pour proposer aux visiteurs la
découverte de caves viticoles,
de restaurants, d'hébergements
ou de circuits, labellisés
Vignobles et découverte.

Devant l'ensemble des partena-
ires venus nombreux, Jean
Arcas, président de la commis-
sion économique du pays, a
présenté le cadre de cette réu-
nion. C'est ensuite Aurélie Ap-
pert, chargée de ce dossier, qui



■ Jean Arcas présente les objectifs pour animer le territoire.

a développé plus précisément
le bilan de la première année
de labellisation des partenai-
res (60 au total), l'animation
du réseau, l'étude sur les patri-
moines des terroirs de vignes
et la mobilisation des fonds
pour le développement de ce

secteur. Les intervenants ont
démontré leurs motivations en
validant les nouveaux partenai-
res souhaitant rejoindre le ré-
seau et en proposant de nom-
breux projets pour cultiver l'of-
fre... et récolter des visiteurs.

Corres. ML : 06 82 15 62 78 + midilibre.fr

LA SIGNATURE

Le Département au soutien des Pays



Kléber Mesquida ne boudait pas son plaisir, ce jeudi, sur des terres qu'il connaît bien à Cessenon-sur-Orb. Le président du Département venait signer avec Francis Boutes, président du Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV) le contrat de partenariat 2015. Une manne financière « pour des projets structurants, pas pour refaire un bouloдром, mais pour des actions qui ont un réel intérêt pour l'ensemble du Pays », a expliqué l'heureux Francis Boutes. Le PHLV compte 100 communes (« près d'un tiers du département », soulignera Kléber Mesquida) pour une population totale de plus de 73 800 habitants. Il hérite d'une enveloppe de 564 100 €, via ce partenariat. L'occasion aussi pour le président départemental de rappeler que « la constitution de ces Pays ont connu à l'époque quelques réticences. Aujourd'hui tout le monde comprend leur utilité dans la structuration du territoire ». Petite attention à ceux qui regardent, aujourd'hui, d'un mauvais œil les différentes réorganisations territoriales ?

Midi Libre – 11 décembre 2015

Le Minervois

Un diagnostic agricole sur la communauté de communes

Dans le cadre de leur forma-
tion, les étudiants du Centre
international des hautes étu-
des agronomiques méditerranéennes de Montpellier (insti-
tut international de formation
et de recherche) ont effectué
le diagnostic d'une zone rura-
le : le Minervois.

Un échantillon de villages si-
tués sur la communauté de
communes a été défini : il
s'agit d'une zone agricole es-
sentiellement viticole mais
sur laquelle se développe une
diversification.

L'objectif de ces travaux de
terrain est triple : apporter un
éclairage sur les pratiques ac-
tuelles (conduite du vignoble,
mécanisation, irrigation...),
l'évolution du foncier et les
pistes possibles de diversifica-
tion.

Dernièrement, dans la salle



■ Des étudiants de Montpellier ont présenté leurs travaux.

polyvalente de Cessero, une
classe entière est venue pré-
senter les résultats des tra-
vaux devant un public nom-
breux d'élus et de techniciens
du développement économi-
que local.

Cette étude permettra d'avoir
une photographie de l'état ac-
tuel des exploitations agrico-

les locales, de leurs pratiques,
de leurs atouts, leurs contrain-
tes et de leur potentiel d'évo-
lution.

Les résultats doivent enrichir
les travaux conduits par le
Pays Haut-Languedoc et vi-
gnobles dans le cadre de son
programme de diversification
agricole et de développement
des circuits courts.

Midi Libre 11/12/2015

Pays Haut-Languedoc et vignobles Des maisons pour le service public

Au 1^{er} janvier, elles remplaceront les relais service public.

Sous la présidence de Francis Boutes, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles, s'est tenu, dernièrement, dans les locaux de l'hôtel du Département, à Béziers, le comité de pilotage des Maisons de services au public (MSAP).

Dans un premier temps, ce fut l'occasion d'une présentation du bilan territorial 2014, par les agents d'accueil de ces espaces, uniques dans l'Hérault, où les habitants trouvent plusieurs services publics dans un seul espace. Plus de 4000 contacts ont été recensés par les cinq relais service public du Pays Haut-Languedoc et vignobles.

Dans un deuxième temps, par Visioconférence, Antonin Quillevere, du commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), a fait une présentation des nouvelles Maisons de services au public qui vont remplacer ces cinq relais service public, au 1^{er} janvier 2016.

Le CGET a rappelé l'existence de 370 maisons de services au public actuellement sur le territoire national,



■ Les agents en visioconférence avec le commissariat général à l'égalité des territoires.

l'objectif étant de labéliser 1 000 MSAP d'ici fin 2016.

Sept partenaires sont associés à la démarche nationale : la CAF, la CPAM, la Carsat, Pôle emploi, la MSA, La Poste, GRDF.

Les habitants de ce territoire peuvent utiliser ces services de proximité pour

les aider à faire leur démarche.

► Pour tous renseignements :

MSAP Capestang (04 67 11 94 15);
MSAP Roujan (04 67 24 50 80);
MSAP Saint-Chinian (04 67 38 11 10);
MSAP Gargues (04 67 97 88 00);
MSAP Olonzac (04 68 27 83 67).
Cours ML : 06 86 32 45 38.

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Un bilan, des missions, des perspectives

Le pôle de cohésion sociale réuni à Cabrerolles. Ordre du jour.

Le pôle de la cohésion sociale du Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV) s'est réuni dernièrement à Cabrerolles pour présenter le bilan annuel de ses différentes missions ainsi que les perspectives 2016. Pour la mission Habitat et l'Espace info énergie, qui s'inscrit dans la continuité, 189 logements ont été réalisés au cours de l'année, soit 1 954 186 € de subventions qui ont généré 3 514 168 € de travaux pour l'artisanat du bâtiment.

Les techniciens Habitat sont présents sur les trois antennes : au siège du PHLV à Saint-Chinian (04 67 38 11 10), à l'espace photos de Bédarieux (04 67 95 72 21) et à la cité administrative de Saint-Pons (04 67 97 38 60).

À travers la mission Service à la personne, a été présenté le nouveau fonctionnement des cinq maisons de service au public (MSAP). Elles sont un relais entre les habitants et les partenaires



■ Les techniciens ont parlé habitat, santé, culture, écologie et service à la personne.

(CPAM, CAF, Pôle emploi...) pour les démarches administratives.

La santé était également évoquée avec le bilan du contrat local de santé, porté par le Pays et l'Agence régionale de santé. Plusieurs travaux en cours concernent la continuité de permanence de

soins, la télé-médecine, l'installation des maisons de santé pluri-professionnelles ainsi qu'un travail sur le parcours de la personne âgée.

La mission Culture porte, elle, sur la création d'un nouveau spectacle de l'Orchestre de Pays mettant en valeur la culture et la langue occitane.

L'appel à projet Territoire à énergie positive, lancé par le ministère de l'Écologie, a été évoqué. Le Pays a été lauréat de ce programme qui a permis à six collectivités de bénéficier de 500 000 € pour des réalisations s'inscrivant dans une démarche économie d'énergie ou favorisant les énergies renouvelables. Dans ce cadre, le Pays va lancer une étude sur l'éco mobilité offrant aux habitants un meilleur déplacement.

► Contact : Anne Galibert, responsable du pôle de Cohésion sociale, à Saint-Pons, tél. 04 67 97 38 60.

Cours ML : 04 67 97 19 52 • midi-libre.fr

Pays Haut-Languedoc et Vignobles Dépendance aux produits : les conseils

Dans le cadre du contrat local de santé, que portent le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et l'Agence régionale de santé, plusieurs modes de réponses aux besoins des habitants et des professionnels en matière d'addictologie vont s'ouvrir sur le territoire. L'association Épisode, présente notamment à Béziers et Bédarieux, accueillera le public. Les jeunes et leurs parents pourront se rendre aux consultations jeunes consommateurs, qui seront ouvertes à **Saint-Pons-de-Thomières et à Olonzac**. Également, les personnes qui s'interrogent sur leurs consommations, qui recherchent un soutien ou une prise en charge médicale, pourront aller rencontrer un professionnel d'Épisode qui tiendra une permanence à **Capestang, Saint-Chinian, Magalas et Roujan**.

Les professionnels de santé pourront, eux aussi, contacter l'association Épisode, pour



■ **Plusieurs consultations libres et gratuites sur le territoire.**

être aidés dans la prise en charge ou l'accompagnement vers le soin de leurs patients. Ces permanences sont le fruit d'un travail important de concertation et de mobilisation des professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux du territoire. Plus d'informations auprès de l'association Épisode au 04 67 76 18 38.

Corres. ML : 04 67 97 19 52 + midilibre.fr



Pays Haut Languedoc et Vignobles
1, rue de la Voie Ferrée – 34360 Saint-Chinian
Téléphone : 04.67.38.11.10 – Fax : 04.67.38.20.50
Courriel : contact@payshlv.com
Site : www.payshlv.com

